

2 M11. 3 006. 1

Université de Montréal

**Le désir d'avoir des enfants chez les jeunes
Canadiens et leurs attitudes
relatives à la famille**

par

Bingoly-Liworo Germain

Département de démographie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en démographie

Mars 2002

© Bingoly-Liworo Germain, 2002



HB
881
U54
2002
V.003

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Le désir d'avoir des enfants chez les jeunes
Canadiens et leurs attitudes
relatives à la famille**

présenté par :

Bingoly-Liworo Germain

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Bourbeau, Robert	président-rapporteur
Évelyne Lapierre-Adamcyk	directeur de recherche
Péron, Yves	membre du jury

Mémoire accepté le, 16 avril 2002



RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

Cette étude s'intéresse à l'exploration du lien entre le désir d'avoir des enfants et les attitudes relatives à la famille chez les jeunes Canadiens. Elle s'est fixée comme objectifs d'abord: mesurer le niveau des aspirations de fécondité chez les 18-24 ans et éventuellement observer leur évolution sur dix (10) ans; évaluer le rôle des variables socio-démographiques classiques ; mieux connaître les images et les idées qui ont cours chez les jeunes sur le mariage, le divorce, la cohabitation hors mariage, l'avortement et sur la conception des rôles masculins et féminins. Ensuite, établir le lien d'association entre ces opinions et/ou représentations et le désir d'enfants. Et ce, sous la proposition que les aspirations de fécondité sont d'autant plus élevées que les attitudes des jeunes demeurent proches de la conception traditionnelle des éléments constitutifs du processus de formation et de dissolution volontaire de la famille, y compris les nouvelles formes de vie en couple.

Ce postulat est étudié à l'aide de l'analyse du modèle de régression logistique simple, appliqué aux données issues de l'enquête sur la fécondité du Canada de 1984 et de l'enquête sociale générale sur la famille cycle 10 de 1995. Quant à l'identification des différentes dimensions d'attitudes relatives à la famille, elle fait appel à la technique de l'analyse factorielle exploratoire. Les résultats montrent d'une part que les opinions dominantes semblent encore valoriser le mariage et l'enfant et d'autre part, elles manifestent une certaine désapprobation du recours au divorce et/ou à la séparation. Par contre, les attitudes au sujet de la cohabitation hors mariage et du recours à l'avortement sont plus proches de la conception contemporaine. Quant au lien entre le désir d'enfants et les attitudes des jeunes relatives à la famille, il est caractérisé par une association positive lorsque l'opinion dominante valorise le mariage et l'enfant versus un lien négatif lorsque les valeurs ou représentations collectives dominantes légitiment la cohabitation, contestent le mariage et sont favorables au recours à la séparation et/ou divorce et à l'avortement.

Enfin, l'étude a pu également montrer que les aspirations de fécondité des 18-24 ans sont à situer dans la norme de fécondité dominante avec deux (2) enfants comme taille à la fois minimale et maximale. De plus en plus rares sont les jeunes qui souhaitent avoir au moins trois (3) enfants. Ce nombre devient comme une «exclusivité» des gens dont les attitudes relatives à la famille sont conservatrices.

Mots-clés : Désir d'enfants – Jeunes- Attitudes relatives à la famille.

English summary

This study is focused on exploring the association between the desire to have children and the attitudes concerning the family among young Canadians. Its objectives are: to measure the level of the desire for children at ages 18-24 and to observe their evolution over ten years; to evaluate the effect of the traditional socio-demographic on this desire, to understand more clearly the images and the ideas prevalent among young people regarding marriage, divorce, cohabitation without marriage, abortion and male and female roles. Then, to establish the relationship between these opinions and/or representations and the desire for children. This investigation proceeds under the assumption that the desire for children is higher among young people whose attitudes more closely resemble the traditional conception of the process of formation and voluntary dissolution of the family.

This postulate is studied using a logistic regression model, applied to data resulting from the 1984 fertility survey in Canada and the general social survey on the family, cycle 10, 1995. We identify various dimensions of attitudes relating to the family, through the technique of exploratory factorial analysis. The results show on the one hand that dominant opinions still seem to value marriage and childbearing and, on the other hand, these opinions express a certain disapproval of divorce and/or separation.

Attitudes about cohabitation without marriage and about abortion are closer to the contemporary mentality. As for the association between the desire for children and young peoples' attitudes toward the family, we discovered a positive association when the most respondents valued marriage and childbearing versus a negative association when most respondents legitimated cohabitation, rejected marriage and were favorable to separation and/or divorce and abortion.

Finally, the study also showed that the fertility aspirations of persons aged 18-24 years correspond to the standard of two children as minimum and maximum at the same time. Increasingly rare are young people who wish to have at least three children. This number becomes as an "exclusive" characteristic in people whose attitudes relating to the family are rather conservative.

Key words: Desire of children -Young people -Attitudes relating to the family.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier très chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la « moisson ».

Mes remerciements vont d'abord à ma directrice, Mme Evelyne, Lapierre-Adamcyk, pour m'avoir prodigué de précieux conseils. Mais aussi pour la patience, la constance et la rigueur dont elle a fait preuve dans la lecture de chaque chapitre de ce mémoire et bien entendu pour son appui multiforme.

Je désire ensuite remercier Monsieur Jacques Ledent, qui malgré mon arrivée tardive à Montréal en automne 2000 m'a autorisé de suivre ses deux cours (Compléments d'analyse et Dynamique des populations urbaines) sans lesquels, la rédaction de ce mémoire aurait pu être retardée. Il s'est aussi montré disponible au point où en marge des horaires réguliers desdits cours, il a pu me consacrer quelques séances de rattrapage.

Merci également à Paul-Marie Huot qui m'a été d'un précieux apport dans la connaissance des deux bases de données d'enquêtes sur lesquelles porte ce travail ainsi que pour sa disponibilité.

Merci à Messieurs Victor Piché et Lucien Albert respectivement directeurs du Département de démographie et de l'Unité de santé Internationale qui en janvier 2000, en appuyant ma demande de bourse par des lettres de recommandation, m'ont ainsi aidé à obtenir le financement en cours de mes études au Canada.

Merci à toutes les personnes actives au Département employées ou étudiantes. Je suis convaincu, sans en être conscient que votre appui multiforme a contribué à la réalisation de ce travail.

Enfin des remerciements tout particuliers sont adressés à ma famille en République du Congo qui en me laissant venir au Canada, s'est engagée d'une manière stoïque de vivre des années durant séparée de celui qui est un mari et un père ou un frère, un oncle, un neveu. Je m'adresse à vous à la fois avec un sentiment de satisfaction et de mélancolie. Satisfaction parce que je peux vous dire enfin « mission » accomplie. Mélancolie parce que j'aurais aimé au moment où je m'acquitte de cette tâche, partager cette sensation avec vous.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉS -----	iii
REMERCIEMENTS-----	vi
LISTE DES TABLEAUX -----	ix
LISTE DES GRAPHIQUES-----	xiii
INTRODUCTION GENERALE-----	1
CHAPITRE I – PROBLÉMATIQUE ET REVUE DES ÉTUDES CADRE, THÉORIQUE ET SOURCES DES DONNÉ -----	4
1.1. Problématique et revue des études-----	4
1.1.1. Désir d'enfants dans les pays industrialisés -----	4
1.1.2. Nombre total d'enfants prévus -----	5
1.1.3. Quelques facteurs associés au désir d'enfants -----	6
1.2. Cadre théorique et sources des données-----	15
1.2.1. Cadre conceptuel -----	15
1.2.2. Collecte de l'information sur le désir ou intention d'avoir des enfants-----	16
1.2.3. Sources des données -----	18
CHAPITRE II – FACTEURS DE VARIATION DU DÉSIR D'ENFANTS -----	20
2.1. Évaluation de la présence du désir d'enfants-----	20
2.2. Nombre total d'enfants prévus par les jeunes-----	23
2.3. Analyse comparative des intentions de fécondité chez les répondantes nées entre 1960 et 1966 -----	27
2.4. Caractéristiques des répondants et le nombre total d'enfants prévus -----	30
2.5. Caractéristiques des indécis en 1995-----	44
Conclusion -----	48
CHAPITRE III – ATTITUDES RELATIVES A LA FAMILLE ET INTENTIONS DE FÉCONDITÉ -----	50
3.1. Identification des dimensions d'attitudes relatives à la famille -----	50
3.1.1. Dimensions d'attitudes et dénomination, 1984 -----	52
3.1.2. Dimensions d'attitudes et dénomination, 1995 -----	56
3.2. Distribution des répondants selon différentes dimensions relatives à la famille -----	66
3.3. Variation du nombre total d'enfants prévus en fonction des différentes dimensions d'attitudes relatives à la famille, 1984 et 1995 -----	84
Conclusion -----	90

CHAPITRE IV – ANALYSE MULTIVARIÉE DU DÉSIR D’ENFANTS AVEC CERTAINES VARIABLES -----	91
4.1. Modèles de régression logistique du désir d’enfants, 1984 et 1995 -----	94
4.2. Modèles de régression du désir d’avoir au moins trois enfants, 1984 et 1995 -----	104
4.3. Synthèse générale -----	110
ESSAI D’INTERPRÉTATION ET CONCLUSION GÉNÉRALE -----	115
BIBLIOGRAPHIE -----	120
ANNEXES -----	xiv
annexe 1 -----	xv
annexe 2 -----	xviii
annexe 3 -----	xxxi
annexe 4 -----	xxxv

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1. Distribution des répondantes selon les intentions de fécondité et l'âge, 1984 et 1995. (en %)	22
Tableau 2.2 : Distribution des répondants(e)s âgés de 18-24 ans selon le nombre d'enfants souhaités (moins les indécis), 1984 et 1995.	24
Tableau 2.3 : Nombre moyen d'enfants prévus par les répondantes selon le sexe et le lieu de résidence en 1984 et 1995.	27
Tableau 2.4: Intentions de fécondité chez les Canadiennes nées entre 1960-1966.	28
Tableau 2.5 : Distributions des répondantes âgées de 18-24 ans en 1984 et des 29-35 ans en 1995, selon le nombre d'enfants souhaités.	29
Tableau 2.6a: Répartition des Canadiennes âgées de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1984.	33
Tableau 2.6b: Répartition des répondantes Canadiennes âgées de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.	35
Tableau 2.6c: Répartition des hommes répondants âgés de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.	40
Tableau 2.6d: Répartition des répondants de deux sexes âgés 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.	42
Tableau 2.7 : Répartition des hommes (âgés de 18-24 ans) indécis en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques, 1995.	46
Tableau 2.8 : Répartition des femmes (âgées de 18-24 ans) indécises en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques, 1995.	47
Tableau 3.1a : Dimensions d'attitudes relatives à la familles : réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle, Canada, 1984.	54
Tableau 3.1b : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les répondantes Résidentes au Québec en 1984: réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle.	55
Tableau 3.1c : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les répondantes résidentes dans le Reste du Canada, en 1984 : réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle.	55

Tableau 3.2a : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans en 1995: réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle.....	58
Tableau 3.2b : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les hommes Canadiens âgés de 18-24 ans en 1995: réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle.....	61
Tableau 3.2c : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les femmes âgées de 18-24 ans en 1995: réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle.....	62
Tableau 3.2d : Dimensions d'attitudes relatives à la famille chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans selon le lieu de résidence en 1995 : réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle, Reste du Canada.....	63
Tableau 3.2e : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans selon le lieu de résidence en 1995: réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle. Québec	64
Tableau 3.3a : Répartition des répondantes âgées de 18-24ans en 1984 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Canada.....	68
Tableau 3.3b : Répartition des répondantes âgées de 18-24ans en 1984 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Reste du Canada.....	71
Tableau 3.3c: Répartition des répondantes âgées de 18-24ans en 1984 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Québec, 1984.....	72
Tableau 3.3d : Distributions des répondantes selon 2 dimensions d'attitudes et le lieu de résidence au moment de l'enquête. 1984.....	74
Tableau 3.4a : Répartition des répondants des deux sexes âgés de 18-24ans en 1995 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Canada.....	75
Tableau 3.4b : Répartition des répondants (hommes) âgés de 18-24ans en 1995 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Canada.....	78
Tableau 3.4c : Répartition des répondantes (femmes) âgées de 18-24ans en 1995 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Canada.....	79

Tableau 3.4d : Répartition des répondants des deux sexes âgés de 18-24ans en 1995 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Reste Canada.....	81
Tableau 3.4d : Répartition des répondants des deux sexes âgés de 18-24ans en 1995 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Québec.....	81
Tableau 3.4e : Distributions des répondantes sur la dimension «valorisation du mariage et de l'enfant », 1984 et 1995.....	82
Tableau 3.5 : Répartition des répondantes selon le nombre total d'enfants prévus et leurs opinions et attitudes relatives à la famille en 1984.....	85
Tableau 3.6 : Répartition des répondants des deux sexes âgés de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et les différentes dimensions d'attitudes relatives à la famille en 1999.....	88
Tableau 4.1 : Régression logistique du désir d'enfants avec les variables socio-démographiques seulement, 1984.....	97
Tableau 4.2 : Régression logistique du désir d'enfants avec les variables socio-démographiques et les variables d'attitudes, 1984.....	98
Tableau 4.3 : Régression logistique du désir d'enfants avec les Variables socio-démographiques seulement, 1995.....	101
Tableau 4.4: Régression logistique du désir d'enfants avec les variables socio-démographiques et les variables d'attitudes , 1995.....	102
Tableau 4.5 : Régression logistique du désir de trois (3) enfants avec les variables socio-démographiques et les variables d'attitudes, 1984.....	107
Tableau 4.6 : Régression logistique du désir de trois (3)enfants et plus avec les Variables socio-démographiques et les variables d'attitudes , 1995.....	108
Tableau A2.1 : Écarts à la moyenne chez les répondantes de 18-24 ans selon et le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1984.....	xviii

Tableau A2.2 : Écarts à la proportion moyenne chez les Canadiennes répondantes âgées 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.....	xix
Tableau A2.3 : Écarts à la proportion moyenne chez les hommes répondantes âgés 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.....	xx
Tableau A2.4 : Écarts à la proportion moyenne chez les répondants de deux sexes âgés 18-24ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.....	xx
Tableau A4.1 : Régression logistique du désir d'enfants avec une variable (état matrimonial) anormalement corrélée, 1995.....	xxxv

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Proportions des répondantes selon le total d'enfants prévus 1984 et 1995.....	26
Graphique 2.2 : Proportions des répondants selon le sexe et le nombre total d'enfants prévus, 1995.....	26
Graphique 2.3 : Proportions des répondantes nées entre 1960-1966 selon le nombre d'enfants prévus.....	29

INTRODUCTION GENERALE

La situation démographique des pays développés est caractérisée par leur établissement depuis 1960 dans un régime de faible fécondité. Après les années 1950 du baby-boom, presque tous les pays industrialisés (mais pas de manière simultanée) ont vu leurs niveaux de fécondité chuter en dessous du seuil de remplacement. Grande fut la surprise tant chez les initiés (démographes...) que chez les autres acteurs sociaux. Personne, pas même un seul économiste, pas un seul sociologue, ni un seul démographe, moins encore un seul anthropologue n'avait prédit ce changement. D'ailleurs, dans ses débuts, il fut interprété d'une part comme simple accident conjoncturel et d'autre part comme un simple changement de calendrier. Depuis, les chercheurs se sont activés et ont développé plusieurs théories ou modèles explicatifs de la fécondité. Malheureusement, comme font observer Piché et Poirier (1995), « l'aspect le plus frappant de l'état actuel des connaissances sur la fécondité est l'absence d'une théorie « acceptée » sur les changements de la fécondité... ». Mise à part cette absence de théorie, les chercheurs ont quand même pu épinglez un certain nombre de facteurs. Dandurand et al, (1994), en reprenant Roussel (1987 :430), écrivaient que « surpris de cette baisse qu'aucun d'entre eux n'avait prévue et qui leur est apparue comme « une évolution soudaine et sans cause apparente », les démographes ont tenté néanmoins de l'expliquer (voir par exemple aux Etats-Unis, Westoff et Ryder, (1977); en France, Léridon, 1987 et Roussel, 1987; au Québec, Lapierre-Adamcyk et Marci-Gratton, (1987) Henripin, (1989) et St-Germain, (1988). Leurs interprétations sont convergentes : la baisse de la fécondité observée dans les décennies 60 et 80 est à relier d'abord au déclin du nombre de grossesses non désirées et non planifiées. Ensuite, elle serait aussi attribuable au fait que les couples ont changé à la baisse leurs intentions de fécondité.

Ce qui serait expliqué par la diversification des modes de vie, le développement des attentes individuelles et la diminution du sentiment de responsabilité envers la stabilité de la famille, bref avant tout des contraintes du monde (Kamars, 2000).

Cette version de l'explication met l'accent sur la privatisation du couple et la remise en question de l'institution matrimoniale.

Le présent travail porte justement sur les intentions de fécondité. L'évolution à la baisse du nombre total d'enfants souhaités constitue encore un mystère à percer vers lequel de nombreux chercheurs ont orienté leurs travaux en vue d'en connaître davantage les facteurs explicatifs. Quant à cette étude, elle a comme objectif d'explorer les liens entre le désir d'enfants chez les jeunes Canadiens et leurs attitudes relatives à la famille en tenant compte du contexte de crise du modèle traditionnel de la famille. A ce propos, Roussel postule que :

«le régime de faible fécondité dans lequel se trouvent les pays industrialisés, est lié au déclin de l'institution matrimoniale ou encore de l'institution familiale. Il affirme que la fécondité n'est pas un phénomène isolé ; son effondrement s'est accompagné d'une désaffection tout à fait inédite pour le mariage, d'un recours très fréquent au divorce et, bien sûr de la cohabitation, ce dernier phénomène recouvrant des états d'esprit et des intentions très diverses » cité par Henripin, (1989).

En clair, il s'agit d'étudier à partir des données de l'enquête sur la fécondité du Canada de 1984 et de l'enquête sociale générale sur la famille cycle 10 de 1995, les intentions ou les projets de fécondité des jeunes Canadiens dans un contexte marqué par l'évolution des mentalités tant en matière du sens et de la valeur de l'enfant qu'en ce qui a trait au sens et à l'importance accordés au mariage, au divorce et à la cohabitation. Ainsi, nous tenterons de mieux comprendre les niveaux de leurs souhaits de fécondité au moment où au Canada la fécondité est caractérisée à son tour par une stagnation, avec un indice synthétique (soit 1,55 enfant en 1997) se situant en dessous du seuil de remplacement.

Ce mémoire est subdivisé en quatre chapitres. Le premier chapitre porte sur la problématique et passe en revue les études sur le sujet; il présente également les principaux termes ou concepts utilisés ainsi que les sources des données.

Le chapitre II fait appel à des facteurs exogènes dont la corrélation avec le sujet en objet permet de formuler des hypothèses de travail utiles. Il s'agit d'examiner l'influence des variables socio-démographiques et économiques sur les projets de fécondité.

Allons-nous imputer exclusivement à ces phénomènes sociaux exogènes, les variations des intentions ou désir d'avoir des enfants ? C'est une question qu'il faudrait examiner, mais il est impossible de les isoler de certains éléments du processus par lequel se constitue ou se dénoue volontairement la famille à savoir le mariage et le divorce y compris les attitudes afférentes. Ainsi, le troisième chapitre porte sur l'analyse des opinions et valeurs relatives à certains éléments de la famille exprimées par les jeunes aux deux enquêtes sus-citées. A cet effet, nous allons utiliser l'analyse factorielle comme méthode statistique de regroupement des variables et d'identification des dimensions ou facteurs d'attitudes. Ce travail d'exploration ne va pas s'arrêter à la description des faits. Mais aussi, il vise leur compréhension, c'est-à-dire veut en découvrir les mécanismes et le sens. Ainsi, nous avons donc crû utile de pousser dans le quatrième chapitre jusqu'au domaine du probable ou simplement du possible à savoir l'analyse multivariée. Enfin, nous déboucherons sur une synthèse et un essai d'interprétation en guise de conclusion.

CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE ET REVUE DES ETUDES, CADRE THÉORIQUE ET SOURCES DES DONNÉES.

1.1- Problématique et revue des études.

La question du désir ou souhait d'enfant(s) se situe chez les individus au cœur même de la problématique de leur existence. C'est une dimension du projet de vie que l'individu construit et modifie tout au long de son existence en fonction des contraintes du contexte, du moment et de l'espace de liberté dont il dispose (Sauvain-Dugerdil, 1996). Les études sur ce sujet ne datent pas d'aujourd'hui. Les enquêtes classiques sur la fécondité interrogeaient les individus, presque toujours et notamment les femmes sur le nombre d'enfants qu'elles jugeaient idéal. Seulement, cet indicateur mesuré au niveau individuel n'a pas apporté satisfaction aux démographes qui éprouvèrent des difficultés à bâtir des prévisions valides compte tenu du caractère fluctuant de cet indice. C'est ainsi que, pour prévoir des ajustements subséquents du nombre d'enfants souhaités puis procréés, on a cherché à identifier, plutôt que les désirs exprimés directement, les valeurs attachées à l'enfant susceptibles d'influencer à plus long terme la motivation et son actualisation (Dandurand et al, 1994). Cependant, avant d'approfondir cet aspect lié aux facteurs influençant les désirs d'enfants, demandons-nous d'abord ce qu'il en est réellement de la présence du désir d'enfant(s) dans les pays industrialisés?

1.1.1 Désir d'enfant dans les pays industrialisés

A ce sujet, Léridon et Villeneuve (1994) avaient trouvé dans le contexte français que seulement un couple sur dix ne voulait pas d'enfant. Et, Gauvreau (1994) affirmait qu'au plan des attitudes, plusieurs enquêtes menées au Québec ou ailleurs suggèrent que le désir d'enfant(s) est toujours présent chez les individus. C'est ce qu'ont trouvé Henripin et Lapierre-Adamcyk (1974).

Ces deux chercheurs, présentant les résultats de l'analyse des données de l'enquête de 1974 menée auprès de 1745 femmes mariées âgées de 15 à 65 ans, affirmaient que très peu de couples souhaitent rester sans enfant et peu n'en veulent qu'un. La plupart souhaitent deux ou trois enfants.

En outre, ils ont trouvé que la conception que les femmes se font de leur rôle est relativement traditionnelle; si des aspirations extra-familiales se manifestent clairement, les responsabilités familiales dominent toujours. Toutefois, cette situation a évolué au fil des années et le nombre total d'enfants souhaités s'est modifié à la baisse. Cela a poussé Henripin et al (1981) à souligner que malgré le fait qu'un grand nombre de femmes aient modifié leur pronostic à la baisse, le désir d'enfants est resté présent chez la majorité d'entre elles. C'est ce que révèle en substance l'analyse faite par Lapierre-Adamcyk et Juby, (2000) à partir des données de l'enquête sociale générale sur la famille (cycle 10) de 1995.

Si dans l'ensemble, les individus ne remettent pas en cause le désir d'avoir des enfants et donc acceptent d'être parents, la question serait alors de savoir quel est en général le nombre total d'enfants souhaités?

1.1.2. Nombre total d'enfants prévus

La dimension idéale de la famille a évolué à la baisse : aux États-Unis, le nombre d'enfants désiré est passé de 2,93 entre 1950-1954 à 1,67 en 1982. En France, il était de 2,33 dans la période allant de 1963 à 1967 avant de chuter à 1,74 entre 1973 et 1977 (Roussel, 1989). Au Canada et au Québec en particulier, le nombre prévu passe de 3,4 enfants Carisse (1964) à deux(2) enfants en moyenne (Lapierre-Adamcyk et Juby, 2000) en passant par 2,8 enfants (Henripin et al., 1981).

Au regard de cette tendance à la baisse des indices de fécondité, Peron et al., (1987) écrivait «d'un ensemble de familles très hétérogènes par la taille (à) un ensemble peu diversifié de petites unités ». D'après Girard (1976), la dimension idéale moyenne de la famille, en Grande-Bretagne est passée de 2,94 enfants souhaités en 1938 à 2,52 en 1975. Selon la même source, l'Italie passe de 2,8 enfants en 1950 à 2,35 en 1975, le Japon de 3,52 en 1949 à 2,61 en 1975. Certes, ces chiffres sont anciens, mais ils mettent en évidence la tendance générale à la baisse des intentions de fécondité. Surtout que dans ces pays, aucun signe ne témoigne de la reprise de la fécondité. Un des constats que fait Girard, est celui selon lequel, du Canada au Japon, des États-Unis à l'URSS, comme dans les pays de l'Europe de l'Ouest ou de l'Est, en un mot dans l'ensemble des pays industrialisés, quels que soient leur régime économique et politique, leur développement et leur niveau de vie relatifs, quelles que soient leurs traditions philosophiques ou religieuses, partout se dégage une attitude analogue à l'égard de la fécondité. Le modèle de fécondité à deux enfants s'est installé.

Quels sont finalement les facteurs identifiés qui sont associés au désir d'enfants chez l'individu ?

1.1.3. Quelques facteurs associés au désir d'enfants

Pour tenter de comprendre la baisse de la fécondité et du désir d'enfants, les chercheurs ont exploré dans plusieurs études, des facteurs de divers ordres dont certains relèvent de la situation contextuelle (économique, culturelle, famille) des personnes en âge de procréer ou de celles qui sont déjà engagées dans le processus de la reproduction. D'autres facteurs font appel au passé des individus, c'est-à-dire au contexte de socialisation. Le facteur économique, généralement traité sous l'angle du coût-bénéfice de l'enfant (avec toutes les écoles de la pensée de la micro-économie de la famille) a déjà été l'objet de nombreux travaux.

Dumont (1880), dans sa théorie de la « capillarité sociale » parle du bien-être des enfants et du comportement altruiste des parents en faveur du bien-être futur des enfants pour justifier le déclin de la fécondité. D'après lui, tous les individus aspirent à la mobilité sociale ascendante, mais lorsque les parents ne peuvent la réaliser pour eux-mêmes, ils projettent cette ambition sur leurs enfants et investissent dans la santé et plus particulièrement dans l'instruction des enfants. Ainsi, d'après cette formulation, les parents préféreraient investir dans un plus petit nombre d'enfants pour maximiser les chances de mobilité sociale de leur progéniture. Selon le courant de pensée de la micro-économie, les familles ou individus comparent les utilités et les désutilités attribuées à l'enfant supplémentaire pour prendre une décision d'en avoir un de plus. D'après Becker (1960), la demande de l'enfant dépend de l'utilité (économique, sociale et psychologique) de la progéniture pour les parents et des coûts des enfants (c'est-à-dire les coûts en temps des parents, en travail et en intrants externes). Easterlin (1976), porte une attention aux facteurs associés aux coûts de la régulation de la fécondité. Il insiste aussi sur le fait que les variables clés reflètent les perceptions subjectives et non les coûts et bénéfices objectifs. On notera également des études sur le «Projet sur la valeur des enfants » des socio-psychologues Fawcett (1972), Fawcett et Fred Arnold (1975), Bultao (1979). Henripin dans *Naître ou ne pas être* (1989) examine les explications économiques de Easterlin et les interprétations sociologiques de Keyfitz et Roussel. Les premières font place au confort relatif des jeunes adultes par rapport à leurs aspirations, ces dernières leur ayant été inculquées par les conditions de vie qu'ils ont connues principalement pendant leur adolescence. Aussi modeste que pénétrant, Roussel (1989) parle du déclin de l'institution matrimoniale ou encore de l'institution familiale. Ce spécialiste de la famille écrit :

«l'image de la vie familiale dans une large part de la population jeune, ne s'organise plus autour du projet de fonder une famille stable dont la meilleure garantie de bonheur serait toujours le respect de l'institution ».

Il s'interroge et répond en ses termes: à défaut de normes institutionnelles, sur quel critère se décident aujourd'hui les conjoints? Sur les seuls qui offrent une évidence immédiate : la conscience d'une intensité affective ou la conviction d'une convergence des désirs ou des intérêts. Enfin, ces deux derniers auteurs bâtissent également leur explication des tendances récentes de la fécondité et de la nuptialité à partir de la participation de plus en plus grande des femmes au marché de travail rémunéré et des transformations des rapports de sexe.

Examinons maintenant les facteurs ayant trait au contexte de socialisation. Ce groupe de facteurs nous intéresse de plus près dans la mesure où une attitude loin d'être exclusivement une donnée individuelle, est aussi le produit d'une acquisition (Shérif, 1967), cité par Lalonde (1971). En effet, c'est au cours du processus de socialisation qu'on acquiert et intériorise certaines normes (ou filtres) et valeurs. Lesquelles sont à l'origine des évaluations positives et négatives de la personne face aux objets de son environnement !

Ainsi, parmi les facteurs de ce groupe, il est souvent fait mention de « la famille d'origine ou antécédents familiaux ». Certaines études ont montré qu'il existe une relation positive entre la taille de la famille d'origine et la taille de la famille souhaitée par la femme : les femmes désirant avoir beaucoup d'enfants sont elles-mêmes issues dans une plus grande proportion de familles nombreuses (Frenette 1975) cité par Henripin et al, (1981). Une recherche faite à Winnipeg (Ramu, 1986) auprès des couples avec ou sans enfants montre que certaines caractéristiques de la famille d'origine (ordre dans la fratrie, nombre d'enfants, activité professionnelle de la mère, perception du bonheur des parents) n'ont aucun effet qui puisse prédisposer les couples à demeurer sans progéniture. Dans la même logique, certains chercheurs se sont penchés vers les expériences passées comme variables indirectes susceptibles d'avoir des influences sur les projets de procréation.

A cet effet, Dandurand et al (1994), regroupent les expériences passées en trois grandes catégories, soit celles qui renvoient au milieu social ou familial d'origine (par exemple l'expérience conjugale des parents en terme de séparations et de divorces), celles relatives aux expériences conjugales et parentales des tiers dans la fratrie ou la parenté et dans le réseau de relations. Enfin, celles touchant des expériences antérieures personnelles (histoires de vie conjugale et de vie parentale). L'étude de ces différents aspects permet de saisir les itinéraires familiaux (modèles et contre-modèles) par lesquels passent les individus et qui transparaissent dans leurs projets de fécondité. Un des facteurs indirects tout autant important qui a également fait l'objet d'analyse dans certaines études est «l'insécurité pour l'avenir» voir Gokalp (1981). Elle constate dans son étude intitulée *Quand vient l'âge des choix* que les jeunes qui sont inquiets pour leur avenir souhaitent, en moyenne, un peu moins d'enfants. Par ailleurs, d'après l'auteure sus-citée, l'idée de mettre au monde des enfants qui, une fois adultes, auront éventuellement à affronter les conditions de vie plus difficiles, n'intervient pas dans les projets de fécondité. En effet, l'insécurité de l'avenir ne semble être un élément déterminant que dans la mesure où elle constitue une menace à proche ou moyen terme et non à long terme.

Par ailleurs, le désir ou projet d'enfants a été aussi analysé en fonction du «sens et de la valeur» attribués à l'enfant. Roussel et Festy (1979) parlent du niveau des attentes affectives dont l'enfant fait l'objet. Cette approche considère que l'enfant est une source des valeurs diverses (valeurs instrumentales, affectives, valeurs d'identité et statut, valeur de pouvoir, valeur de créativité et d'expansion de soi dans le temps) (Hoffman et Hoffman, 1973). Ces auteurs mettent l'accent sur les valeurs se rapportant à des fonctions sociales de l'enfant plutôt qu'à des besoins individuels des parents. Kallerhals et al.(cité par Dandurand et al, 1994) note que l'enfant occupe une place centrale par les fonctions de relations affectives et d'expression symbolique du couple.

Il s'agit des dimensions à la fois subjectives et objectives, qui varient selon les contextes et les classes sociales. Cette formulation suggère donc que le comportement reproductif des individus varierait entre autres selon que la valeur et le sens accordés à l'enfant soient en relation de concurrence ou non avec d'autres dimensions de l'existence.

A la suite de ce qui précède, il ressort que le projet d'enfant et sa réalisation évoluent en fonction d'un ensemble complexe de facteurs. Il relève donc à la fois de la sphère affective et émotionnelle, culturelle, sociale et économique (Moreau, 1998).

Cependant, nous constatons que les études empiriques établissant un lien entre le nombre d'enfants souhaités et les opinions et attitudes qu'ont les individus vis-à-vis de la famille sont presque inexistantes. Et pourtant, à l'instar du sens et de la valeur attribués à l'enfant, les attitudes relatives à la famille constituent un élément incontestablement utile à regarder lorsqu'on s'intéresse aux variations du désir d'enfants chez les individus. L'intérêt que nous portons à l'examen de ce lien est justifié entre autres par le fait que le projet d'enfants va en général de pair avec celui de la constitution de la famille ce, quelle que soit la génération considérée. C'est ce que confirment plus ou moins l'énoncé ci-après :

«le seul motif qui pourrait inciter plus de la moitié des couples à se marier (en parlant des couples cohabitants) est l'intérêt des enfants. Parmi ceux qui veulent un enfant, deux sur trois déclarent que cette raison sera décisive » Léridon et Villeneuve (1994).

De même, en parlant du lien fort qui existe entre le mariage et la fécondité Roussel (1989) déclarait :

«Qui se mariait, sauf stérilité d'un conjoint, avait très rapidement son premier-né. Enfin, la question libellée comme suit : à votre avis, si deux personnes se marient en décidant d'avance de ne pas avoir d'enfant, est-ce un véritable mariage? (posée dans une enquête de l'INED). L'auteur affirme que les deux tiers des personnes répondirent par la négative. Pas de vrai mariage donc sans projet d'enfants, pas de véritable famille sans présence d'enfants ».

Enfin, l'un des aspects qui nous ont également incité à explorer le lien entre le désir d'enfants et les éléments d'attitudes relatives à la famille (comme variable indépendante), est le fait que l'institution familiale comme cadre de référence dans lequel la fécondité est pensée ou projetée connaît des changements importants. Ceux-ci sont principalement caractérisés par la crise du mariage, la montée du divorce et l'émergence de nouvelles formes de vie en couple, la démocratisation des relations familiales et l'apparition des modèles plus permissifs d'éducation, davantage centrés sur la reconnaissance de l'enfant comme individualité en devenir; dimension réduite de la fratrie autour de la norme de 2 ou 3 enfants; libéralisation de la sexualité des adolescents; diffusion très rapide des moyens efficaces de contraception, etc. Nous présumons que ces multiples changements ne se sont pas opérés sans marquer leurs emprunts à divers degrés de la vie des jeunes et notamment sur leurs perceptions de l'univers familial. Dans la même perspective, en parlant de ces changements, Le Bourdais et Marcil-Gratton (1998) mentionnent en substance que ceux-ci influencent la manière dont les enfants commencent leur vie en tant que couples et parents.

Dans le cadre de cette étude, les jeunes Canadiennes âgées de 18-24 ans interrogées lors de l'enquête sur la fécondité de 1984, figurent en grande majorité dans le groupe des enfants qui, habitant encore sous le toit familial, avaient commencé à vivre les changements matrimoniaux ou familiaux décrits plus haut, sans que ceux-ci n'aient pas encore été d'une ampleur assez importante. Lorsqu'on se rend à l'enquête sur la famille de 1995, donc 10 ans plus tard, ils (les 18-24 ans à cette date) forment un groupe particulier. Le plus jeune d'entre eux est né en 1977, période où les indices synthétiques de nuptialité et de divortialité au Canada et au Québec en particulier ont connu dans l'ensemble une évolution sans précédent : les unions devenant de plus en plus fragiles sont accompagnées par une montée de la monoparentalité et une augmentation des familles recomposées (sous forme de remariages ou de l'union libre).

C'est dans cet environnement que ces jeunes vont grandir et voir se structurer leur personnalité. Ils vivent aussi une époque moderne qui connaît une large diffusion des moyens contraceptifs efficaces, celle de la forte adhésion aux nouvelles valeurs (accès de plus en plus marqué des femmes sur le marché de l'emploi, changements dans les rapports de sexe, relâchement des contraintes morales ou religieuses, développement des relations sexuelles extra-maritales, etc.) et celle dont la fratrie devient de moins en moins nombreuse. En fait, les dates de ces deux enquêtes (1984 et 1995) marquent d'une part les débuts timides des changements en matière du comportement matrimonial, et d'autre part, le moment où ceux-ci attirent réellement par leur ampleur l'attention des chercheurs. Pour pointer du doigt cette période, Dandurand et Bernier (1994) s'expriment en ces termes :

«cette cohorte de jeunes Québécois va par la suite grandir pendant une période d'intenses bouleversements, aussi bien dans le monde du travail que dans la vie familiale ».

A ce sujet, Lesthaeghe (1995) parle de la seconde transition démographique pour désigner des changements des comportements démographiques intervenus dans les pays industrialisés. Il estime que cette transition peut être subdivisée en trois étapes. La première, qui s'étend de 1960 à 1970, inclut la fin du baby-boom, la fin de la tendance à l'abaissement de l'âge au mariage et le début de la progression du divorce. La deuxième étape, approximativement comprise entre 1970 et 1985, inclut la progression de la cohabitation comme mode de formation de la première union et, par suite, des naissances issues d'unions libres. La troisième, amorcée en 1985, inclut un plateau dans la progression du divorce, un accroissement de la cohabitation après la rupture d'union (donc un déclin du remariage) et un plateau dans la fécondité, en partie attribuable à l'augmentation de la proportion des naissances après 30 ans. Selon Beaujot (2000), le Québec et l'Ontario suivent ce schéma de transformation.

Un autre aspect tout aussi important qui nous a poussé à choisir les jeunes comme sous population particulière est le fait qu'ils constituent une frange de la population en période d'attente et d'incertitude mais aussi de préparation volontaire. Il s'agit d'une période pendant laquelle se posent à chaque individu un certain nombre de questions, auxquelles il faudrait répondre par des choix (Gokalp 1981). L'un de ces choix est justement celui relatif à la constitution d'une famille et à la formulation des projets de fécondité. A ce titre, il est extrêmement utile de connaître leurs intentions de fécondité. Car, c'est avant tout de leur décision que dépend dans toute société l'évolution de la natalité. En termes d'analyse des opinions sur la famille, les 18-24 ans forment un groupe plus indiqué dans la mesure où n'étant pas encore confrontés aux expériences personnelles dans le domaine familial, le risque est moindre que leurs opinions soient le reflet pur et simple de celles-ci.

Enfin, en terme de politique, il serait intéressant de se munir des éléments sur l'appréciation du lien entre les aspirations de fécondité et certains éléments d'attitudes relatives à la famille. L'examen de la dite relation dans le présent travail s'inscrit dans une perspective visant l'approfondissement des connaissances sur les variations à la baisse des pronostics de fécondité. En cela, ce mémoire pourrait bien s'insérer parmi tant d'autres recherches ayant déjà abordé la question. Il vise ainsi, à apporter une modeste contribution qui pourrait être utile à certains programmes touchant la famille notamment ceux qui s'orientent vers les jeunes.

Le sujet est ambitieux, nous ne prétendons pas le couvrir totalement, mais nous tenterons de l'explorer pour au moins dégager chez les jeunes, les principaux éléments des attitudes relatives à la famille qui sont associées aux souhaits ou désirs d'enfants. Certes, il existe déjà au Canada des travaux et enquêtes d'opinions sur les attitudes des jeunes Farine (1969), Lalonde (1971), Lemieux (1986), Bibby et Posterski (1986).

Dandurand et coauteurs, (1994), mais, la question comment varient les intentions de fécondité chez les jeunes en fonction des attitudes relatives à la famille semble n'avoir pas été explorée. Et pourtant, on sait qu'en sciences sociales en général et dans le domaine de la fécondité en particulier, les attitudes jouent un rôle théorique important. On propose généralement que les relations entre les déterminants sociaux comme l'âge, le sexe, l'origine sociale, le statut dans l'emploi, la scolarité, etc., et les comportements passent par les attitudes.

Le présent travail veut examiner s'il existe une corrélation entre le niveau des intentions de fécondité et les éléments d'attitudes relatives à la famille. Et ce, sous l'hypothèse que le désir d'enfants est d'autant plus élevé que les attitudes des jeunes demeurent proches de la conception traditionnelle des éléments constitutifs du processus de formation et de dissolution volontaire de la famille, y compris les nouvelles formes de vie en couple. En clair, nous nous attendons à ce que le désir d'avoir des enfants soit clairement établi et que le nombre total d'enfants prévus soit plus élevé chez les jeunes qui valorisent le mariage et dont des attentes affectives pour l'enfant sont clairement exprimées, tout en considérant le mariage comme institution stable et cadre par excellence de réalisation des projets de fécondité.

Dans cet esprit, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : en 1984 et en 1995 qu'en est-il des intentions de fécondité ou du désir d'avoir des enfants chez les jeunes de 18-24 ans ? Est-ce que les intentions ont varié entre ces deux dates? Quels sont le sens et la valeur que les jeunes donnent au mariage et à l'enfant? Mais aussi, comment les intentions de fécondité varient en fonction des attitudes plus ou moins libérales (que nous qualifierons parfois aussi de contemporaines), vis-à-vis de l'institution mariage, c'est-à-dire celles relatives à l'acceptation de la cohabitation et du divorce?

1.2- Cadre théorique et sources des données.

1.2.1- Cadre conceptuel

Dans cette section nous tentons d'apporter des éclaircissements sur certains termes ou concepts que nous utiliserons tout au long de ce travail. Lesquels, faute de spécification risquent de prêter à équivoque. Il s'agit principalement des termes «attitudes relatives à la famille» et «désir d'enfants».

Sous le vocable «attitudes relatives à la famille », nous regroupons les opinions des individus sur le sens et la valeur accordés au mariage, à l'enfant, au divorce et à la cohabitation; les opinions sur les rôles que doivent assumer chacun des conjoints au sein du foyer ainsi que sur celles relatives à la conception des rôles masculins et féminins.

Par «attitudes», on entendons les dispositions des individus, leurs opinions et sentiments (Roussel et Festy, 1979). Durand (1998) définissait les attitudes comme «l'ensemble des réactions affectives, cognitives et conatives... satisfactions, perceptions, intentions de comportement de même que l'ensemble des valeurs sociales, de vie... c'est -à-dire des attitudes proactives ». Dans cette étude, les attitudes sont analysées sous l'angle des opinions, sentiments, valeurs et perceptions qu'ont les jeunes vis-à-vis de la famille.

- *Les attitudes relatives à la famille : la question de comparabilité de l'information aux deux dates, 1984 et 1995.*

Les opinions et attitudes relatives à la famille dans chacune de ces deux enquêtes (sur la fécondité du Canada et sur la famille cycle 10, réalisées respectivement en 1984 et 1995) ont fait l'objet de sections entières. L'examen des différentes variables afférentes indique que toutes ne sont pas comparables.

La comparaison ne sera possible que pour des questions qui ont été formulées de façon similaire et dont les contenus sont identiques. Ces questions ont trait à la perception de l'importance d'avoir une relation de couple durable, d'être marié, d'avoir au moins un enfant et d'occuper un emploi rémunéré ainsi qu'à l'approbation du recours à la séparation par manque d'amour/respect et en présence des enfants à bas âge. Tant en 1984 qu'en 1995 les questions d'opinions sur la famille sont toutes des variables ordinales. Pour chaque item les enquêtés étaient invités à exprimer leurs opinions sur une échelle en 2 ou 4 points. Quant à l'abstention de répondre, elle est toutefois, presque inexistante alors qu'aux deux dates l'indécision sur ces questions est clairement identifiable et de faibles proportions.

1.2.2 Collecte de l'information sur le désir ou intentions d'avoir des enfants

En 1984, les précautions suivantes ont été prises : on a d'abord demandé aux femmes répondantes le nombre d'enfants qu'elles avaient déjà eus (nés-vivants et ceux décédés après la naissance (q401)). Ensuite on s'est intéressé à la fécondité prévue : *Prévoyez-vous avoir un enfant dans l'avenir (q609)?* Dans le cas d'une réponse affirmative, on demandait : *combien d'enfants prévoyez-vous avoir dans l'avenir (sans compter les enfants nés vivants ou ceux décédés après la naissance (q610))?*

Si la répondante était enceinte au moment de l'enquête, on s'assurait si elle prévoyait avoir d'autres enfants en plus de celui qu'elle attendait (q614). Lorsque la réponse était « oui », la répondante devait indiquer le nombre d'enfants prévus, y compris la grossesse (q615). Ainsi, cette démarche a permis d'obtenir deux variables dérivées: d'une part, « le nombre additionnel d'enfants prévus (q610 + q615) » et d'autre part, « le nombre total d'enfants prévus » (q401 + q610 + q615).

A l'enquête sociale générale sur la famille, cycle 10 de 1995, pour saisir les intentions des Canadiens quant au nombre d'enfants qu'ils auront, le cheminement suivant a été adopté :

aux hommes

- Avez-vous déjà engendré un enfant (ne comptez pas les enfants morts nés) ?
- Combien d'enfants avez-vous engendré ?
- Votre conjointe (de fait) est-elle enceinte en ce moment ?

aux femmes

- Avez-vous déjà donné naissance à un enfant (ne comptez pas les morts nés) ?
- Combien d'enfants avez-vous donné naissance ?
- Etes-vous enceinte en ce moment ?

Si la conjointe ou la répondante n'était pas enceinte au moment de l'enquête, on demande à l'enquêté(e) s'il avait l'intention d'avoir un autre enfant un jour (sans prendre en compte les enfants par alliance ou adoption).

Enfin, les femmes répondantes tout comme les hommes devaient à la suite des ces questions filtres répondre aux questions suivantes :

- quel est le nombre total d'enfants que vous avez l'intention d'avoir, y compris ceux que vous avez déjà (ne comptez pas les enfants par alliance et par adoption) ?
- quel est le nombre total d'enfants que vous avez l'intention d'avoir, y compris ceux que vous avez déjà et l'enfant que vous ou votre conjoint (e) (de fait) attendez actuellement ? (seulement pour les répondants qui attendaient un enfant)

- *Remarques sur la terminologie utilisée : désir d'enfants*

Plusieurs termes sont souvent utilisés pour désigner « le désir d'enfants » : intentions de fécondité ou souhaits de fécondité, aspirations de fécondité, pronostics de fécondité ou nombre total d'enfants prévus. Notons d'abord que le terme « désir » sous-entend dans cette étude la tendance vers un objectif connu ou imaginé (dictionnaire Petit Robert). De ce fait, il recouvre les termes « aspirations, intentions, souhaits et visées », ce qui ipso-facto nous éloigne de son deuxième sens se rapportant à la concupiscence ou à la « libido ». En revanche, le terme « pronostic » suggère une idée de prévision, c'est-à-dire ce qui est considéré comme probable.

Suite à cette mise au point, on se rend à l'évidence que les termes «nombre d'enfants prévus» et «intention de fécondité» utilisés respectivement en 1984 et en 1995 mesurent bel et bien une même réalité : le désir d'enfant (car, telle que formulée la réponse à la question sur le nombre total d'enfants prévus constitue un pronostic de fécondité).

Ainsi, au-delà de toutes considérations sémantiques trop serrées, le terme désir d'enfants dans cette étude est employé au sens des intentions de fécondité, du nombre total d'enfants prévus bref des aspirations ou pronostics de fécondité. Autrement dit, il correspond au nombre d'enfants souhaités, que ce souhait se réalise ou non.

Au sujet de l'interchangeabilité de ces termes, Henripin et Lapierre-Adamcyk. (1974), ont pu constater à partir des données empiriques, qu'il y'a peu de différence entre le nombre d'enfants prévus et le nombre d'enfants désirés ou souhaités. Dandurand et al (1994) définit alors « le désir d'enfants » comme

«le(s) souhait exprimé par un individu d'avoir un ou des enfants durant sa période de fécondité ».

Il s'agit d'un projet conditionnel de procréation (qu'entreprendrait aussi bien l'homme que la femme), tel qu'il pourrait se réaliser si les conditions jugées nécessaires à sa réalisation étaient satisfaites. Par contre, nous ne présumons pas l'existence du désir d'enfant chez tous les individus. Car, lors d'une enquête il y a sans doute des personnes qui n'ont aucun projet de procréation.

1.2.3 Les sources des données.

Les données sur lesquelles porte ce travail sont issues de l'enquête sur la fécondité du Canada de 1984 et de l'enquête sociale générale sur la famille cycle 10 de 1995. Ces deux opérations visaient à recueillir des informations permettant de dresser un

historique des grossesses, des méthodes contraceptives connues ou utilisées, de la situation matrimoniale et familiale, de la participation au marché de travail, en plus des renseignements sur plusieurs thèmes dont la mesure de certaines attitudes envers le mariage, le divorce, l'avortement, les enfants, le partage des tâches au foyer, les intentions de fécondité etc. Particulièrement, dans l'enquête sociale générale sur la famille, furent collectées des informations sur les enfants, sur la famille dans laquelle le répondant a grandi et sur des thèmes d'intérêt général.

La population cible comprenait des personnes qui demeuraient au Canada (dans les 10 provinces), à l'exception des territoires du Nord-Ouest et du Yukon et des pensionnaires à plein temps d'un établissement institutionnel. La taille des échantillons est de 5315 femmes (uniquement) âgées de 18 à 49 ans en 1984 et de 10749 personnes des deux sexes âgées de 15 ans et plus en 1995. En ce qui concerne les 18-24 ans qui nous intéressent, les échantillons sus-mentionnés sont prélevés dans la même population et sont représentatifs. De ce fait, ils permettent bien de les atteindre. Comme indiqué ci-dessus en 1984 on a seulement les jeunes femmes et, en 1995, on a les hommes et les femmes. Le mode d'entrevue utilisé est le même aux deux dates : interviews téléphoniques centralisées auprès d'un échantillon de personnes choisies au hasard à partir d'un modèle probabiliste de sélection, d'une part d'un ménage en utilisant la technique de généralisation aléatoire du numéro de téléphone et, d'autre part d'identification de l'enquêté(e) éligible dans chaque ménage choisi. Les estimations des deux enquêtes ont été pondérées pour tenir compte des personnes qui n'ont pas de téléphone. Enfin, les taux de réponse de 70,2% et 80,7% respectivement en 1984 et 1995 indiquent que les deux échantillons sont d'une performance acceptable (pour plus de détails voir les rapports méthodologiques)¹. Ces indications proches d'une enquête à une autre permettent, lorsque les questions posées sont semblables de comparer les données issues de celles-ci.

¹ Victor Tremblay, Guy Trudel : Enquête sur la fécondité au Canada, 1984, Université de Montréal, Centre de sondage et Statistique Canada : Enquête sociale générale 1995 cycle 10 : La famille.

CHAPITRE II : FACTEURS DE VARIATION DU DÉSIR D'ENFANTS.

«la procréation humaine ne saurait être considérée uniquement sous l'aspect biologique. Le niveau et les tendances de la fécondité ne sont pas soumis chez l'homme à la seule puissance de l'instinct ».

A. Girard, Population n° 6, 1976. pp 1119-1145.

Précisons en guise de rappel que les termes de désir et souhait d'enfant, de projet et intention de fécondité sont utilisés dans ce document pour désigner une même réalité à savoir le nombre total d'enfants prévus y compris le ou les enfants déjà nés vivants, plus l'enfant attendu si la répondante était enceinte au moment de l'interview ainsi que le nombre supplémentaire prévu (voir cadre théorique).

Ceci étant, le présent chapitre se propose d'apporter autant que possible quelques éléments de réponse aux questions de type : qui sont les répondant (e)s qui en 1984 et 1995 déclaraient prévoir avoir des enfants? Est-ce que les intentions de fécondité ont varié entre les deux dates? Sont-elles associées à certaines caractéristiques? Avant d'aborder l'aspect relatif à la description du nombre total d'enfants prévus en fonction des caractéristiques des répondants, qu'en est-il de la présence du désir d'enfant dans la population échantillonnée aux deux opérations?

2.1- Évaluation de la présence du désir d'enfant.

Avez-vous l'intention (ou prévoyez-vous) d'avoir au moins un enfant dans l'avenir, y compris le ou les enfants déjà nés vivants? Telle fut en substance la question posée aux deux enquêtes (de 1984 et 1995) pour collecter l'information sur les intentions de fécondité auprès des répondants. L'exploitation de cette question fait ressortir qu'en 1984, sur un échantillon de 1318 femmes répondantes âgées de 18-24 ans, 1306 avaient donné une réponse précise.

Dans l'ensemble de ce sous-échantillon, 88,8% souhaitaient avoir des enfants, 10,3% n'en voulaient pas du tout et 0,9% étaient des indécises. Par contre, en 1995, sur 1298 répondants de deux sexes âgés de 18 à 24 ans, 84,6% souhaitaient avoir des enfants, 4,6% n'en voulaient pas du tout et les indécis représentaient 10,8%. Cependant, parmi les femmes répondantes de 18-24 ans à cette enquête de 1995, 87,0% désiraient avoir des enfants contre 4,4% qui n'en voulaient pas. Sur l'ensemble des deux enquêtes, les Canadiennes étaient plus de 87% à souhaiter avoir au moins un enfant dans leur vie.

En terme de proportions de femmes qui souhaitaient avoir au moins un enfant, il se dégage une relative stabilité. Par contre, nous relevons une légère différence au niveau des proportions des femmes qui ne voulaient pas d'enfants et chez celles qui étaient indécises. Ainsi, bien que la proportion des femmes qui ne voulaient pas du tout avoir d'enfants soit un peu plus élevée en 1984, c'est par contre en 1995 que la proportion des indécises est la plus élevée. Est-ce parce que les individus ont de plus en plus la maîtrise de leur fécondité? Ou encore, parce que l'évolution des mentalités a atteint un stade tel que les individus peuvent avoir des projets de vie en couple sans pour autant avoir des aspirations de fécondité? Ce dernier aspect semble être l'une des options qui s'offre vers laquelle certains individus s'orientent déjà.

Mis à part le fait que la présence du désir d'enfant soit clairement établie chez les personnes enquêtées, il ressort néanmoins une légère différence entre les femmes et les hommes enquêtés en 1995. 87,0% des femmes souhaitaient avoir des enfants contre 82,4% chez les hommes (significatif au seuil de 5%, T-test. Il s'agit d'un test qui permet de déterminer la différence nécessaire entre deux proportions pour que l'écart soit considéré au niveau du seuil donné comme significatif).

Tableau 2.1. Distribution des répondantes selon les intentions de fécondité et l'âge, 1984 et 1995. (en %)

Souhaits d'enfants	Groupes d'âge				Ensemble
	18-19 ans	20-21 ans	22-23 ans	24 ans	
En 1984					
Féminin N	313	377	419	209	1318
Oui	83,7	90,2	89,7	91,9	88,8
Non	14,7	8,7	10,7	7,2	10,3
Projets imprécis	1,6	1,1	0,3	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
En 1995					
Féminin N	161	179	171	106	617
Oui	85,7	91,6	84,2	85,8	87,0
Non	6,2	3,9	4,7	1,9	4,4
Projets imprécis	8,1	4,5	11,1	12,3	8,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Masculin N	202	193	201	85	681
Oui	83,2	80,8	84,1	80,0	82,4
Non	4,0	5,2	3,5	8,2	4,7
Projets imprécis	12,8	14,0	12,4	11,8	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2 Sexes N	362	372	372	191	1297
Oui	84,5	86,0	83,9	83,3	84,6
Non	5,0	4,6	4,3	4,7	4,6
Projets imprécis	10,5	9,4	11,8	12,0	10,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources enquêtes sur la fécondité de 1984 et sur la famille de 1995.

Le lien entre les aspirations de fécondité et l'âge à l'intérieur du groupe 18-24 ans semble n'indiquer aucune différence notable. A ce stade, il est difficile de conclure sur une quelconque tendance. Seulement les proportions des indécis semblent montrer une tendance à la hausse avec l'âge en 1995. Cet aspect pourrait certainement s'expliquer par le fait qu'à partir de 25 ans, les jeunes de manière générale arrivant au terme de leurs études, envisagent l'entrée dans la vie adulte et forment des couples (surtout des unions libres) au sein desquels se discutent désormais les projets de vie en général et de famille en particulier. Plus généralement, on pourrait penser au fait que, n'étant pas encore bien fixés sur leur situation sociale et économique, les jeunes

n'osent se prononcer sur une question aussi importante que celle de formuler des projets de fécondité. A ce sujet, Dandurand et al (1994), parlent des conditions actuelles d'existence. Ces chercheurs, mentionnent que « Pour les jeunes de la vingtaine, des conditions minimales doivent être réunies avant de songer à mettre au monde un enfant ». Ainsi, les conditions résidentielles et relationnelles stables, de même que des conditions socioprofessionnelles figureraient dans la liste des facteurs qui ont et/ou pourraient influencer les aspirations de fécondité. De son côté, Gokalp (1984) parle de « l'insécurité de l'avenir ».

En effet, en plus de ces facteurs liés aux conditions d'existence, nous annonçons également d'autres qui sont relatifs aux expériences vécues et à l'environnement familial dans lequel a grandi le jeune. Le rôle de ce groupe de facteurs sera examiné dans la section qui porte sur la variation du nombre total d'enfants souhaités en fonction des caractéristiques socio-démographiques et économiques des répondants.

2.2- Nombre total d'enfants prévus par les jeunes

Combien d'enfants les répondant(e)s qui ont des intentions précises veulent-ils?

46,2% des répondantes âgées de 18-24 ans en 1984 voulaient deux(2) enfants et 37,0% en voulaient trois(3) et plus. Tandis qu'en 1995, 51,5% des canadiennes prévoyaient deux(2) enfants et 38,4% déclaraient souhaiter avoir trois(3) et plus. Entre 1984 et 1995, la proportion des enquêtées qui souhaitaient avoir un peu plus de trois(3) ne diffère que de 1,4 point (voir graphique 2.1). Quant à la proportion des Canadiennes qui ne souhaitaient avoir qu'un seul enfant, elle demeure faible. De 5,6% en 1984, cette proportion passe dix ans plus tard à 5.3%. Cette tendance indiquerait toute chose égale par ailleurs que le cap d'un enfant est facilement franchi par les individus à tout le moins au niveau de leurs aspirations (déclarations).

Tableau 2.2 : Distribution des répondants(e)s âgés de 18-24 ans selon le nombre d'enfants souhaités (moins les indécis), 1984 et 1995.

Nombre d'enfants souhaités	1984	1995		
	Proportions en %	Proportions en % Femmes	Proportions en % Hommes	Proportions en % 2 sexes
0	10,3	4,8	5,6	5,2
1	5,6	5,3	5,6	5,4
2	46,2	51,5	56,8	54,2
3	25,8	25,8	22,4	24,1
4	8,9	9,4	7,3	8,3
5	1,3	3,2	2,4	2,8
6	0,7	0,0	0,0	0,0
7	0,1	0,0	0,0	0,0
8	0,1	0,0	0,0	0,0
11	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen	2,26	2,39	2,27	2,33

Sources enquêtes sur la fécondité de 1984 et sur la famille de 1995.

Chez les hommes en 1995, comme le montrent les données du tableau 2.2 et le graphique 2.2, plus de la moitié soit 56,8% souhaitaient avoir deux(2) enfants. Très peu (5,6%) n'en voulaient pas du tout et 32,1% aspiraient avoir trois (3) enfants et plus. En terme du nombre moyen d'enfants prévus, les hommes en 1995 prévoyaient avoir 2,27 contre 2,39 enfants chez les femmes. Bien que cette différence ne soit pas si importante (0,12 enfant), les femmes prévoyaient avoir un peu plus d'enfants que les hommes. Ce résultat, en tant que tendance et non en terme de valeur absolue, n'est pas différent de ce celui obtenu respectivement par Roussel chez les jeunes de 18-29 ans et par Gokalp (1981) chez les 18-25 ans dans le contexte français. Ces auteurs étaient arrivés au même constat selon lequel les femmes prévoyaient un peu plus d'enfants que les hommes.

Dans le présent travail, cette différence viendrait du fait qu'une proportion relativement visible des femmes serait beaucoup plus portée vers les pronostics de

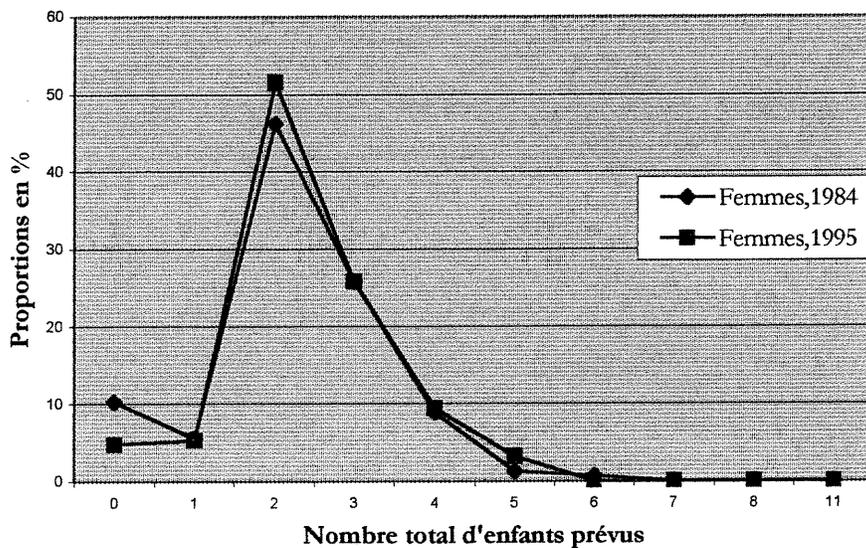
fécondité de trois enfants et plus (voir graphique 2.1)². Enfin, dans l'ensemble en 1995, le nombre moyen d'enfants prévus par les jeunes âgés de 18-24 ans des deux sexes est de 2,33 enfants avec 54,2% des répondants qui ne souhaitaient que deux (2) enfants, soit un peu plus de la moitié des répondants.

La variation dans le temps du nombre moyen d'enfants souhaités par les Canadiennes âgées de 18-24 ans aux deux opérations (de 1984 et 1995), laisse penser à une légère tendance à la hausse des pronostics de fécondité. Ce nombre moyen d'enfants prévus passe de 2,26 à 2,39 enfants, soit un écart de 0,13 point. Ce constat montre que malgré les changements qui s'opèrent au fil du temps (tant en ce qui concerne les mentalités qu'à ce qui trait aux attitudes relatives à la famille) et les hésitations, les jeunes tiennent à devenir parents. La tendance à la baisse de la proportion des répondantes qui ne voulaient pas du tout d'enfants, en serait certainement l'un des signes. Celle-ci passe de 10,3% en 1984 à 4,8% en 1995 soit une diminution de 5,5 points. Cependant, il ressort de ce qui suit que la dimension de la famille à deux enfants devient de plus en plus une norme autour de laquelle avoisinent les pronostics de fécondité des 18-24 ans.

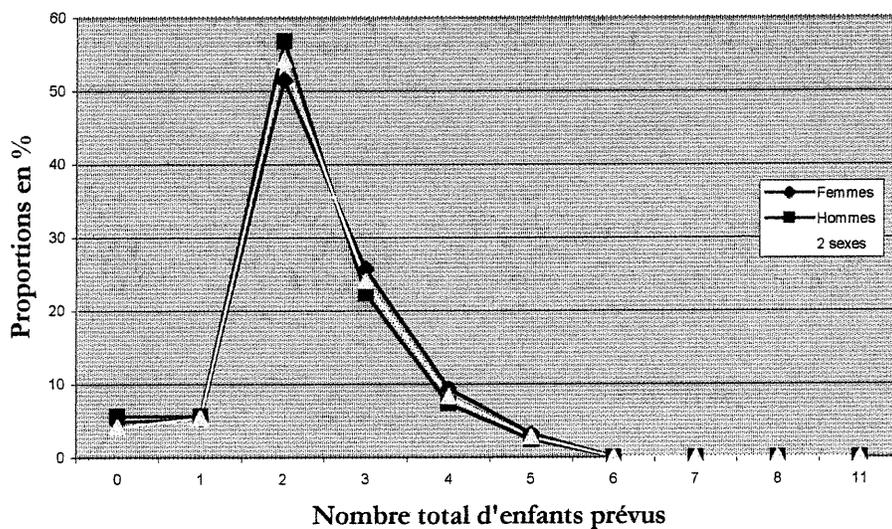
L'examen du nombre moyen d'enfants souhaités en fonction du lieu de résidence (tableau 2.3) appelle à deux constatations : premièrement, d'une enquête à l'autre dans le même lieu de résidence, les aspirations de fécondité des Canadiennes âgées de 18-24 ans en terme du nombre moyen d'enfants souhaités semblent signaler quelques variations dont la tendance est légèrement à la hausse. Chez les Québécoises, le nombre moyen d'enfants prévus entre les deux enquêtes est passé de 2,24 à 2,46; en Ontario de 2,31 on arrive à 2,36 et enfin dans le reste du Canada de 2,23 en 1984 on passe à 2,40 en 1995.

² Peut-être que ces graphiques ne sont pas adaptés à la nature de la variable. Leur intérêt est juste de pouvoir bien visualiser. Ce que les histogrammes ou diagrammes en bâton ne mettent pas clairement autant en évidence.

Graphique 2.1: Proportions des répondantes selon le nombre total d'enfants prévus, 1984 et 1995



Graphique 2.2: Proportions de répondants selon le sexe et le nombre total d'enfants prévus, 1995



Deuxièmement, dans l'ensemble ces résultats montrent qu'en matière d'aspirations de fécondité, le lieu de résidence (province de résidence) semble ne pas induire de différence chez les jeunes âgés de 18-24 ans aux deux enquêtes.

Tableau 2.3 : Nombre moyen d'enfants prévus par les répondantes selon le sexe et le lieu de résidence en 1984 et 1995.

Sexe	Provinces de résidence			Ensemble Canada
	Québec	Ontario	Reste Canada	
1984*				
Féminin	2,24	2,31	2,23	2,26
1995				
Féminin	2,46	2,36	2,40	2,39
Masculin	2,38	2,30	2,18	2,27
2 sexes	2,41	2,31	2,30	2,33

Sources enquêtes sur la fécondité de 1984 et sur la famille de 1995.

* A l'enquête sur la fécondité du Canada de 1984 on n'avait interrogé que les femmes.

2.3- Analyse comparative des intentions de fécondité chez les répondantes nées entre 1960-1966.

Il s'agit des répondantes qui en 1984 étaient âgées entre 18-24 ans. En 1995, elles avaient un âge compris entre 29 et 35 ans, c'est-à-dire des personnes qui auraient été des répondantes en 1984, si elles avaient été échantillonnées. Comme les deux échantillons étaient représentatifs, c'est-à-dire proches de la population totale sur laquelle ils étaient prélevés (du moins en ce qui concerne les caractéristiques), ces femmes constituent ainsi une cohorte. Bien que ce ne sont pas les mêmes femmes qui étaient interrogées aux deux opérations, nous pouvons toutes choses égales par ailleurs les comparer. Cet exercice nous permettra de saisir la variation des aspirations de fécondité avec l'âge.

Le tableau 2.4 ci-après donne la description des intentions de fécondité chez ces Canadiennes nées entre 1960-1966. A l'enquête de 1984, sur un échantillon de 1318 répondantes âgées de 18-24 ans, 88,8% avaient déclaré souhaiter avoir des enfants. Celles interrogées en 1995, issues de cette cohorte et qui avaient un âge compris entre 29 et 35 ans étaient un peu moins nombreuses à formuler des projets de fécondité, soit une proportion de 75,8%. Malgré cette diminution, il apparaît que la proportion des femmes qui affirment ne pas vouloir des enfants est moins élevée chez les 29-35 ans.

Cela semble être un signe selon lequel, à cet âge, la majorité des femmes aurait déjà eu au moins un enfant et que la proportion de 6,2%, pourraient représenter à coup sûr les femmes de cette cohorte qui n'auront réellement pas d'enfants dans leur vie. Par contre, dans la proportion de 18,0% des indéçises, certaines femmes pourront décider un peu plus tardivement d'avoir au moins un enfant. Mais aussi d'autres renonceront à avoir un.

Tableau 2.4: Intentions de fécondité chez les Canadiennes nées entre 1960 et 1966.

Souhaits de fécondité	Proportions en % des (18-24 ans en 1984)	Proportions en % des (29-35 ans en 1995).	Différence ente les proportions de 1984 et de 1995
Oui	88,8	75,8	diminution de ----- 13,0%
Non	10,3	6,2	diminution de ----- 4,1%
Projets imprécis	0,9	18,0	augmentation de ----- 17,1 %

Sources enquêtes sur la fécondité de 1984 et sur la famille de 1995.

Ainsi, lorsqu'on explore les données du tableau 2.5, on arrive au même constat que ci-dessus. Ce tableau donne selon le nombre total d'enfants prévus la distribution des femmes nées entre 1960-1966 qui avaient des intentions précises de fécondité (moins les indéçises). Chez celles qui en 1984 étaient âgées entre 18-24 ans, 46,2% déclaraient souhaiter avoir deux (2) enfants et 37% en voulaient trois et plus. En 1995, 51,5% des 29-35 ans souhaitaient avoir deux (2) d'enfants et 29,5% en voulaient trois (3) et plus.

Deux choses découlent de cette description. Il s'agit d'une part de la proportion un peu plus importante des femmes âgées de 29-35 ans qui ne voulaient qu'un enfant et d'autre part, le nombre moyen d'enfants prévus sans les imprécis (soit de 2,26 en 1984 à 2,12 enfants en 1995) a évolué à baisse durant la période. Quant aux écarts observés entre les proportions des deux séries, leur importance semble indiquer qu'aux âges élevés les Canadiennes ont tendance à ajuster leurs projets de fécondité à la dimension de la famille d'un à deux enfants comme en témoigne l'évolution des deux courbes du graphique 2.3.

Pour apprécier le réajustement maximum des pronostics de fécondité chez les femmes de 29-35 ans en 1995, nous avons classé les « imprécis » relatifs à cette distribution à 0. Sur cette base, on a calculé le nombre moyen d'enfants souhaités. Ainsi, si tous les « imprécis » décidaient de ne pas avoir un seul enfant, le nombre moyen d'enfants prévus chez les 25-39 ans connaîtra une légère baisse soit de 2,12 à 2,02 enfants (une différence de 0,10 point).

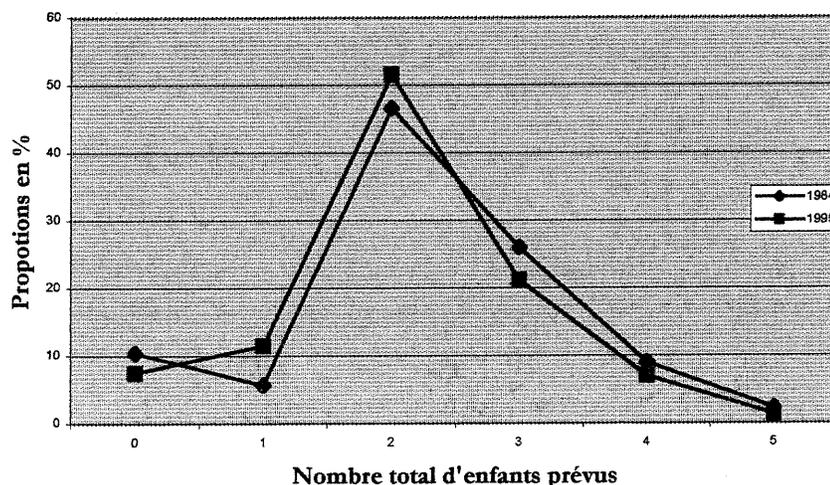
Tableau 2.5 : Distributions des répondantes âgées de 18-24 ans en 1984 et des 29-35 ans en 1995, selon le nombre d'enfants souhaités.

Nombre d'enfants souhaités	Proportions en %, 1984	Proportions en %, 1995	Différence entre 1984 - 1995 en %
0	10,4	7,5	diminution 2,9*
1	5,7	11,5	augmentation 5,8**
2	46,6	51,5	augmentation 4,9*
3	26,0	21,2	diminution 4,8*
4	9,0	7,0	diminution 2,0
5 et+	2,3	1,3	diminution 1,0
Total	100,0	Total 100,0	
-	Imprécis 0,9	Imprécis 18,0	
Nombre moyen	2,26	2,12	

Sources enquêtes sur la fécondité de 1984 et sur la famille de 1995.

Test sur les proportions significatif au seuil : * $\leq 5\%$ et ** $\leq 1\%$

Graphique 2.3: Proportions des répondantes nées entre 1960-1966 selon le nombre d'enfants prévus



Au regard de ce qui précède, il ne fait plus de doute que les intentions de fécondité évoluent à la baisse avec l'âge. Ce qui pourrait en retour laisser supposer qu'aux âges jeunes, les individus formulent leurs projets de fécondité certainement sans tenir compte du contexte et des autres paramètres qui soit influencent positivement soit négativement les projets de vie en général et de fécondité en particulier. C'est ce qui probablement justifie les ajustements constants des pronostics de fécondité opérés par les individus tout le long de leur vie reproductive.

2.4. Caractéristiques des répondants et le nombre total d'enfants prévus.

Les variables retenues ici le sont parce que l'information est disponible dans les bases des données utilisées. Mais aussi par leur pertinence souvent signalée dans les travaux antérieurs ainsi que par le souci de pouvoir réévaluer leurs effets sur les aspirations de fécondité. Il s'agit des variables suivantes : l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la langue maternelle, la religion, la pratique religieuse, l'instruction, le statut dans l'emploi, le fait d'avoir eu au moins un enfant né vivant ou non, les intentions de mariage et/ou du remariage, et le lieu de résidence. En plus de ces variables signalétiques, nous nous sommes également intéressés à l'examen de la relation entre le désir d'enfant(s) et certaines variables contextuelles à savoir, la taille de la famille d'origine (mesurée ici par le nombre d'enfants nés vivants de la mère du répondant), et enfin, l'environnement de l'enfance du répondant (mesuré par l'existence ou non de la fratrie et par le fait que le répondant ait vécu ou non avec les deux parents biologiques jusqu'à l'âge de 15 ans).

La principale préoccupation de cette section est de tenter de répondre à l'interrogation ci-après : Est-ce que le nombre total d'enfant(s) souhaité diffère selon les caractéristiques socio-démographiques et économiques des répondants? Une manière de répondre à cette question est de faire une lecture différentielle en comparant les pourcentages en lignes pour chaque modalité de la caractéristique considérée aux

pourcentages marginaux de ligne de l'ensemble de la variable. Ces pourcentages marginaux représentent respectivement les proportions moyennes des enquêtés qui ne souhaitaient pas avoir des enfants et de ceux qui en voulaient (selon le nombre souhaité), toutes modalités de la caractéristique confondues. En effet, si le nombre d'enfant(s) souhaité(s) était indépendant de la caractéristique en ligne, le pourcentage marginal obtenu (proportion moyenne) serait celui que l'on trouverait dans toutes les cases de la colonne en question. Ainsi, à partir des écarts à la proportion moyenne de chaque colonne, nous pourrions apprécier les variations des intentions de fécondité en fonction de chaque variable indépendante. Il s'agit, de décrire les écarts entre des pourcentages observés et ceux (tableaux A2.1 A2.2 et A2.3) qu'on aurait dû observer si les deux variables étaient indépendantes.

Cependant, afin de s'assurer de la justesse des résultats obtenus, nous avons d'abord effectué le test de Khi-deux (bilatéral) de Pearson. Ce test statistique permet de répondre à la question suivante : Peut-on dire que les résultats obtenus ne sont pas dus au hasard? Nous considérons dans ce travail que les résultats sont significatifs au seuil traditionnel $\leq 5\%$ (bilatéral). Il est considéré comme significatif lorsque la compatibilité de l'hypothèse d'échantillonnage au hasard avec les données est rejetée (c'est-à-dire que les résultats obtenus ne sont pas dus au hasard). Dans le cas où, cette hypothèse est confirmée, il ne sera pas utile de chercher à interpréter les résultats se rapportant à la (ou les) variable en question (Rouanet et al, 1990). Néanmoins, cela ne signifie nullement l'absence de relation entre la variable indépendante en question et la variable dépendante étudiée.

Les résultats du test figurent en annexe II et suggèrent d'abord pour les deux distributions des Canadiennes âgées de 18-24 ans en 1984 et en 1995, que l'hypothèse est confirmée (c'est-à-dire que les résultats obtenus seraient dus aux fluctuations de l'échantillonnage) pour les variables suivantes : niveau d'instruction, religion

d'appartenance, première langue apprise et parlée, statut dans l'emploi et lieu de résidence. Ensuite, en 1995, en plus des variables sus-énumérées, les résultats relatifs à l'âge et à l'état matrimonial ainsi que ceux se rapportant à l'environnement familial de l'enfance du répondant (le fait d'avoir grandi ou non avec les deux parents biologiques jusqu'à l'âge de 15 ans et la variable fratrie, c'est-à-dire le fait d'avoir grandi ou non avec les frères et/ou sœurs) ne sont pas significatifs.

Étant donné donc ce résultat du test (qui s'est révélé non significatif pour ces variables), nous nous abstenons de commenter les proportions afférentes (voir tableaux 2.6a et 2.6b). Il est fort probable que ce qu'on obtient comme résultats pour ces variables ne soient pas reproductibles à partir d'un autre échantillon choisi au hasard au sein de la même population.

Les données des tableaux sus-indiqués fournissent respectivement la description du nombre total d'enfant(s) souhaités ou prévus chez les Canadiennes en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques et économiques ci-dessus citées en 1984 et en 1995.

Par rapport à l'âge (en 1984) la variation des aspirations de fécondité est marquée par des fluctuations. Tantôt on a tendance à observer un continuum et tantôt une espèce de rupture. Ce schéma semble de ce fait traduire l'état d'esprit qui peut prévaloir à l'intérieur de ce groupe des 18-24 ans. Pour certaines, elles ne s'étaient pas encore posée la question et pour beaucoup d'autres, ce serait plus l'hésitation due à l'immaturation et à l'indétermination dans la situation future d'existence.

Tableau 2.6a : Répartition des Canadiennes âgées de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1984.

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				ensemble	Observations Valides (a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+		
Age *						
18-19	14,9	3,9	40,6	40,6	100,0	308
20-21	8,8	7,2	47,7	36,2	100,0	373
22-23	10,0	5,3	44,2	40,6	100,0	419
24 ans	7,2	6,7	58,2	27,9	100,0	208
Total	10,4	5,7	46,6	37,3	100,0	1308
Niveau d'instruction						
Inférieur au secondaire	10,5	7,6	44,8	37,2	100,0	277
diplôme du secondaire	11,1	6,0	48,7	34,3	100,0	604
diplôme du collège	8,5	3,7	45,9	41,8	100,0	294
diplôme universitaire	11,2	4,8	44,8	39,2	100,0	125
Total	10,4	5,7	46,8	37,1	100,0	1300
Religion.						
Catholique	8,7	5,3	46,7	39,3	100,0	675
Protestante	11,4	5,1	47,8	35,8	100,0	475
Autres religions	-	-	-	-	100,0	40
Sans religion	15,5	8,6	40,5	35,4	100,0	116
Total	10,4	5,7	46,6	37,3	100,0	1306
Pratique religieuse *						
Régulièrement	7,2	2,2	44,8	45,8	100,0	404
Parfois, rarement	11,3	7,0	46,8	34,9	100,0	716
Jamais	13,4	8,1	50,0	28,5	100,0	186
Total	10,3	5,7	46,6	37,4	100,0	1306
Langue maternelle						
Anglais	11,8	5,1	45,2	37,9	100,0	797
Français	7,8	6,1	51,7	34,4	100,0	346
Autres langues	6,9	7,5	43,8	41,9	100,0	160
Total	10,1	5,7	46,7	37,5	100,0	1303
Enfants de la mère ... *						
1-2	12,3	5,4	52,2	30,1	100,0	276
3-4	9,1	6,1	47,9	36,8	100,0	570
5et+	10,7	5,3	41,8	42,2	100,0	457
Total	10,4	5,7	46,7	37,3	100,0	1303
État mat. du répondant *						
Célibataire	13,1	5,2	43,5	38,3	100,0	789
Marié	3,1	4,3	52,9	39,7	100,0	325
Union libre	13,8	8,1	46,9	31,3	100,0	160
Div+sép+veuves	-	-	-	-	-	35
Total	10,5	5,7	46,5	37,4	100,0	1309

Suite tableau 2.6a : Répartition des répondantes âgées de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1984.

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				ensemble	Observations Valides (a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+		
Projet de mariage ou remariage *						
Oui	8,8	4,9	47,3	38,9	100,0	830
Non	39,1	14,3	27,1	19,5	100,0	133
Ne sais pas	-	-	-	-	-	19
Sans objets	3,1	4,3	52,9	39,7	100,0	325
Total	10,4	5,7	46,5	37,3	100,0	1307
Répondant a eu au moins un enfant né vivant *						
Oui	0	9,1	43,6	47,3	100,0	275
Non	13,2	4,8	47,3	34,7	100,0	1033
Total	10,4	5,7	46,6	37,3	100,0	1308
Statut dans l'emploi						
Occupé	10,5	5,9	46,8	36,8	100,0	745
Non occupé	10,2	5,5	46,1	38,2	100,0	560
Total	10,3	5,7	46,5	37,4	100,0	1305
Lieu de résidence						
Québec	9,0	6,5	50,3	34,2	100,0	354
Ontario	9,3	6,2	46,1	38,4	100,0	453
Reste du Canada	11,9	4,6	44,7	38,8	100,0	497
Total	10,4	5,7	46,6	37,3	100,0	1307

Source enquête sur la fécondité du Canada de 1984.

(a) : Il s'agit du nombre de cas valides sur un total de 1318 jeunes âgées de 18-24 ans en 1984.

- Nombre d'observation inférieure à 50 cas.

* niveau de signification $\leq 5\%$ (bilatéral)

Le lien entre le nombre total d'enfants prévus et la « pratique religieuse », indique que les Canadiennes qui en 1984, pratiquaient régulièrement leur religion étaient plus enclines aux projets de fécondité de trois (3) enfants et plus. A l'opposé figuraient, celles qui ne la pratiquaient jamais. Dans ce groupe, celles qui avaient des projets souhaitaient en général avoir deux (2) enfants. La tendance générale qui se dégage est que plus la pratique religieuse est régulière, plus importante est la fréquence du pronostic de 3 enfants et plus; à l'inverse plus faible est la pratique, plus grande est la fréquence de l'absence de désir d'enfant ou du désir d'un seul enfant. Ce résultat est également observé chez les répondantes en 1995.

Tableau 2.6b : Répartition des répondants Canadiennes âgées de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				Ensemble	Observations valides (a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+		
Age						
18-19	6,7	4,7	51,0	37,6	100,0	149
20-21	4,1	8,2	45,6	42,1	100,0	171
22-23	5,3	3,3	56,3	35,1	100,0	151
24 ans	2,2	4,3	54,8	38,7	100,0	93
Total	4,8	5,3	51,4	38,5	100,0	564
Niveau d'instruction						
Inférieur au secondaire	1,1	7,6	48,9	42,4	100,0	92
diplôme du secondaire	8,6	4,1	51,3	36,0	100,0	197
diplôme du collège	3,7	6,5	50,2	39,6	100,0	217
diplôme universitaire	-	-	-	-	100,0	47
Total	4,7	5,4	50,8	39,1	100,0	553
Religion.						
Catholique	4,2	3,8	50,6	41,5	100,0	265
Protestante	3,9	3,9	52,6	39,5	100,0	152
Autres religions	-	-	-	-	100,0	14
Sans religion	8,0	10,4	51,2	30,4	100,0	125
Total	4,9	5,4	51,3	38,5	100,0	556
Pratique religieuse *						
Régulièrement	8,2	5,5	45,2	41,1	100,0	73
Parfois, rarement	2,0	3,1	57,7	37,2	100,0	196
Jamais	5,8	6,8	49,0	38,4	100,0	294
Total	4,8	5,3	51,5	38,4	100,0	563
Langue maternelle*						
Anglais	3,3	7,1	52,2	37,4	100,0	364
Français	7,5	2,3	44,4	45,9	100,0	133
Autres langues	8,3	0	63,3	28,3	100,0	60
Total	4,8	5,2	51,5	38,4	100,0	557
État mat. du répondant						
Célibataire	6,1	5,4	50,4	38,1	100,0	391
Marié	0	3,0	53,7	43,3	100,0	67
Union libre	3,0	6,1	54,5	36,4	100,0	99
Div+séparés+veufs (ves)	-	-	-	-	-	5
Total	4,8	5,2	51,4	38,6	100,0	562
Projet de mariage/ou remariage *						
Oui	3,2	2,9	54,1	39,8	100,0	407
Non	15,1	17,4	39,6	27,9	100,0	86
Sans objets	0	2,9	52,9	44,3	100,0	70
Total	4,6	5,2	51,7	38,5	100,0	563

Suite tableau 2.6b : Répartition des répondants Canadiennes âgées de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				Ensemble	Observations valides (a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+		
Répond. a eu enfant...*						
Oui	0	12,5	50,0	37,5	100,0	104
Non	5,9	3,7	51,6	38,8	100,0	459
Total	4,8	5,3	51,3	38,6	100,0	563
Répond. a vécu, parents..						
Oui	4,5	5,6	51,1	38,8	100,0	534
Non	-	-	-	-	100,0	30
Total	4,8	5,3	51,4	38,5	100,0	564
Répond. grandi, fr./sœur						
Oui	4,4	5,2	51,3	39,1	100,0	522
Non	-	-	-	-	100,0	42
Total	4,8	5,3	51,6	38,3	100,0	564
Lieu de résidence						
Québec	6,3	3,5	43,7	46,5	100,0	142
Ontario	5,1	6,1	55,3	33,5	100,0	197
Reste du Canada	3,6	5,4	53,4	37,6	100,0	223
Total	4,8	5,2	51,6	38,4	100,0	562

Source enquête sur la famille (cycle 10) de 1995.

(a) : Il s'agit du nombre de cas valides sur un total 1298 jeunes âgés de 18-24 ans en 1995.

- Nombre d'observations valides inférieur à 50 cas.

* niveau de signification $\leq 5\%$ (bilatéral)

La relation entre le nombre total d'enfants prévus et la taille de la famille d'origine (mesurée par le nombre total d'enfants nés vivants de la mère de la répondante) suggère une association positive entre ces deux variables. Lorsque la taille de la famille d'origine augmente, la proportion qui prévoient trois (3) enfants et plus augmente et celle qui n'en prévoient pas s'abaisse. Ainsi, les répondantes issues des familles de cinq(5) enfants et plus étaient plus nombreuses aux pronostics de trois enfants et plus. Cette corrélation positive entre le nombre total d'enfants souhaités et la taille de la famille d'origine a souvent été observée dans les travaux antérieurs. A ce propos, Henripin et al³, (1981), mentionnaient que :

«des femmes désirant avoir beaucoup d'enfants sont elles- mêmes issues dans une grande proportion de familles nombreuses ».

³ Jacques Henripin et al, 1981, citent L. Frenette, Étude des femmes mariées du Québec qui désirent peu d'enfants, p 43-53.

Le lien entre les aspirations de fécondité et l'état matrimonial fait ressortir deux situations : en 1984, les répondantes célibataires sont plus nombreuses à ne pas souhaiter avoir des enfants. Quant aux femmes en union libre, elles sont moins favorables aux projets de fécondité de trois (3) enfants. Alors que les aspirations de fécondité des mariées étaient portées vers la taille de la famille de deux (2) enfants et plus. La proportion des répondantes qui souhaitaient avoir trois (3) enfants et plus varie de façon décroissante : des mariées en passant par les célibataires aux répondantes en union libre.

Le fait d'avoir un projet de mariage semble assez déterminant dans la formulation des projets d'enfant. Les Canadiennes informatrices qui lors des deux enquêtes avaient déclaré avoir un projet de mariage étaient plus nombreuses à vouloir avoir trois enfants et plus (après celles qui étaient mariées au moment des enquêtes). Par contre, celles qui n'avaient pas de projets de mariage se caractérisent aux deux dates par leur présence très marquée dans le groupe de femmes qui ne voulaient pas du tout avoir d'enfants. Enfin, les femmes répondantes appartenant à ce groupe (sans projet de mariage) ayant des aspirations de fécondité, étaient un peu plus nombreuses à souhaiter avoir un (1) enfant seulement. Toutefois, quelques-unes parmi elles ont formulé les projets d'au moins trois (3) enfants. Par contre, l'examen des écarts à la proportion moyenne (tableaux A2.1 A2.2) nous convainc du fait que ces femmes ont dans l'ensemble de faibles aspirations de fécondité. Ces écarts donnent une description plus nette de ces pourcentages. Ces derniers examinés comme tel, peuvent conduire à l'erreur de lecture la plus courante. Celle qui consiste à mettre en avant les pourcentages les plus élevés (ou les plus faibles) trouvés dans le tableau⁴.

⁴ Les différences entre les pourcentages ne reflètent souvent que des différences de marge ! Dans ce cas précis, la colonne de 2 enfants ayant beaucoup d'effectifs de personnes qui souhaitent ce nombre d'enfants, il n'est pas surprenant qu'elle présente de nombreux pourcentages d'un ordre élevé. Ainsi, une valeur de 39,6% chez les femmes sans projet de mariage en 1995, fait partie des pourcentages élevés de cette colonne mais s'éloigne fort bien de la proportion totale de la colonne qui est de 51,7 et lui est même inférieure (voir tableaux 2.6a et 2.6b). Ces pourcentages sont des pourcentages d'indépendance pour le calcul en ligne.

Les écarts à la proportion moyenne de +8,1% en 1984 et de +12,2% en 1995, montent effectivement, que les femmes sans projet de mariage ne voulaient en général avoir qu'un seul enfant. En plus, leur proportion semble évoluer à la hausse.

Certainement, partagées entre le désir d'expérimenter la maternité et l'incertitude de contracter un mariage, ces femmes choisissent une situation qui paraît moins lourde du point de vue responsabilité c'est-à-dire avoir un seul enfant. A ce sujet, il ressort de la littérature que certaines jeunes femmes célibataires décident d'avoir un enfant dont elles savent d'avance qu'elles auront à en assumer, seules, l'entière responsabilité Roussel et Festy, (op. cit). Il s'agit tout de même d'un comportement récent, encore exceptionnel et d'une faible ampleur.

La relation entre le nombre d'enfants prévus et le fait d'avoir eu au moins un enfants né-vivant montre que les Canadiennes répondantes à l'enquête de 1984 âgées de 18-24 ans, qui avaient répondu par l'affirmative à cette question sont un peu plus nombreuses à formuler les projets de fécondité de trois (3) enfants et plus. Par contre, celles qui n'avaient pas eu au moins un enfant né-vivant se signalent par leur attitude caractérisée par l'absence de projet d'enfants. En 1995, la proportion de celles qui veulent un enfant par rapport à la moyenne est très forte. Au regard de ce qui suit, il se profile l'idée qu'expérimenter au moins une fois la maternité est encore un projet largement partagé par les Canadiennes âgées de 18-24 ans.

Suite à cette première lecture comparative de la variation dans le temps du nombre total d'enfants prévus en fonction de certaines caractéristiques des Canadiennes âgées de 18-24 ans aux deux enquêtes, il convient de mentionner ce qui suit: on observe la stabilité dans le temps en matière de pronostics de fécondité chez les 18-24 ans. Deux enfants semblent constituer la dimension idéale de la famille.

Mais les variables taille de la famille d'origine et le fait d'avoir un projet de mariage introduisent la différence entre les enquêtées. Ainsi, d'une part se maintient dans le temps le lien positif entre la taille de la famille d'origine et le nombre d'enfants souhaités et d'autre part, le fait d'avoir un projet de mariage et/ou de remariage semble déterminant pour que les jeunes femmes aient des projets de fécondité.

Qu'observe-t-on chez les hommes en 1995 ? Est-ce que les caractéristiques socio-démographiques et économiques ci-dessus ont des effets différentiels selon les sexes en matière d'aspirations de fécondité?

Au niveau de signification bilatérale $\leq 5\%$ (du test de khi-deux), les Canadiens d'appartenance religieuse catholique, seraient un peu plus nombreux à prévoir plus d'enfants que les protestants. Par contre, loin de toute surprise, les «sans appartenance religieuse» sont les plus nombreux à ne pas prévoir d'enfants. Toutefois, dans ce groupe, ceux qui ont exprimé le désir d'avoir des enfants ne restent pas en marge de la dimension de la famille de deux (2) enfants souhaités par la majorité des jeunes de cet âge. Quant à la pratique religieuse, les répondants qui régulièrement pratiquaient leur religion semblent avoir moins d'aspirations de fécondité comparativement à celles dont la pratique est irrégulière. Ce résultat est contraire à ce qu'on observé chez les femmes en 1995. Il paraît de ce fait surprenant. Allons-nous admettre que l'influence de la pratique religieuse sur les projets de fécondités varie de façon différentielle selon le sexe? Il nous est difficile de le vérifier à partir de cette étude.

La relation entre le nombre total d'enfants prévus et le fait d'avoir le projet de mariage et /ou de remariage se traduit par des projets de trois (3) enfants et plus chez les répondants qui avaient des projets de mariage. En retour, l'absence de projet de mariage et/ou de remariage jouerait en défaveur des aspirations de fécondité. Ce résultat est identique à celui observé chez les Canadiennes aussi bien en 1984 et qu'en 1995.

Tableau 2.6c : Répartition des hommes répondants âgés de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				Ensemble	Observations valides(a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+		
Age						
18-19	4,5	9,6	50,3	35,6	100,0	177
20-21	6,0	4,2	60,8	28,9	100,0	166
22-23	4,0	3,4	58,0	34,7	100,0	176
24 ans	9,3	5,3	60,0	25,3	100,0	75
Total	5,4	5,7	56,7	32,2	100,0	594
Niveau d'instruction						
Inférieur au secondaire	7,0	9,6	53,5	29,8	100,0	114
diplôme du secondaire	6,1	7,6	55,5	30,8	100,0	263
diplôme du collège	4,5	1,3	59,6	34,6	100,0	256
diplôme universitaire	4,0	0	58,0	38,0	100,0	50
Total	5,7	5,7	56,4	32,2	100,0	583
Religion*						
Catholique	5,7	5,7	49,4	39,2	100,0	261
Protestante	1,4	6,8	66,2	25,6	100,0	148
Autres religions	-	-	-	-	100,0	32
Sans religion	10,7	3,6	64,3	21,4	100,0	40
Total	5,7	5,2	56,3	32,8	100,0	581
Pratique religieuse*						
Régulièrement	0	2,6	67,9	29,5	100,0	78
Parfois, rarement	3,1	5,2	52,6	39,1	100,0	194
Jamais	8,1	6,8	56,8	28,3	100,0	322
Total	5,6	5,6	56,8	32,0	100,0	594
Langue maternelle*						
Anglais	6,4	5,6	58,4	29,6	100,0	409
Français	4,7	7,8	55,0	32,6	100,0	129
Autres langues	-	-	-	-	100,0	47
Total	5,6	5,6	56,2	32,5	100,0	585
État mat. du répondant						
Célibataire	4,9	5,8	56,1	33,2	100,0	515
Marié	-	-	-	-	100,0	22
Union libre	14,3	7,1	57,2	21,4	100,0	56
Div+séparés+veufs (ves)	-	-	-	-	-	1
Total	5,6	5,7	56,7	32,0	100,0	594
Projet de mariage/ou remariage *						
Oui	2,7	5,1	57,4	34,8	100,0	489
Non et autres cas	23,5	9,9	50,6	16,0	100,0	81
Sans objets	-	-	-	-	100,0	23
Total	5,4	5,6	57,0	32,0	100,0	593
Répond. a eu enfant...*						
Oui	-	-	-	-	-	22
Non	5,8	5,1	57,4	31,7	100,0	571
Total	5,6	5,6	56,8	32,0	100,0	593

Suite tableau 2.6c : Répartition des hommes répondants âgés de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.

caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				Ensemble	Observations Valides(a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+		
Répond. a vécu, parents.. *						
Oui	4,7	5,4	57,7	32,2	100,0	569
Non	-	-	-	-	-	23
Total	5,4	5,6	56,9	32,1	100,0	592
Répond. grandi, fr./sœur *						
Oui	4,2	5,5	56,8	33,5	100,0	544
Non	-	-	-	-	100,0	49
Total	5,4	5,7	56,8	32,1	100,0	593
Lieu de résidence						
Québec	5,5	7,5	50,3	36,7	100,0	147
Ontario	5,1	4,7	62,1	28,1	100,0	235
Reste du Canada	6,1	5,6	55,4	32,9	100,0	213
Total	5,6	5,7	56,8	31,9	100,0	595

source enquête sur la famille (cycle 10) de 1995.

- Nombre d'observation inférieure à 50 cas. * niveau de signification $\leq 5\%$ (bilatéral) test de khi-deux de Pearson. (a) Il s'agit du nombre de cas valides sur un total 1298 jeunes âgés de 18-24 ans en 1995.

Pour des raisons d'une part de faibles effectifs et d'autre part celles relatives au fait que certaines variables ne deviennent significatives que dans la distribution regroupant les hommes et les femmes en 1995, nous nous référons au tableau 2.6d pour décrire les résultats se rapportant aux variables suivantes : niveau d'instruction, langue maternelle apprise et/ou palée, environnement de l'enfance du répondant (mesuré par l'existence ou non de la fratrie et par le fait que le répondant ait vécu ou non avec les deux parents biologiques jusqu'à l'âge de 15 ans).

Le lien entre le désir d'enfants et le niveau d'instruction (mesuré ici par le diplôme le plus élevé obtenu) montre que les catégories diplômés de collège et d'université sont les seules qui auraient plus un penchant pour des projets de fécondité de trois enfants et plus. Les répondants de niveau d'études inférieur au secondaire sont entre autres plus nombreux à formuler des projets de fécondité d'un enfant. Quant aux jeunes de niveau d'étude du secondaire, on croit comprendre que par rapport aux trois autres catégories, qu'ils sont plus nombreux à choisir pour ne pas avoir d'enfants.

Tableau 2.6d : Répartition des répondants de deux sexes âgés 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				Ensemble	Observations Valides(a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+		
Niveau d'instruction*						
Inférieur au secondaire	4,3	9,2	51,2	35,3	100,0	207
diplôme du secondaire	7,2	6,1	53,7	33,0	100,0	461
diplôme du collège	4,0	4,3	54,2	37,5	100,0	373
diplôme universitaire	2,1	1,0	56,7	40,2	100,0	97
Total	5,2	5,6	53,7	35,5	100,0	1138
Langue maternelle *						
Anglais	4,9	6,5	55,4	33,2	100,0	774
Français	6,1	5,0	49,4	39,5	100,0	261
Autres langues	4,7	0	53,8	41,5	100,0	106
Total	5,2	5,5	53,9	35,4	100,0	1141
Répond. a vécu, parents.. *						
Oui	4,6	5,5	54,5	35,4	100,0	1103
Non	15,1	3,7	49,1	32,1	100,0	53
Total	5,1	5,4	54,2	35,2	100,0	1156
Répond. grandi, fr./sœur *						
Oui	4,3	5,3	54,1	36,3	100,0	1066
Non	14,3	7,7	56,0	22,0	100,0	91
Total	5,1	5,4	54,3	35,2	100,0	1157

Source enquête sur la famille (cycle 10) de 1995.

(a) : Il s'agit du nombre de cas valides sur un total 1298 jeunes âgés de 18-24 ans en 1995.

* niveau de signification $\leq 5\%$ (bilatérale).

Au sujet des universitaires et collégiens, nous pensons qu'il ne s'agit là, que des pronostics qui certainement seront difficiles à réaliser. Leur réalisation pourra sans nul doute confrontée d'autres exigences de la vie. Parmi lesquelles on a l'âge assez avancé à la première maternité, la mise en couple notamment l'assurance quant à la stabilité familiale, à l'obtention d'un emploi convenable et stable qui tantôt pourront jouer en faveur tantôt en défaveur. On croit observer chez les répondants de niveau d'instruction inférieur au secondaire une apparente contradiction par rapport à ce qu'on sait sur le lien entre le niveau d'instruction et la fécondité. En effet, nous attendons observer de fortes aspirations de fécondité chez les moins instruits.

Le lien entre le désir d'enfant(s) et la langue maternelle apprise et/ou parlée montre que les francophones en 1995 prévoient avoir un peu moins d'enfants que les anglophones. Par contre, les répondants rangés dans la catégorie «autres langues» semblent être les seuls qui se signalent par un nombre d'enfant (s) prévus un peu plus élevé soit un écart à la moyenne de +6,1%. Ces derniers sont plus nombreux à formuler des projets de trois (3) enfants et plus.

La relation entre le désir d'enfant (s) et l'environnement de l'enfance du répondant (mesuré par l'existence ou non de la fratrie et par le fait que le répondant ait vécu ou non avec les deux parents biologiques jusqu'à l'âge de 15 ans) suggère que les répondants qui avaient vécu jusqu'à l'âge de 15 ans avec les deux parents biologiques et ceux qui ont grandi avec les frères et/ou sœurs, sont moins nombreux à ne pas vouloir avoir d'enfants. Tandis que, c'est dans le groupe des enquêtés qui ont répondu par la négation à toutes ces deux questions, que figurent plus de gens qui ne souhaitaient pas du tout avoir des enfants. Néanmoins, même si la fratrie et le fait d'avoir vécu avec des parents biologiques jusqu'à l'âge de 15 ans semblent être des stimulus des projets de fécondité, il est prématuré à ce stade de tirer une conclusion sur la force de la relation.

2.5 Caractéristiques des indécis en 1995.

Nous avons au début de ce chapitre constaté qu'à l'enquête sociale générale sur la famille de 1995, 140 répondants âgés de 18-24 ans n'avaient pas donné une réponse précise au sujet de leurs intentions de fécondité. Étant donné leur poids relatif représentant un peu plus de 10% de cette sous-population, nous avons jugé opportun de regarder leur profil socio-démographiques. D'abord, nous essayerons de dégager ce qui les diffère (s'il existe des différences) de l'ensemble des répondants. Ensuite, nous chercherons à comprendre pourquoi il y a plus d'hommes indécis que de femmes.

Les indécis sont des répondants qui ne se sont pas prononcés à la question «Avez-vous l'intention d'avoir au moins un enfant dans l'avenir, y compris le ou les enfants déjà nés vivants » ?

Les tableaux 2.7 et 2.8 ci-dessous donnent la description des « indécis » selon certaines caractéristiques et le sexe. Sur 140 répondants se trouvant dans ce cas, les hommes représentent 62,1%. L'âge moyen dans l'ensemble de ce sous échantillon (constitué des indécis) est de 21,7 ans. Comparativement aux répondants ayant exprimé clairement leurs intentions de fécondité, les deux structures par âge ne signalent guère de différences notables. Ce constat est valable pour les deux sexes. D'ailleurs, l'âge moyen chez les répondants aux aspirations de fécondité clairement exprimées est de 21,5 ans. Toutefois, deux caractéristiques semblent les différencier : l'état matrimonial et le fait d'avoir un projet ou non de mariage. Il ressort des tableaux sus-cités que 93,6% et 72,8% des indécis respectivement chez les hommes et les femmes sont des célibataires. De même, 41% des hommes et 32% des femmes indécis(es) n'avaient pas de projet de mariage (significatif au seuil de 1%, T-test. Il s'agit d'un test qui permet de déterminer la différence nécessaire entre deux proportions pour que l'écart soit considéré comme significatif au niveau d'un seuil donné).

Ces caractéristiques loin de prétendre expliquer l'indécision en matière de déclaration des intentions de fécondité dans le sous échantillon des jeunes âgés de 18-24 ans en 1995, donnent néanmoins une indication générale. On peut donc postuler que l'assurance dans un avenir familial stable, constitue chez les 18-24 ans un facteur d'émergence de certains projets dont celui de fécondité.

Par ailleurs, le niveau d'instruction semble justifier le fait qu'il y ait eu plus d'hommes indécis que de femmes. Parmi les femmes indécises 41% avaient au plus le diplôme du secondaire. Tandis que cette proportion chez les hommes est de 69%. Or nous avons vu dans la section précédente que le niveau d'instruction est en matière de désir d'enfant une variable de différenciation. Les répondants ayant obtenu le diplôme du collège et d'université avaient de fortes aspirations de fécondité comparativement à ceux dont le niveau d'instruction est égal ou inférieur au secondaire. Ce qui signifie qu'une proportion relativement importante des répondants de faible niveau d'instruction aurait certainement contribué à la fréquence des indécis chez les hommes.

Au delà de cette différence que semble expliquer le niveau d'instruction, on est tenté d'énoncer l'hypothèse selon laquelle expérimenter une maternité demeure encore pour une majorité de femmes un acte naturellement valorisant et constitue en soi une preuve de fertilité. Cette perception qu'ont les femmes pourrait être déterminante dans la compréhension du fait que les hommes soient plus nombreux que les femmes à ne pas se prononcer sur les aspirations de fécondité.

Tableau 2.7 : Répartition des hommes (âgés de 18-24 ans) indécis en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques, 1995.

Caractéristiques socio-démographiques	Proportions %		Ensemble
	Hommes indécis	Hommes aux réponses précises	
Age N			681
18-19	29,5	29,7	29,6
20-21	30,0	28,0	28,4
22-23	28,4	29,7	29,5
24 ans	11,4	12,6	12,5
Total	100,0	100,0	100,0
Niveau d'instruction N			671
Inférieur au secondaire	26,2	19,6	21,3
diplôme du secondaire	42,8	45,1	44,0
diplôme du collège	29,5	26,7	27,0
diplôme universitaire	2,3	8,6	7,7
Total	100,0	100,0	100,0
Pratique religieuse N			681
Régulièrement	14,8	13,0	13,9
Parfois, rarement	29,5	32,7	31,1
Jamais	27,8	27,2	27,5
Total	100,0	100,0	100,0
État mat. du répondant N			681
Célibataire	93,6**	86,8	90,0
Marié	5,6	3,7	4,6
Union libre	-	9,4	4,7
Div+séparés+veufs (ves)	1,1	0,2	0,7
Total	100,0	100,0	100,0
Projet de mariage/ou remariage N			681
Oui	54,1	82,5	68,3
Non	40,8**	13,7**	27,3
Sans objets	5,1	3,8	4,4
Total	100,0	100,0	100,0
Répond. a vécu, parents.. N			681
Oui	96,7	96,1	96,2
Non	3,3	3,9	3,8
Total	100,0	100,0	100,0
Répond. grandi, fr./sœur N			681
Oui	93,6	91,7	92,0
Non	6,4	8,3	8,0
Total	100,0	100,0	100,0
Lieu de résidence N			681
Québec	12,7	24,6	23,0
Ontario	37,4	39,5	39,3
Reste du Canada	50,0	35,9	37,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source enquête sur la famille (cycle 10) de 1995.

** Test-t significatif au seuil $\leq 1\%$

Tableau 2.8 : Répartition des femmes (âgées de 18-24 ans) indécises en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques, 1995.

Caractéristiques socio-démographiques	Proportions %		Observation valides
	Femmes indécises	Femmes aux réponses précises	
Age N			616
18-19	23,9	26,3	26,1
20-21	15,0	30,3	29,0
22-23	36,9	26,9	27,7
24 ans	24,2	16,5	17,2
Total	100,0	100,0	100,0
Niveau d'instruction N			596
Inférieur au secondaire	15,0	16,6	16,5
diplôme du secondaire	26,2	35,6	34,9
diplôme du collège	52,2	39,2	40,2
diplôme universitaire	6,6	8,6	8,4
Total	100,0	100,0	100,0
Pratique religieuse N			616
Régulièrement	6,8	13,0	12,5
Parfois, rarement	40,7	34,7	35,1
Jamais	26,3	26,2	26,2
Total	100,0	100,0	100,0
État mat. du répondant N			616
Célibataire	72,8**	69,3	69,6
Marié	17,1	11,9	12,4
Union libre	8,8	17,8	17,0
Div+séparés+veufs(ves)	1,3	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
Projet de mariage/remariage N			616
Oui	49,3	72,2	70,3
Non	32,2**	15,4**	16,8
Sans objets	18,5	12,4	12,9
Total	100,0	100,0	100,0
Répond. a vécu, parents.. N			616
Oui	89,9	94,6	94,2
Non	10,1	5,4	5,8
Total	100,0	100,0	100,0
Répond. grandi, fr./sœur N			616
Oui	93,1	92,6	92,7
Non	6,9	7,4	7,3
Total	100,0	100,0	100,0
Lieu de résidence N			616
Québec	15,4	25,4	24,6
Ontario	31,0	35,1	34,8
Reste du Canada	53,6	39,5	40,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source enquête sur la famille (cycle 10) de 1995.

** Test-t significatif au seuil $\leq 1\%$.

Conclusion

En définitive, malgré les 10,8% des indécis et les 4,6% des répondants qui ne voulaient pas du tout avoir des enfants en 1995, les jeunes âgés de 18-24 ans aux deux enquêtes souhaitent devenir parents. Dans l'ensemble, les données des deux enquêtes ont mis en évidence la présence du désir d'enfants chez une forte proportion (88,8% chez les répondantes en 1984 et 84,6% chez les répondants des deux sexes en 1995) des jeunes, quelles que soient leurs caractéristiques. Cependant, quelques constatations s'imposent : D'une part, les aspirations de fécondité évoluent à la baisse avec l'âge et d'autre part, la pratique religieuse est assez déterminante pour l'activation des aspirations de fécondité. Mais son effet serait aux prises avec d'autres variables qui annihileraient son influence. C'est ainsi que les pratiquants de leur religion d'appartenance se seraient eux aussi plus prononcés pour des projets de fécondité d'environ deux (2) enfants. De ce fait, ils ne sont plus du tout différents des autres, car le nombre moyen d'enfants souhaités est deux. Par ailleurs, les données soulignent aussi le caractère discriminatoire des variables suivantes : la situation matrimoniale, la taille de la famille d'origine, la fratrie, le fait d'avoir grandi avec les deux parents biologiques enfin le fait d'avoir ou non un projet de mariage. On a vu en particulier que vivre en union de fait et ne pas avoir de projet de mariage seraient chez les 18-24 ans des situations qui sont moins favorables au désir d'enfant(s). A l'opposé, le statut de marié, le fait d'avoir un projet de mariage ainsi que la taille de la famille d'origine semblent être associés positivement aux aspirations de fécondité. Enfin, l'existence de la fratrie et le fait d'avoir grandi avec les parents biologiques jusqu'à l'âge de 15 ans sont des éléments qui contribueraient à l'émergence des aspirations de fécondité.

Ce qui précède montre objectivement que le désir d'enfant serait enchevêtré dans un jeu complexe de relations avec un certain nombre de facteurs qui sont à la fois concordants et discordants. Finalement, ce constat nous conduit vers une autre piste à

savoir l'exploration du lien entre le désir d'enfant(s) et certains éléments d'attitudes relatives à la famille. En effet, comme le font bien remarquer Roussel et Festy (1979) :

«il est impossible de comprendre les variations des pronostics de fécondité sans s'interroger sur l'influence des opinions et représentations collectives qui gouvernent finalement les mœurs et les lois ».

Ainsi, notre troisième chapitre est consacré à l'appréciation de la part des opinions, des valeurs et des préférences liées aux enfants, à l'institution du mariage et à la famille dans la variation des pronostics de fécondité chez les 18-24 ans.

CHAPITRE III : ATTITUDES RELATIVES A LA FAMILLE ET INTENTIONS DE FÉCONDITÉ

«Quittant le domaine des indicateurs des comportements, l'analyse se tourne maintenant vers le monde plus flou et plus insaisissable des opinions et des mentalités»

Evelyne Lapiere-Adamcyk (1989)

L'objectif du présent chapitre est double : d'une part, on s'efforcera d'établir la structure factorielle des attitudes relatives à la famille chez les jeunes en 1984 et en 1995 ; d'autre part, on tentera de décrire la variation des aspirations de fécondité en rapport avec chaque dimension d'attitudes ainsi obtenue.

3.1. Identification des structures factorielles d'attitudes relatives à la famille.

Nous avons choisi l'analyse factorielle comme méthode statistique pour pouvoir identifier la structure des attitudes relatives à la famille. Du point de vue le plus général, le but de l'analyse factorielle n'est pas de fournir une explication mais plutôt de traiter une série de données de façon à identifier un nombre relativement restreint de variables qui puissent rendre compte des covariances d'un nombre plus élevé de variables. Dans la plupart des cas, on désire identifier ces variables latentes appelées facteurs ou encore dimensions de façon à fournir la description la plus simple possible des données. Dans le présent travail, cette méthode se justifie dans la mesure où nous avons plusieurs questions de mesure d'attitudes qui pourraient être complémentaires, voire redondantes. Or, notre préoccupation est de donner la description en des termes simples et clarifier ainsi la structure des dimensions existantes. De ce fait, l'analyse factorielle aidera à éliminer la redondance dans les données. Enfin, elle permettra d'afficher (pour identifier la colinéarité) les variables pour l'analyse multivariée que nous projetons d'utiliser au chapitre IV. Comme le faisait remarquer Eysenck (1955), cette dernière possibilité suppose que nous nous intéressons aussi à l'analyse factorielle parce que nous croyons à tort ou à raison, que ses résultats pourront fournir une indication sur les relations causales pouvant être vérifiées par d'autres types d'analyse.

Précisons en outre, qu'on utilise le terme général d'analyse factorielle pour parler de deux types d'analyse ayant de nombreux liens de parenté mais légèrement différents : l'analyse en composantes principales et l'analyse factorielle proprement dite (Durand, 2001). En outre, au niveau de l'analyse factorielle proprement dite, il existe deux catégories à savoir l'analyse factorielle exploratoire par opposition à l'analyse factorielle «confirmatoire». Cette dernière est souvent utilisée pour la confirmation des hypothèses ou d'un modèle. Dans le cadre de ce travail, nous utiliserons l'analyse factorielle exploratoire aux fins de regroupement des variables en vue de créer des échelles de mesure d'attitudes relatives à la famille chez les jeunes. Enfin, notons aussi qu'une multitude de solutions factorielles sont possibles pour chaque analyse, mais le logiciel ne peut en proposer qu'une seule, celle qui est la plus appropriée statistiquement que nous présenterons en terme de solution plausible qui n'est pas contredite par les données.

Afin de ne pas alourdir indûment le texte, nous avons opté de ne présenter dans le corps de ce document que des structures factorielles d'attitudes obtenues et quelques indications qui permettent l'appréciation des résultats. Les écart-types, les graphiques des valeurs propres, les déterminants de la matrice de corrélation ne figurent pas dans ce document. Quant aux analyses de fiabilité, seules les valeurs de alpha standardisé sont présentées dans les différents tableaux. Ces valeurs donnent aux lecteurs une indication à première vue quant à la consistance ou la cohérence interne de l'échelle de mesure d'une dimension d'attitude donnée. L'analyse de fiabilité aide en général le chercheur à partir de plusieurs indications à se fixer sur le fait que chacun des items de chaque facteur est une mesure équivalente ou non d'un même concept. Par exemple dans le tableau 3.1a, la valeur de alpha standardisé de 0,78 indique qu'on est en présence d'un facteur consistant. Car la valeur minimale recherchée est 0,7 (voir annexe III pour le mode de lecture des tableaux sur les dimensions d'attitudes).

3.1.1- Dimensions d'attitudes et dénomination, 1984

Nous avons d'abord effectué l'analyse factorielle des éléments d'attitudes relatives à la famille recueillis auprès des jeunes Canadiennes âgées de 18-24 ans répondantes à l'enquête de 1984. Quatre dimensions se sont ainsi dégagées (voir tableau 3.1a).

Les items fortement saturés du premier facteur sont tous en rapport avec l'approbation du recours au divorce en fonction de la présence ou non des enfants au sein du foyer conjugal. Cette dimension permettra d'explorer la présence d'attitudes traditionnelles face au divorce versus des attitudes modernes ou plus généralement contemporaines (conception qui sera caractérisée par l'acceptation du divorce peu importe la présence des enfants même en bas âge). Ce facteur résulte des réponses aux questions⁵ ci-après :

Q215a) est-ce que vous approuvez sans réserve, approuvez avec réserve ou désapprouvez tout à fait le divorce, si les conjoints ont des enfants en bas âge.

Q215b) est-ce que vous approuvez sans réserve, approuvez avec réserve ou désapprouvez tout à fait le divorce, si les conjoints ont des enfants adolescents.

Q215c) est-ce que vous approuvez sans réserve, approuvez avec réserve ou désapprouvez tout à fait le divorce, si les conjoints n'ont pas d'enfant.

Au regard des items qui composent cette dimension, nous l'identifierons désormais par Approbation du recours au divorce (en fonction de la présence ou non des enfants).

Les variables du deuxième facteur sont reliées avec l'approbation du recours à l'avortement pour préserver la santé de la mère. Ce facteur découle des opinions exprimées sur les questions suivantes :

Q228a) En admettant que l'avortement soit autorisé par la loi, seriez-vous pour ou contre le fait qu'une femme se fasse avorter si la grossesse met la vie de la mère en danger;

Q228b) En admettant que l'avortement soit autorisé par la loi, seriez-vous pour ou contre le fait qu'une femme se fasse avorter si la grossesse met la santé de la mère en danger;

⁵ Pour toutes les questions sur les opinions et attitudes nous ne présentons que des extraits. Le lecteur qui veut en savoir plus doit se référer à l'annexe.

Q228c) En admettant que l'avortement soit autorisé par la loi, seriez-vous pour ou contre le fait qu'une femme se fasse avorter si la femme a été violée.

Par conséquent, nous le dénommons « Approbation du recours à l'avortement pour des raisons thérapeutiques ».

Le troisième facteur est constitué des items qui sont par contre en rapport avec une attitude valorisant le mariage et l'enfant comme sources de bonheur ; en plus, le mariage vu comme cadre de constitution de la descendance (proche de la conception valorisant la famille intacte). Il sera tout le long de ce travail désigné par « valorisation du mariage et de l'enfant ». Les questions ci-dessous ont permis de recueillir l'information afférente.

Q207c) Pour avoir dans l'ensemble une vie heureuse, est-il pour vous très important, important, peu important ou pas important d'avoir au moins un enfant.

Q207b) Pour avoir dans l'ensemble une vie heureuse, est-il pour vous très important important, peu important ou pas important de se marier;

Q203c) Quand un homme et une femme décident de se marier, est-il tout à fait nécessaire, plutôt nécessaire ou pas nécessaire qu'ils désirent avoir des enfants ;

Quant à la quatrième dimension (ou facteur), ses items sont en rapport avec la cohabitation comme mode d'entrée dans la vie conjugale, mais aussi comme expression d'une vie amoureuse ne débouchant pas nécessairement au mariage. Nous conviendrons ainsi de l'appeler « Approbation de la cohabitation hors mariage ». Les énoncés ci-après avaient été utilisés pour obtenir de l'information relative à ce quatrième facteur :

Q205a) Croyez-vous qu'il est acceptable ou non acceptable qu'un homme et une femme décident de vivre ensemble sans être mariés s'ils veulent s'assurer que leur futur mariage va durer;

Q205b) Croyez-vous qu'il est acceptable ou non acceptable qu'un homme et une femme décident de vivre ensemble sans être mariés s'ils ont une attirance l'un pour l'autre mais ne veulent pas s'engager.

Ces dimensions comme en témoigne le tableau 3.1c sont les mêmes qui forment la structure factorielle d'attitudes obtenue à partir des données du Reste du Canada (moins le Québec). Tandis que, la structure du Québec prend en compte une dimension qui se rapporte aux opinions sur la stabilité du mariage et dont la fidélité des conjoints serait une des conditions pour garantir sa longévité. Il s'agit du facteur 4 (tableau 3.1b) qui provient des réponses données aux énoncés ci-dessous :

Q204d) Pour qu'un couple vive ensemble longtemps, direz-vous qu'il est très important, important, peu important ou pas du tout important que les conjoints soient fidèles l'un à l'autre.

Q203e) Quand un homme et une femme décident de se marier, est-il tout à fait nécessaire, plutôt nécessaire ou pas nécessaire qu'ils aient l'intention de rester mariés pour la vie.

Tableau 3.1a : Dimensions d'attitudes relatives à la famille : réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle, Canada, 1984.
KMO \approx 0,70

Résumé des Items	moyenne	Saturation factorielle				Communauté
		FACTEURS				
		1	2	3	4	
Q215b: approbation divorce si adolescents	1,95	0,916*	-0,053	0,002	0,075	0,425
Q215a: approbation divorce si jeune enfant	2,29	0,690*	-0,033	-0,050	0,023	0,509
Q215c: approbation divorce si pas enfant	1,50	0,522*	0,106	0,008	-0,030	0,264
Q228a : avortement si vie mère danger	1,14	-0,040	0,598*	0,028	0,009	0,162**
Q228b : avortement si santé mère danger	1,27	-0,099	0,571*	-0,035	0,028	0,159**
Q228c : avortement si viol	1,29	0,078	0,431*	0,002	-0,022	0,121**
Q207c : importance avoir au moins un enfant	1,39	0,065	-0,037	0,647*	-0,031	0,250
Q207c : importance se marier	1,93	-0,059	-0,032	0,587*	-0,051	0,238
Q203c : nécessaire désirer avoir enfant	2,26	-0,067	0,047	0,394*	0,054	0,119**
Q205a: acceptable vie ens. s'assurer futur mariage	1,20	0,066	-0,041	0,057	0,714*	0,208
Q205a: acceptable vie ensemble par attirance	1,39	-0,064	0,048	-0,061	0,590*	0,203
Valeurs propres :		2,566	1,497	1,338	1,251	
Variance totale expliquée %		19,905	7,871	6,916	5,882	
Valeurs alpha standardisé α		0,78	0,55b	0,60	0,60	

Méthode d'extraction : Moindres carrés non pondérés. Méthode de rotation : Oblimin avec normalisation de Kaiser.

** le niveau de saturation des items constituant le facteur; ** Les communautés initiales de ces items sont inférieures à 0.20. Mais nous les gardons dans l'analyse parce qu'au plan théorique, ce sont des variables dont on suspecte souvent l'association avec les aspirations de fécondité. b-indique un faible niveau de mesure du concept.*

Tableau 3.1b : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les répondantes Résidentes au Québec en 1984: réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle.

KMO = 0,698 ≈ 0,70

Résumé des Items	moyenne	Saturation factorielle				Communauté
		FACTEURS				
		1	2	3	4	
Q215b: approbation divorce si adolescents	1,98	0,020	0,053	0,719*	-0,053	0,540
Q215a: approbation divorce si jeune enfant	2,25	-0,025	0,001	0,958*	0,014	0,571
Q207b: importance se marier	2,23	0,748*	0,074	0,110	0,235	0,517
Q207c : importance avoir au moins un enfant	1,36	0,547*	-0,028	-0,041	-0,129	0,210
Q203c: nécessaire désirer avoir enfant	2,19	0,502*	0,147	-0,191	0,112	0,338
Q201: importance mariage quand vit ensemble	2,58	0,420*	-0,120	0,057	0,321a	0,417
Q211 : nécessaire se marier quand veut enfant	1,49	0,286*	-0,121	-0,001	0,219	0,224
Q205a: acceptable vie ens. s'assurer futur mariage	1,15	0,033	0,801*	0,054	0,031	0,441
Q205b: acceptable vie ensemble par attirance	1,32	-0,015	0,786*	-0,001	-0,024	0,435
Q204d: importance conjoints fidèles	1,41	-0,049	-0,026	-0,026	0,637*	0,229
Q203e: nécessaire rester marier pour vie	1,39	0,098	0,042	0,042	0,564*	0,324
Valeurs propres :		3,354	1,725	1,436	0,923	
Variance totale expliquée %		25,99	12,11	10,55	3,29	
Valeurs alpha standardisé α		0,72	0,78	0,84	0,59	

*Méthode d'extraction : factorisation alpha. Méthode de rotation : Oblimin avec normalisation de Kaiser. * le niveau de saturation des items constituant le facteur; (a) item corrélé sur deux facteurs, saturation forte sur le facteur 1 et l'analyse de fiabilité, témoigne de son appartenance à ce facteur.*

Tableau 3.1c : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les répondantes résidentes dans le Reste du Canada, en 1984 : réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle.

KMO = 0,693 ≈ 0,70

Résumé des Items	moyenne	Saturation factorielle				Communauté
		FACTEURS				
		1	2	3	4	
Q215b: approbation divorce si adolescents	1,94	0,888*	0,014	-0,047	0,099	0,509
Q215a: approbation divorce si jeune enfant	2,30	0,685*	-0,016	-0,035	0,015	0,395
Q215c : approbation divorce si pas enfant	1,53	0,588*	-0,013	0,087	-0,061	0,301
Q228a : avortement si vie mère danger	1,14	-0,024	-0,035	0,659*	0,057	0,203
Q228b : avortement si santé mère danger	1,29	-0,017	-0,064	0,514*	0,022	0,270
Q228c : avortement si viol	1,34	0,097	0,024	0,451*	-0,008	0,142**
Q207c : importance avoir au moins un enfant	1,39	-0,028	0,433*	-0,087	0,002	0,168**
Q207b : importance se marier	1,82	-0,024	0,895*	-0,068	0,009	0,314
Q207a : importance couple durable	1,43	-0,036	0,473*	0,232	-0,050	0,223
Q205a: acceptable vie ens. s'assurer futur mariage	1,22	0,030	0,077	-0,039	0,691*	0,456
Q205a: acceptable vie ens. s'assurer par attirance	1,41	-0,007	-0,099	0,096	0,409*	0,203
Valeurs propres :		2,614	1,677	1,343	1,102	
Variance totale expliquée %		19,517	10,151	7,401	4,471	
Valeurs alpha standardisé α		0,76	0,61	0,56b	0,46b	

Méthode d'extraction : Moindres carrés non pondérés. Méthode de rotation : Oblimin avec normalisation de Kaiser.

** le niveau de saturation des items constituant le facteur; ** Les communautés initiales de ces items sont inférieures à 0.20. Mais nous les gardons dans l'analyse parce qu'au plan théorique, ce sont des variables dont on suspecte souvent l'association avec les aspirations de fécondité. b-indique faible niveau de mesure du concept.*

Il ressort de la lecture conjointe de ces trois structures factorielles d'attitudes relatives à famille (tableaux 3.1a, 3.1b et 3.1c) que la structure du Canada reflète surtout celle des provinces anglophones. Le Québec malgré quelques similitudes se démarque. Les opinions sur l'approbation de l'avortement ne sont pas discriminantes. En plus le quatrième facteur qui ne s'est dégagé que dans cette province (mettant l'accent sur la fidélité et une vie de couple durable) témoigne de cette démarcation.

Après l'identification des structures factorielles d'attitudes avec les données de 1984, nous avons également effectué le même travail avec celles collectées dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1995 lors de l'enquête sociale générale cycle 10. Les structures ainsi dégagées sont présentées dans la section suivante.

3.1.2- Dimensions d'attitudes et dénomination, 1995

A l'instar de la précédente section, nous présentons ici cinq structures d'analyse factorielle réalisées pour l'ensemble du Canada (en tenant compte des observations des répondants des deux sexes âgés de 18-24 ans), le Québec, le Reste du Canada (provinces anglophones), et enfin pour chaque sexe pris séparément. Ainsi, le tableau 3.2a présente la structure factorielle pour l'ensemble du Canada en 1995. Cette structure est constituée de quatre dimensions ou facteurs.

Le premier facteur a trait aux opinions relatives au recours à la séparation des conjoints selon certaines circonstances. Ainsi, l'infertilité, l'infidélité et le désaccord sur le nombre d'enfants que le couple souhaitera avoir constitueront les motifs probables de dissolution d'une union de même que la mécontente sur la façon d'élever des enfants. Cette dimension est établie à partir des réponses données à la question ci-après :

Veillez me dire si vous pensez que les raisons suivantes sont suffisantes ou pour mettre fin à un mariage ou à une union libre désaccord quant au nombre d'enfants; l'infertilité du couple; Conflit quant à la façon d'élever les enfants; l'infidélité du (de la) conjoint (e) (de fait).

De ce fait, nous l'avons appelé «Approbation du recours à la séparation/divorce pour certaines raisons...»

Le facteur II que nous désignons par «valorisation du mariage, et de l'enfant» est obtenu à partir des réponses données aux questions suivantes :

Afin que vous soyez heureux (se), est-il très important, important, pas très important ou pas du tout important ... d'être marié(e)?

D'avoir au moins un enfant?

D'avoir une relation de couple durable?

De pouvoir occuper un emploi rémunéré soit à l'extérieur soit à la maison?

Au regard du contenu de cette dimension, il semble que, loin d'envisager seulement une vie familiale stable avec projet d'enfants, ces items laissent entrevoir que le projet de famille se conçoit en rapport avec la situation dans l'emploi (les jeunes associeraient la sécurité économique et financière dans la formulation de leurs projets de famille).

Les items du troisième facteur, sont reliés aux opinions relatives à la conception des rôles masculins et féminins. Ils visent de ce fait à apprécier les attitudes traditionnelles versus modernes relatives aux rapports de sexe. nous l'appellerons « Conception des rôles masculins et féminins ». La question qui a permis sa mise en évidence a été formulée comme suit :

Un homme devrait refuser une promotion au travail si cela implique de passer trop peu du temps avec sa famille.

Une femme devrait refuser une promotion au travail si cela implique de passer trop peu du temps avec sa famille.

Enfin, les items du quatrième facteur sont en rapport avec des opinions sur l'implication des deux partenaires dans l'exécution des tâches tant ménagères que celles relatives à l'éducation des enfants. Ce facteur que nous désignons par « Partage des tâches dans le foyer », résulte des opinions exprimées sur les énoncés ci- après :

Avoir un emploi, c'est bien beau, mais ce que la plupart des femmes souhaitent réellement c'est un foyer et des enfants;

Avoir une famille, c'est bien beau, mais ce que la plupart des hommes souhaitent réellement c'est d'avoir du succès dans leur travail;

*Un homme ne doit pas être nécessairement très impliqué dans les tâches quotidiennes liées à l'éducation des enfants; cela n'est pas principalement la responsabilité des hommes;
Si un homme gagne suffisamment d'argent pour que sa femme et ses enfants vivent confortablement, alors il a rempli son rôle d'époux et de père.*

Tableau 3.2a : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans en 1995: réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle.

KMO =0,87

Résumé des items	moyennes	Saturations factorielles				Communauté
		FACTEURS				
		1	2	3	4	
K30 : raison pour séparer désaccord sur le nombre enfants	2,31	0,905*	0,000	0,016	-0,000	0,684
K29 : raison pour s.p. infertilité du couple	2,37	0,834*	-0,009	-0,047	-0,035	0,621
K31 : raison pour séparer conflit façon d'élever enfants	2,36	0,753*	-0,032	-0,054	-0,029	0,508
K27: raison pour séparer, conjoint (e) infidèle	1,52	0,651*	0,064	0,062	0,085	0,489
C9 : importance d'être marié (e)	2,25	0,002	0,869*	0,008	-0,112	0,511
C10 : importance d'avoir au moins un enfant	2,14	-0,051	0,799*	-0,041	-0,016	0,508
C8 : importance d'avoir une relation de couple durable	1,72	0,125	0,607*	-0,013	0,178	0,560
C11 : importance de pouvoir occuper un emploi rémunéré....	1,92	0,033	0,607*	0,016	0,136	0,424
DVC27b : une femme devrait refuser une promotion ...	2,99	0,021	0,018	-0,938*	0,019	0,805
DVC27 : un homme devrait refuser une promotion ...	3,05	0,035	0,005	-0,883*	0,030	0,798
DVC26 : un homme qui gagne suffisamment d'argent a rempli son rôle	3,15	0,006	-0,025	0,027	0,780*	0,471
DVC25 : pas la responsabilité des hommes éducation enfants.....	3,49	0,064	0,015	0,079	0,757*	0,492
DVC22 : les femmes souhaitent un foyer et les enfants	3,05	-0,011	0,021	-0,126	0,592*	0,412
DVC24: les hommes souhaitent du succès dans le travail ...	2,88	-0,003	0,074	-0,143	0,550*	0,426
Valeurs propres :		5,985	1,734	1,346	1,047	
Variance totale expliquée %		40,157	9,757	8,005	4,803	
Valeurs alpha standardisé α		0,87	0,84	0,94	0,80	

Méthode d'extraction : Moindres carrés non pondérés. Méthode de rotation : Oblimin avec normalisation de Kaiser.

** le niveau de saturation des items constituant le facteur*

Par ailleurs, nous avons également effectué des analyses factorielles avec le sexe comme variable filtre. Les structures factorielles d'attitudes obtenues sont décrites dans les tableaux 3.2b et 3.2c. On retiendra que chacune de ces deux structures est constituée de quatre dimensions. Celle des hommes est identique à la structure factorielle d'attitudes dégagée au niveau de l'ensemble. Par contre, la structure factorielle d'attitudes qui provient des seules observations des femmes répondantes se distingue des deux autres au niveau des facteurs dénommés «valorisation du mariage, de l'enfant et de l'emploi» et «conception des rôles masculin et féminin». La différence avec le premier facteur vient du fait que la question de la valorisation de l'emploi ne ressort pas chez les femmes. Alors qu'en ce qui concerne la deuxième dimension ci-dessus citée, les femmes ont intégré dans leurs opinions un énoncé supplémentaire qui porte sur la situation d'un jeune enfant dont les deux parents travaillent. Cette attention particulièrement portée aux enfants par les femmes semble confirmer l'idée communément répandue d'une surprotection maternelle versus paternelle.

Enfin, deux autres structures factorielles d'attitudes relatives à la famille ont été établies en fonction du lieu de résidence au moment de l'enquête. Il s'agit de la structure des attitudes des répondants qui habitaient le Québec versus celle de ceux qui résidaient dans le Reste du Canada. Les résultats de ces analyses sont consignés dans les tableaux 3.2d et 3.2e ci-dessous.

On note que les deux structures ont le même nombre de facteurs à savoir trois. Cependant, pour être statistiquement acceptable, la structure d'attitudes du Québec a pris en compte 13 variables contre 11 variables qui ont rendu plausible la structure factorielle du Reste du Canada. De même, au niveau de leur composition, c'est-à-dire des items qui constituent chaque dimension, il se dégage que les facteurs I et III qui

portent respectivement, sur «l'approbation du recours au divorce pour certaines raisons...» et sur le «Partage des tâches dans le foyer » ont des contenus différents.

Au niveau du Québec, ces deux facteurs intègrent des aspects supplémentaires par rapport à ce qui existe au sein des mêmes dimensions mais au niveau des autres provinces (anglophones). Ces éléments qui se sont ajoutés dans la structure factorielle du Québec ont trait au niveau de l'approbation du divorce (facteur I) à la prise en compte d'un recours à la séparation pour des raisons de manque d'amour et/ou de respect. Par rapport au «partage des tâches au foyer » (facteur III), la solution factorielle globale du Québec suggère la prise en compte conjointement des considérations relatives à la conception des rôles masculin et féminin. Ainsi s'est ajoutée l'énoncé selon lequel «une femme devrait refuser une promotion au travail si cela implique de passer trop peu du temps avec sa famille ». On croit comprendre à travers ce qui suit qu'au Québec la question de l'équité dans le traitement entre l'homme et la femme tant au niveau public qu'au niveau du ménage a pris corps dans les mentalités.

Le constat fait avec les données de 1984 sur l'identité de la structure factorielle d'attitudes relatives à la famille des provinces anglophones avec celle de l'ensemble du Canada se trouve également confirmé avec l'enquête de 1995. Donc, à quelques exceptions près, la structure du Canada est le reflet de celle des provinces anglophones.

**Tableau 3.2b : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les hommes
Canadiens âgés de 18-24 ans en 1995: réponses moyennes et résultats
de l'analyse factorielle.**

KMO = 0,809 \approx 0,81

Résumé des items	moyennes	Saturations factorielles				Communauté
		FACTEURS				
		1	2	3	4	
K30 : raison pour séparer désaccord sur le nombre enfants	2,36	0,945*	-0,026	-0,007	0,008	0,760
K29 : raison pour s.p, infertilité du couple	2,39	0,838*	-0,038	0,062	-0,004	0,664
K31 : raison pour séparer conflit façon d'élever enfants	2,40	0,730*	-0,024	0,003	0,013	0,536
K27: raison pour séparer, conjoint (e) infidèle	1,54	0,716*	0,096	-0,021	-0,009	0,585
C9 : importance d'être marié (e)	2,24	-0,014	0,849*	0,027	-0,012	0,545
C10 : importance d'avoir au moins un enfant	2,16	-0,026	0,795*	0,014	0,026	0,560
C8 : importance d'avoir une relation de couple durable	1,73	0,103	0,737*	0,012	0,113	0,615
C11 : importance de pouvoir occuper un emploi rémunéré....	1,83	-0,089	0,730*	-0,032	0,067	0,496
DVC27b : une femme devrait refuser une promotion ...	3,03	0,020	0,013	0,919*	0,026	0,784
DVC27 : un homme devrait refuser une promotion ...	3,05	0,033	0,013	0,894*	0,018	0,781
DVC26 : un homme qui gagne suffisamment d'argent a rempli son rôle	3,04	0,018	-0,014	-0,027	0,701*	0,413
DVC25 : pas la responsabilité des hommes éducation enfants.....	3,41	0,066	0,027	-0,103	0,688*	0,414
DVC22 : les femmes souhaitent un foyer et les enfants	3,12	-0,030	0,014	0,101	0,577*	0,383
DVC24: les hommes souhaitent du succès dans le travail ...	2,78	-0,032	0,021	0,021	0,621*	0,426
Valeurs propres :		5,191	2,092	1,735	1,115	
Variance totale expliquée %		34,527	12,562	10,366	5,208	
Valeurs alpha standardisé α		0,88	0,87	0,93	0,74	

Méthode d'extraction : Moindres carrés non pondérés. Méthode de rotation : Oblimin avec normalisation de Kaiser.

** le niveau de saturation des items constituant le facteur*

**Tableau 3.2c : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les femmes
Canadiennes âgées de 18-24 ans en 1995: réponses moyennes et
résultats de l'analyse factorielle.**

KMO =0,91

Résumé des items	moyennes	Saturations factorielles				Communauté
		FACTEURS				
		1	2	3	4	
K30 : raison pour séparer désaccord sur le nombre enfants	2,26	0,101	0,043	-0,003	0,746*	0,628
K29 : raison pour s.p, infertilité du couple	2,33	-0,021	0,051	0,019	0,795*	0,585
K31 : raison pour séparer conflit façon d'élever enfants	2,32	-0,071	-0,003	0,103	0,785*	0,529
K27: raison pour séparer, conjoint (e) infidèle	1,50	0,297	-0,009	-0,039	0,472*	0,533
C9 : importance d'être marié (e)	2,27	-0,065	0,829*	-0,060	0,090	0,451
C10 : importance d'avoir au moins un enfant	2,12	0,050	0,751*	0,084	-0,106	0,469
C8 :importance d'avoir une relation de couple durable	1,70	0,320(a)	0,441*	0,029	0,138	0,465
DVC21 :jeune enfants vont souffrir si 2 parents travaillent.....	2,83	0,194	0,131	0,320*	0,189	0,563
DVC27b : une femme devrait refuser une promotion ...	2,95	0,007	0,015	0,943*	0,021	0,471
DVC27 : un homme devrait refuser une promotion ...	3,05	0,006	-0,025	0,930*	0,028	0,840
DVC26 : un homme qui gagne suffisamment d'argent a rempli son rôle	3,27	0,850*	-0,047	-0,005	-0,006	0,829
DVC25 : pas la responsabilité des hommes éducation enfants.....	3,57	0,733*	0,038	-0,034	0,094	0,568
DVC22 : les femmes souhaitent un foyer et les enfants	2,98	0,664*	0,043	0,122	-0,013	0,582
DVC24: les hommes souhaitent du succès dans le travail ...	2,99	0,455*	0,147	0,130	0,059	0,525
Valeurs propres :		6,932	1,333	1,079	0,860	0,450
Variance totale expliquée %		46,99	7,15	6,08	3,5	
Valeurs alpha standardisé α		0,83	0,79	0,95	0,85	

Méthode d'extraction : Moindres carrés non pondérés. Méthode de rotation : Oblimin avec normalisation de Kaiser.

** le niveau de saturation des items constituant le facteur*

(a) item corrélé sur deux facteurs, saturation forte sur le facteur II et l'analyse de fiabilité, témoigne de son appartenance à ce facteur.

Tableau 3.2d : Dimensions d'attitudes relatives à la famille chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans selon le lieu de résidence en 1995 : réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle Reste du Canada.

KMO =0,88

Résumé des items	moyennes	Saturation factorielles			Communauté
		1	2	3	
K30 : raison pour séparer désaccord sur le nombre enfants	2,35	0,904*	-0,005	0,005	0,708
K29 : raison pour s.p, infertilité du couple	2,39	0,850*	-0,008	0,002	0,651
K31 : raison pour séparer conflit façon d'élever enfants	2,46	0,744*	-0,044	0,001	0,505
K27: raison pour séparer, conjoint (e) infidèle	1,56	0,724*	0,056	-0,008	0,533
C9 : importance d'être marié (e)	2,18	0,022	0,911*	-0,099	0,551
C10 : importance d'avoir au moins un enfant.....	2,17	-0,073	0,764*	0,082	0,522
C8 : importance d'avoir une relation de couple durable	1,78	0,144	0,573*	0,211	0,576
DVC27 b : un homme devrait refuser une promotion ...	3,15	0,072	0,044	0,776*	0,324
DVC26 : un homme qui gagne suffisamment d'argent a rempli son rôle	3,22	0,112	0,075	0,749*	0,373
DVC22 : les femmes souhaitent un foyer et les enfants	3,16	-0,030	-0,035	0,536*	0,390
DVC24: les hommes souhaitent du succès dans le travail ...	2,95	-0,045	-0,022	0,523*	0,433
Valeurs propres :		5,065	1,617	0,981	
Variance totale expliquée %		42,465	11,677	4,955	
Valeurs alpha standardisé α		0,84	0,76	0,88	

Méthode d'extraction : Moindres carrés non pondérés. Méthode de rotation : Oblimin avec normalisation de Kaiser.

** le niveau de saturation des items constituant le facteur*

Tableau 3.2e : Dimensions d'attitudes relatives à la familles chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans selon le lieu de résidence en 1995: réponses moyennes et résultats de l'analyse factorielle. Québec
KMO =0,75

Résumé des items	moyennes	Saturation factorielles			Communautés
		1	2	3	
K30 : raison pour séparer désaccord sur le nombre enfants	2,18	0,791*	-0,025	0,136	0,624
K23 : raison pour séparer manque d'amour et de respect	1,29	0,774*	0,001	-0,164	0,518
K29 : raison pour s.p, infertilité du couple	2,30	0,571*	0,066	0,284	0,565
K31 : raison pour séparer conflit façon d'élever enfants	2,05	0,605*	0,014	0,208	0,564
K27: raison pour séparer, conjoint (e) infidèle	1,42	0,616*	0,067	-0,062	0,433
C9 : importance d'être marié (e)	2,47	-0,082	0,688*	0,007	0,326
C10 : importance d'avoir au moins un enfant.....	2,03	-0,018	0,746*	0,051	0,418
C8 :importance d'avoir une relation de couple durable	1,52	0,221	0,601*	-0,071	0,420
DVC27 : une femme devrait refuser une promotion ...	2,84	0,015	0,009	0,784*	0,807
DVC27b : une homme devrait refuser une promotion ...	2,83	0,083	0,124	0,732*	0,809
DVC26 : un homme qui gagne suffisamment d'argent a rempli son rôle	2,93	0,155	-0,149	0,494*	0,355
DVC22 : les femmes souhaitent un foyer et les enfants	2,70	-0,027	-0,031	0,603*	0,449
DVC24: les hommes souhaitent du succès dans le travail ...	2,64	-0,065	0,029	0,599*	0,410
Valeurs propres :		4,181	2,336	1,391	
Variance totale expliquée %		28,560	13,948	6,863	
Valeurs alpha standardisé α		0,83	0,72	0,79	

Méthode d'extraction : Moindres carrés non pondérés. Méthode de rotation : Oblimin avec normalisation de Kaiser.

** le niveau de saturation des items constituant le facteur*

En somme, notre analyse factorielle des éléments d'attitudes relatives à la famille chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans répondants à l'enquête sur la fécondité du Canada de 1984 et à l'enquête sociale générale sur la famille cycle 10 de 1995, a permis de dégager à partir de chacune des bases des données quatre dimensions d'attitudes. En 1984, on a retenu les dimensions relatives «à l'approbation du recours au divorce

en fonction de la présence ou non des enfants », « l'approbation du recours à l'avortement pour des raisons thérapeutiques », « la valorisation du mariage et de l'enfant » et enfin les « opinions sur l'approbation de la cohabitation hors mariage » vue à la fois comme prélude au mariage et comme expression des sentiments amoureux ne débouchant pas nécessairement au mariage.

En 1995, l'analyse factorielle a mis en évidence les dimensions suivantes : « approbation du recours à la séparation/au divorce pour certaines raisons.... », « valorisation du mariage et de l'enfant », « conception des rôles masculins et féminins » et les « opinions sur le partage des tâches dans le foyer ». A chacune des deux opérations sus-citées, chaque dimension ainsi identifiée a été discriminante dans le sous échantillon constitué des jeunes âgés de 18-24 ans.

Après cette brève présentation des différentes dimensions d'éléments d'attitudes relatives à la famille (chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans), une des questions fondamentales qui vient à l'esprit est celle qui consiste à savoir comment les répondants se sont positionnés par rapport aux différentes dimensions identifiées. En d'autres termes, quelle est l'opinion dominante au niveau de chaque dimension? Il s'agit là, d'une interrogation tout à fait légitime à laquelle on va s'efforcer de répondre dans la section suivante.

Mais avant d'emboîter ce second pas, soulignons que cette analyse factorielle (essai de systématisation), même si elle donne l'impression d'avoir mis de côté un nombre important de variables qui auraient pu être prises en compte dans les structures a l'avantage de découler d'un algorithme indépendamment de l'arbitraire de nos sens. En plus, au sein des facteurs qui en ont résulté, la question de la redondance des variables se trouve résolue. Ce qui nous rendra la tâche un peu plus aisée lors de l'analyse multivariée avec l'utilisation de la régression logistique.

3.2- Distribution des répondant(e)s selon les différentes dimensions d'attitudes relatives à la famille.

Il est question dans cette section de voir comment sont répartis nos jeunes à travers les différentes catégories de chaque facteur. L'accent sera mis principalement sur les structures d'attitudes obtenues au niveau de l'ensemble du Canada en 1984 et 1995. Mais, nous tenterons de comparer les distributions selon le lieu de résidence (Québec versus Reste du Canada) et le sexe (en 1995 seulement). La description de l'évolution des attitudes dans le temps ne portera si possible qu'en faisant le rapprochement des deux distributions des Canadiennes de 1984 et 1995. Quant aux hommes ils n'avaient pas été pris en compte lors de l'enquête de 1984.

Par ailleurs, pour chaque dimension d'attitudes identifiée par l'analyse factorielle, une variable composite d'échelle de trois à quatre modalités (ou positions) a été créée en additionnant les items constituant la dimension considérée. Ces modalités renvoient aux catégories d'échelle que sont : «favorables ou défavorables; en accord ou en désaccord et enfin opinions intermédiaires et mitigées ».

La catégorie d'échelle désignée par «favorable ou accord » regroupe toutes les réponses des enquêtés ayant approuvé positivement tous les items de la dimension ainsi que les réponses des répondants qui se sont exprimés favorablement au plus sur les 3/4 ou les 4/5 des items qui constituent la variable créée versus la catégorie dénommée «défavorable ou en désaccord ». Celle désignée par «opinions intermédiaires » prend en compte l'ensemble des réponses ou opinions moins tranchées (c'est-à-dire qui se situent entre les deux extrêmes ci-dessus décrites). Enfin, la catégorie d'échelle qualifiée par «opinions mitigées » regroupe toutes les réponses ou opinions floues, c'est-à-dire des réponses très diversifiées, diffuses qui ne sont pas faciles à classer parmi les trois premières catégories ci-dessus retenues.

Cette façon de codifier chaque variable composite est motivée par le souci de pouvoir facilement identifier les conceptions dites traditionnelles versus modernes ou contemporaines ainsi que des considérations semi-modernes ou semi-traditionnelles relatives à la famille.

Dans cette section nous procéderons d'abord par la présentation des distributions des répondantes selon les différentes dimensions d'attitudes obtenues à partir des données de 1984. Ensuite on s'intéressera à l'examen de celles obtenues avec les données de l'enquête sociale générale de 1995. Enfin, le rapprochement en guise de comparaison dans le temps des dimensions d'attitudes relatives à la famille chez les répondantes aux deux opérations n'interviendra qu'en troisième lieu.

Le tableau 3.3a ci-dessous donne la répartition des répondantes à l'enquête de 1984 en fonction de chaque dimension d'attitudes identifiée au moyen de l'analyse factorielle. Ainsi, les opinions favorables à l'approbation du recours au divorce en présence ou non des enfants (facteur I) représentent environ le dixième des observations contre 18,3% des répondantes qui l'ont désapprouvé. Par contre, les «opinions intermédiaires», c'est-à-dire l'approbation du recours au divorce avec réserve relève de 44% des répondantes âgées de 18-24 ans en 1984. Cette dernière proportion est une indication qui signifierait probablement une certaine hostilité de la part des jeunes quant au recours systématique au divorce, surtout lorsque le couple a des enfants. Ce groupe de jeunes serait ainsi proche de la conception semi-moderne du divorce. Tandis que la proportion de 18,3% des répondantes qui sont carrément défavorables au recours au divorce auraient des attitudes traditionnelles vis-à-vis du mariage et de sa stabilité.

Tableau 3.3a : Répartition des répondantes âgées de 18-24ans en 1984 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Canada.

Éléments d'attitudes relatives à la famille	Effectifs	Proportions en %
Facteur I : Approbation du recours au divorce....		
favorable au recours au divorce	151	11,5
défavorable au recours au divorce	239	18,3
opinions intermédiaires (accepte avec réserve)	570	43,5
opinions mitigées	350	26,7
Total	1309	100,0
Facteur II : Approbation du recours à l'avortement...		
favorable à l'avortement	979	76,9
défavorable à l'avortement	51	4,0
opinions mitigées	243	19,1
Total	1274	100,0
Facteur III : Valorisation du mariage et de l'enfant.		
d'accord avec cette l'opinion	525	41,6
en désaccorde avec cette opinion	195	15,5
opinions intermédiaires	251	19,9
opinions mitigées	292	23,1
Total	1263	100,0
Facteurs IV : Approbation de la cohabitation...		
favorable à la cohabitation hors mariage	806	61,6
défavorable à la cohabitation hors mariage	179	13,7
opinions intermédiaires	323	24,7
Total	1308	100,0

Source enquête sur la Fécondité du Canada, 1984

La dimension relative à l'approbation du recours à l'avortement thérapeutique (facteur II) a recueilli des opinions favorables auprès de 77% des répondantes. Cette forte approbation du recours à l'avortement pour préserver la santé et/ou la vie de la mère, suggère une double lecture : d'une part, les attitudes à l'égard de l'avortement seraient au fil des générations plus permissives et d'autre part, il semblerait que rien au monde, même pas pour l'acte aussi noble que celui de donner vie à un Être, les jeunes des générations récentes refuseraient de consentir des sacrifices, moins encore ceux qui pourraient mettre la santé et/ou la vie en danger. Cette attitude nettement différente des anciennes conceptions (où l'avortement était perçue comme un interdit) montre qu' au fil du temps certaines barrières culturelles sont affranchies.

Ainsi, en 1984, les répondantes avaient à l'égard de l'avortement une attitude plus contemporaine.

La valorisation du mariage et de l'enfant (facteur III) a été en 1984 le fait de 42% des répondantes contre 16% de celles qui ont marqué leur désaccord sur les trois énoncés de cette dimension. Ces femmes informatrices qui sont d'accord avec tous les items reconnaissent de ce fait que le mariage et l'enfant sont très importants et essentiels pour contribuer à les rendre heureuses. En même temps, elles ont aussi approuvé l'idée selon laquelle un homme et une femme qui décident de vivre ensemble devraient se marier lorsqu'ils désirent avoir un enfant. Elles auraient ainsi à l'égard du mariage et de l'enfant des attitudes que l'on qualifierait de traditionnelles. Pour ces femmes le mariage est le seul cadre par excellence de constitution de la descendance. En soulignant l'importance du mariage et de la place qui jadis lui fut accordée, Lapierre-Adamcyk (1989) écrivait :

« dans un passé qui correspond à la jeunesse des Canadiennes qui ont aujourd'hui 50 ans, le mariage constituait le seul cadre où la vie de couple pouvait se dérouler sans réprobation sociale; il était aussi le lieu universellement accepté pour la procréation et la socialisation des enfants.... ».

La répartition des répondantes en 1984 selon l'approbation ou non de la cohabitation hors mariage (facteur IV) montre que cette forme d'union a recueilli des opinions favorables de la part de 62% des enquêtées. Au regard de la proportion non moins négligeable (42%) des répondantes qui valorisent l'institution mariage, on pourrait être tenté d'admettre l'idée d'une contradiction entre ces deux résultats. En réalité, il n'y a pas de contradiction, car, certaines femmes répondantes auraient accepté l'union libre comme mode d'entrée en mariage et non comme son substitut. Pour d'autres, il est question d'une tolérance vis-à-vis d'un mode de vie en couple dans lequel elles pouvaient être au moment de l'enquête.

Pour celles qui étaient mariées, certaines auraient vécu avec leur partenaire avant de se marier. Quant aux opinions défavorables sur cette dimension, elles représentent 14% des répondantes. Ces dernières auraient une conception traditionnelle. Ces femmes n'admettraient pas d'une part qu'un mariage commence par un « essai » et d'autre part qu'un homme et une femme vivent ensemble juste pour leur attirance réciproque sans avoir à formuler de projet de mariage.

Au bout du compte, on pourrait faire observer qu'en matière d'approbation ou non de la cohabitation hors mariage, les femmes répondantes qui avaient en 1984 des attitudes modernes étaient plus nombreuses que celles dont les attitudes étaient plus traditionnelles. Ces deux groupes sont constitués respectivement par les femmes qui ont approuvé les deux items de cette dimension et par celles qui les ont désapprouvés (voir les items du facteur IV au tableau 3.1a).

Les quelques constatations qui suivent sont dégagées à partir des observations pour l'ensemble du Canada. Mais, bien évidemment elles ne sont pas de ce fait suffisantes pour permettre de dégager une conclusion qui tiendra compte des variations selon le lieu de résidence. Une manière d'en tenir compte consiste à examiner les résultats consignés dans les tableaux 3.3b et 3.3c qui décrivent respectivement la situation dans le Reste du Canada (provinces anglophones) et dans la province du Québec.

D'un point vue général, la distribution des répondantes selon chaque dimension d'attitudes obtenue au niveau du Reste du Canada n'est pas du tout différente de celle de l'ensemble du Canada. Ce résultat ne nous surprend pas dans la mesure où dans la section précédente, nous notions l'identité entre la structure d'attitudes du Reste du Canada et celle de l'ensemble du Canada. Ce qui devient alors intéressant à regarder est la distribution des répondantes qui résidaient dans la province de Québec (tableau 3.3c)

Tableau 3.3b : Répartition des répondantes âgées de 18-24ans en 1984 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Reste du Canada .

Éléments d'attitudes relatives à la famille	Effectifs	Proportions en %
Facteur I : Approbation du recours au divorce....		
favorable au divorce	167	17,5
défavorable au divorce	103	10,8
opinions intermédiaires (accepte avec réserve)	411	43,1
opinions mitigées	273	28,6
Total	963	100,0
Facteur II : Valorisation du mariage et de l'enfant		
d'accord avec cette opinion	315	33,2
en désaccord avec cette opinion	18	1,9
opinions intermédiaires	113	11,9
opinions mitigées	502	53,0
Total	947	100,0
Facteur II : Approbation du recours à l'avortement		
favorable à l'avortement	724	78,3
défavorable à l'avortement	38	4,1
opinions mitigées	163	17,6
Total	925	100,0
Facteurs IV : Approbation de la cohabitation ...		
favorable à la cohabitation hors mariage	554	57,9
défavorable à la cohabitation hors mariage	161	16,8
opinions intermédiaires	242	25,3
Total	957	100,0

Source enquête sur la Fécondité du Canada, 1984

Tableau 3.3c: Répartition des répondantes âgées de 18-24ans en 1984 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Québec, 1984

Éléments d'attitudes relatives à la famille	Effectifs	Proportions en %
Facteur III : Valorisation du mariage et de l'enfant.		
d'accord avec cette opinion	76	23,8
en désaccord avec cette opinion	52	16,3
opinions intermédiaires	22	7,0
opinions mitigées	170	52,9
Total	360	100,0
Facteurs IV : Approbation de la cohabitation...		
favorable à la cohabitation hors mariage	252	71,8
défavorable à la cohabitation hors mariage	18	5,2
opinions intermédiaires	81	23,0
Total	351	100,0
Facteur III : Approbation du recours au divorce...		
favorable au divorce	48	13,5
défavorable au divorce	72	20,3
opinions intermédiaires (accepte avec réserve)	158	44,6
opinions mitigées	77	21,6
Total	355	100,0
Facteur IV : Mariage stable et fidélité		
favorable à l'opinion	301	84,7
défavorable à l'opinion	3	1,0
opinions intermédiaires	51	14,3
Total	356	100,0

Source enquête sur la Fécondité du Canada, 1984

On observe à partir du tableau 3.3c ci-dessus, que l'approbation de la dimension valorisant le mariage et l'enfant est le fait seulement de 24% des répondantes contre 16% de celles qui sont défavorables à l'ensemble des énoncés constituant ledit facteur. Les répondantes qui résidaient en 1984 au Québec semblaient être ainsi moins enthousiastes pour le mariage. Étant donné que le contenu de ce facteur (c'est-à-dire le nombre d'items et leur signification) est différent du même facteur mais obtenu au niveau de l'ensemble du Canada et du Reste de Canada, il nous est impossible de les comparer.

Par contre, l'examen du positionnement des répondantes sur la dimension relative à la «stabilité du mariage et la fidélité des conjoints» montre que 85% des femmes enquêtées étaient favorables au fait que le mariage est une institution stable dont la fidélité doit être de règle pour qu'un couple vive ensemble longtemps. Cette forte proportion des répondantes qui ont approuvé cette dimension, semble indiquer que socialement une relation du couple mieux encore un mariage n'est pas perçu comme une simple relation éphémère d'une durée relativement courte. Ainsi, malgré leur âge et malgré la crise du mariage observée depuis les années 70, les jeunes Canadiens en général et celles qui en 1984 résidaient au Québec en particulier, réservaient encore dans le registre de leurs valeurs une place importante à la stabilité de l'institution mariage.

Cependant, les dimensions relatives à l'approbation du recours au divorce en présence ou non des enfants et sur la cohabitation hors mariage obtenues au Québec ont les mêmes contenus avec celles obtenues au niveau des provinces anglophones (Reste du Canada) et de l'ensemble du Canada. Ainsi, ces dimensions d'attitudes relatives à la famille sont comparables. L'objectif de cette comparaison est double : apprécier la variation de la structure des réponses pour chacune des deux dimensions d'une entité résidentielle à l'autre et dégager si possible l'opinion dominante.

A partir des données du tableau 3.3d la première constatation qui s'impose est que la structure des réponses d'une entité résidentielle à l'autre pour chacune des dimensions d'attitudes est identique. Ce qui laisse entrevoir que la variation des opinions chez les 18-24 ans, ne serait pas associée au lieu de résidence.

Au sujet de l'approbation du recours au divorce en présence ou non des enfants, l'opinion dominante tant au Québec que dans le Reste du Canada est que le recours au divorce ne doit pas être systématique.

Dans le tableau 3.3d cette conception est traduite par une proportion presque identique des répondantes (soit 45% et 43,1% respectivement au Québec et dans le Reste du Canada) qui avaient des opinions intermédiaires (pour cette dimension la catégorie d'échelle dénommée opinions intermédiaires renvoie à l'approbation du divorce avec réserve).

Tableau 3.3d : Distributions des répondantes selon 2 dimensions d'attitudes et le lieu de résidence au moment de l'enquête. 1984

Dimensions d'attitudes relatives à la famille	Proportions des répondantes en % par entité de résidence à l'enquête en 1984		
	Québec	Reste Canada	Ens. Canada
Approbation du recours au divorce...			
favorable au divorce	13,5	17,5	11,5
défavorable au divorce	20,3	10,8	18,3
opinions intermédiaires (accepte avec réserve)	44,6	43,1	43,5
opinions mitigées	21,6	28,6	26,7
Total	100,0	100,0	100,0
Approbation de la cohabitation hors mariage			
favorable à la cohabitation hors mariage	71,8	57,9	61,6
défavorable à la cohabitation hors mariage	5,2	16,8	13,7
opinions intermédiaires	23,0	25,3	24,7
Total	100,0	100,0	100,0

En ce qui est de l'approbation de la cohabitation hors mariage, l'opinion dominante est que celle-ci peut être admise si les deux partenaires ont une attirance l'un pour l'autre et quand on veut s'en servir comme moyen pour s'assurer si le mariage ultérieur sera durable. Cette légitimation de la cohabitation hors mariage au nom de l'amour et d'une certaine prudence, semble nous suggérer qu'il s'agit là d'une stratégie d'adaptation qui se développe et serait portée à combler le vide que laissent au fil des années les sanctions sociales et les contraintes institutionnelles qui jadis préservaient la stabilité de l'institution mariage. Il en va ainsi parce que l'Homme a peur du vide.

Regardons maintenant comment se sont positionnés les répondants à l'enquête de 1995 sur chaque dimension d'attitudes identifiée. Pour l'ensemble du Canada, le tableau 3.4a donne la distribution des répondants selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille. Il s'agit des répondants des deux sexes âgés de 18-24 ans en 1995.

Tableau 3.4a : Répartition des répondants des deux sexes âgés de 18-24ans en 1995 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Canada,

Éléments d'attitudes relatives à la famille	Effectifs	Proportions en %
Facteur I : Approbation au recours au divorce pour certaines raisons....		
favorables au recours au divorce	64	5,2
défavorables au recours au divorce	908	73,4
opinions mitigées	264	21,4
Total	1236	100,0
Facteur II : Valorisation du mariage, de l'enfant, et de l'emploi		
d'accord avec cette conception	997	78,3
en désaccord avec cette conception	79	6,2
opinions intermédiaires	197	15,5
Total	1273	100,0
Facteur III : Conception des rôles masculins et féminins		
conception traditionnelle	498	40,9
conception moderne	506	41,5
opinions intermédiaires	215	17,6
Total	1218	100,0
Facteur IV : « Partage des tâches dans le foyer »		
favorable au partage des tâches	165	13,0
défavorables au partage des tâches	727	57,1
opinions intermédiaires	380	29,9
Total	1272	100,0

Source enquête sur la Fécondité du Canada, 1995.

Il ressort que le facteur I relatif à l'approbation du recours à la séparation ou divorce pour certaines raisons telles que : le désaccord quant au nombre d'enfants, l'infertilité du couple, le conflit quant à la façon d'élever les enfants et l'infidélité du (de la) conjoint, n'était approuvé que par 5,2% des répondants contre 73,4% de ceux qui estimaient que ces raisons ne sont pas suffisantes pour mettre fin à un mariage ou à une union libre.

Quant aux opinions intermédiaires, c'est-à-dire, la proportion des répondants qui tantôt étaient pour, tantôt contre, elle est de 21,4%. Cette proportion non moins négligeable, semble témoigner de la difficulté à faire l'unanimité au sujet des raisons motivant le recours à la séparation. Toutefois, il est clair que l'opinion dominante sur cette dimension est la désapprobation du recours au divorce.

Au delà de cette opinion générale qui s'est dégagée, il est fort probable que ce résultat met aussi en évidence le fait que le divorce comme tout phénomène social n'est pas si simple à imaginer ou à mesurer, moins encore à partir d'une addition de raisons dont la gravité est perçue de façon très variable selon le contexte, les expériences vécues et les circonstances du moment.

Le facteur II a trait à la valorisation du mariage, de l'enfant et d'une relation de couple durable ainsi que de l'emploi. Ces éléments contribueraient semble-t-il à rendre la vie heureuse. 78,3% des répondants ont exprimé des opinions favorables contre 6,2% qui ont marqué un désaccord. Ce niveau d'acceptation est un signe révélateur de la place importante qu'occupent le mariage, l'enfant et l'emploi dans l'échelle des valeurs des jeunes canadiens qui étaient âgés de 18-24 ans en 1995. Lesquelles valeurs auront peut-être des effets sur leur comportement.

La conception des rôles masculins et féminins (facteur III) est ici mesurée par l'approbation ou non de l'énoncé suivant : *«un homme ou une femme devrait refuser une promotion au travail si cela implique de passer trop peu du temps avec sa famille»*. Sur cette dimension la conception traditionnelle des rôles masculins et féminins pour les hommes est relative à l'adhésion à la proposition ci-dessus et pour les femmes à la non adhésion à cet énoncé. Par contre, la conception moderne est le contraire de ce qui précède. Les répondants qui étaient d'accord avec cette opinion représentent 41% de l'échantillon des 18-24 ans contre 42% qui avaient marqué leur désaccord.

Ce résultat qui met en concurrence les deux types de conceptions, semble montrer qu'en matière des rapports du genre une nette évolution des mentalités s'opère au fil du temps et à travers les générations. Le positionnement un peu moins net des répondants sur l'une ou l'autre des deux principales modalités (accord et désaccord) de la variable composite en témoigne suffisamment.

La dimension sur le partage des tâches au foyer (facteur IV) a recueilli l'approbation de 13% des répondants contre 57,1% qui la désapprouvent. Les opinions intermédiaires sont le fait de 30% des enquêtés. Loin de toute surprise, la question du partage des tâches tant domestiques que celles relatives à l'éducation des enfants continue certainement au regard de ces proportions à alimenter les débats. D'ailleurs, la proportion de 30% des répondants qui ont des opinions peu nuancées est révélatrice d'une attitude qui puise son expression dans un contexte où le débat sur la question n'est pas encore achevé. Il s'agit en fait, du débat sur l'implication des hommes dans l'exécution des tâches ménagères. Toutefois, 13% des répondants qui sont favorables au partage des tâches, semble indiquer qu'un peu plus du dixième des jeunes âgés de 18-24 ans en 1995 dénonçaient ainsi, la caducité de la conception traditionnelle de la division sexuelle du travail.

Par ailleurs, soulignons que ce facteur sur le partage des tâches et celui sur la conception des rôles masculins et féminins n'ont pu être discriminants qu'avec les données de 1995. Et pourtant, en 1984 les questions similaires introduites dans l'analyse n'ont pu être retenues dans la solution factorielle globale. Leur émergence dix (10) ans plus tard comme dimensions d'attitudes à part entière est le signe que les mentalités changent. Ce qui en outre aurait sans doute des impacts sur d'autres sphères de la vie dont celle relative au projet familial en général et de fécondité en particulier.

**Tableau 3.4b : Répartition des répondants (hommes) âgés de 18-24ans en 1995
selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Canada,**

Éléments d'attitudes relatives à la famille	Effectifs	Proportions en %
Facteur I : Approbation du au recours au divorce pour certaines raisons....		
favorables au recours au divorce	31	4,8
défavorables au recours au divorce	488	75,5
opinions mitigées	127	19,7
Total	647	100,0
Facteur II : Valorisation du mariage, de l'enfant, et de l'emploi		
d'accord avec cette conception	541	81,1
en désaccord avec cette conception	50	7,4
opinions intermédiaires	76	11,5
Total	667	100,0
Facteur III : Conception des rôles masculins et féminins		
conception traditionnelle	243	37,4
conception moderne	273	42,1
opinions intermédiaires	133	20,5
Total	649	100,0
Facteur IV : « Partage des tâches dans le foyer »		
favorable au partage des tâches	101	14,9
défavorables au partage des tâches	364	54,0
opinions intermédiaires	209	31,1
Total	674	100,0

Source enquête sur la Fécondité du Canada, 1995.

Tableau 3.4c : Répartition des répondantes (femmes) âgées de 18-24ans en 1995 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Canada.

Éléments d'attitudes relatives à la famille	Effectifs	Proportions en %
Facteur I : Approbation du au recours au divorce pour certaines raisons....		
favorables au recours au divorce	33	5,6
défavorables au recours au divorce	420	71,2
opinions mitigées	137	23,2
Total	590	100,0
Facteur II : Valorisation du mariage et de l'enfant		
d'accord avec cette conception	461	82,4
en désaccord avec cette conception	94	16,7
opinions intermédiaires	5	0,9
Total	1273	100,0
Facteur III :conception des rôles masculins et féminins		
Conception traditionnelle	263	48,1
Conception moderne	243	44,5
opinions intermédiaires	40	7,4
Total	546	100,0
Facteur IV : « Partage des tâches dans le foyer »		
favorable au partage des tâches	64	10,8
défavorables au partage des tâches	363	60,6
opinions intermédiaires	171	28,6
Total	598	100,0

Source enquête sur la Fécondité du Canada, 1995.

Si nous ne croyons pas à tort ou à raison que la structure des opinions des hommes serait différente de celle des femmes; la description ci-dessus relative à tous les répondants des deux sexes devrait être suffisante pour dégager une conclusion sur l'opinion dominante au niveau de chaque dimension d'attitudes identifiée. En effet, comme le montrent les résultats consignés dans les tableaux 3.4b et 3.4c, la distribution des hommes sur chaque dimension d'attitudes n'est pas systématiquement différente de celle des femmes. Les deux structures des réponses sont sensiblement identiques à celle obtenue au niveau de l'ensemble des 18-24 ans des deux sexes confondus. De même, sauf pour quelques exceptions, le niveau d'approbation ou de désapprobation de chaque dimension demeure peu variable chez les femmes et les hommes ainsi qu'au niveau de l'ensemble des répondants.

Ainsi, nous arrivons à la constatation que dans le domaine des attitudes relatives à la famille, le sexe n'apparaît presque pas comme discriminant, à tout le moins chez les jeunes âgés de 18-24 ans répondants en 1995. Toutefois, ce postulat sera plus ou moins mis à l'épreuve au niveau de l'analyse multivariée.

Que constate-t-on finalement au sujet du positionnement des répondants sur chaque dimension d'attitudes esquissée au niveau de chaque entité résidentielle (au Québec et dans le Reste du Canada.) en 1995? Cette comparaison n'est possible qu'à partir de la seule dimension sur la valorisation du mariage et de l'enfant. Les dimensions sur l'approbation du recours au divorce pour certaines raisons et celle relative au partage des tâches dans le foyer ont des contenus différents d'une entité à l'autre (voir tableaux 3.2d et 3.2e). Une première réponse se présente comme suit : la distribution des répondants valorisant le mariage et l'enfant est sensiblement identique au Québec et dans le Reste du Canada (voir tableaux 3.4d et 3.4e). Deuxièmement l'opinion dominante est que le mariage, l'enfant et une relation de couple durable procurent une satisfaction à l'individu en contribuant à le rendre heureux. Cette opinion est demeurée la même quel que soit le lieu de résidence (Reste du Canada et Québec).

Au Québec seulement, la dimension d'attitudes sur l'approbation du recours à la séparation ou divorce pour certaines raisons a recueilli majoritairement des opinions intermédiaires, soit 85,7% des répondants. Sur cette dimension l'opinion dominante ne s'est pas clairement dégagée au Québec. Quant à la dimension d'attitudes relative au partage des tâches dans le foyer conjugal, la structure des réponses n'a rien d'étrange par rapport à ce qu'on a observé ailleurs.

Tableau 3.4d : Répartition des répondants des deux sexes âgés de 18-24ans en 1995 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Reste Canada

Éléments d'attitudes relatives à la famille	Effectifs	Proportions en %
Facteur I : Approbation du au recours au divorce pour certaines raisons....		
favorables au recours au divorce	32	3,9
défavorables au recours au divorce	621	74,6
opinions mitigées	179	21,5
Total	832	100,0
Facteur II : Valorisation du mariage et de l'enfant		
d'accord avec cette conception	725	85,0
en désaccord avec cette conception	121	14,2
opinions intermédiaires	7	0,8
Total	854	100,0
Facteur IV : « Partage des tâches dans le foyer »		
favorable au partage des tâches	227	26,7
défavorables au partage des tâches	289	34,0
opinions intermédiaires	334	39,3
Total	850	100,0

Source enquête sur la famille cycle, 10 de 1995.

Tableau 3.4d : Répartition des répondants des deux sexes âgés de 18-24ans en 1995 selon chaque dimension d'attitudes relatives à la famille, Québec.

Éléments d'attitudes relatives à la famille	Effectifs	Proportions en %
Facteur I : Approbation du au recours au divorce pour certaines raisons....		
favorables au recours au divorce	12	4,2
défavorables au recours au divorce	30	10,1
opinions mitigées	254	85,7
Total	296	100,0
Facteur II : Valorisation du mariage et de l'enfant		
d'accord avec cette conception	246	80,4
en désaccord avec cette conception	58	19,1
opinions intermédiaires	2	0,5
Total	306	100,0
Facteur IV : « Partage des tâches dans le foyer »		
favorable au partage des tâches	59	19,4
défavorables au partage des tâches	89	29,1
opinions intermédiaires	157	51,5
Total	306	100,0

Source enquête sur la famille cycle, 10 de 1995.

L'examen à titre de comparaison de la fréquence d'approbation ou de désapprobation des dimensions d'attitudes relatives à la famille entre 1984 et 1995 n'est possible que pour une seule dimension : la dimension valorisation du mariage et de l'enfant. Son contenu est demeuré le même d'une opération à l'autre. Cette comparaison ne concerne que les distributions des femmes répondantes aux deux enquêtes.

Tableau 3.4e : Distributions des répondantes sur la dimension «valorisation du mariage et de l'enfant », 1984 et 1995.

Valorisation du mariage et de l'enfant	Distributions des répondantes en %	
	1984	1995
D'accord	41.6	82.4
En désaccord	15.5	16.7
Opinions mitigées	32.9	0.9
Total	100.0	100.0

source enquête de 1984 et 1995

Il résulte de ce tableau que l'opinion dominante sur cette dimension demeure la valorisation du mariage, de l'enfant et de la stabilité du couple comme éléments contribuant au bonheur. On note également une relative stabilité des opinions opposées à cette conception. Par contre, on croit comprendre que la proportion relativement élevée des opinions mitigées en 1984 reflète l'état d'esprit qui prévalait dans les années 70 avec l'effet à retardement de la loi sur le divorce de 1968. Laquelle selon Péron et al (2000), était à l'origine de la montée de la divortialité entre 1972 et 1976. Il semble aussi que le développement de l'union libre dans les années qui ont suivi ces divorces et l'acceptation tacite des naissances hors mariages qui ont marqué la période de 1977 à 1991 (soit respectivement de 11% à 27%) sont autant de faits qui pourraient expliquer cette attitude. Toutes ces questions n'étant plus nouvelles en 1995, n'ont plus constitué un dilemme chez les répondantes qui se sont exprimées sans ambiguïté.

Ainsi, quels enseignements peut-on tirer de la description ci-dessus?

Il ressort qu'une certaine opinion dominante s'est dégagée sur chaque dimension d'attitudes identifiée et ce quelle que soit la source des données utilisée. Contrairement aux a priori, les jeunes répondants n'entretiennent pas que des opinions proches de la conception contemporaine de la vie. Par rapport aux dimensions d'attitudes relatives à l'approbation du recours au divorce/séparation et à la valorisation du mariage et de l'enfant, les opinions dominantes qui se sont dégagées sont proches des considérations traditionnelles du mariage et de sa stabilité. Au sujet, du divorce une forte proportion des répondants a désapprouvé son recours, surtout pas de façon systématique. Quant à l'importance du mariage et de sa stabilité ainsi que l'importance de l'enfant, les jeunes âgés de 18-24 ans ont majoritairement reconnu que ces éléments contribuent à rendre la vie heureuse.

Par contre, les opinions sur l'approbation de la cohabitation hors mariage et du recours à l'avortement pour des raisons thérapeutiques sont proches de la conception contemporaine. Les 18-24 ans étaient nombreux à légitimer la cohabitation au nom de l'amour et d'une certaine prudence quant à s'assurer de la durabilité d'un mariage ultérieur. De même, les attitudes à l'égard de l'avortement deviennent au fil des générations plus permissives.

Par rapport aux dimensions d'attitudes en émergence que sont la conception des rôles masculins et féminins et celle reliée au partage des tâches dans le foyer conjugal, les opinions dégagées sont moins nuancées. La distribution des répondants plus ou moins à part égale sur les catégories d'échelle « accord et désaccord » de la dimension sur les rôles masculins et féminins semble indiquer entre autres qu'autant dans le groupe des hommes que dans celui des femmes, l'idée d'une conception moderne des rapports de sexe se diffuse.

Quant à la dimension sur le partage des tâches au foyer, nous relevons déjà que les opinions exprimées sur celle-ci reflèteraient en général l'état d'esprit qui règne autour de cette question dans la société. Lequel, malgré le principe qui est déjà établi, serait encore marqué par des résistances de la part de certains acteurs sociaux et probablement aussi par une timide matérialisation dans les faits.

Finalement, quel serait le rôle de chaque opinion dominante sur les pronostics de fécondité? En d'autres mots, comment varient le nombre total d'enfants prévus selon que l'on valorise ou non le mariage, l'enfant et la famille versus la conception moderne des rapports de sexe ou encore selon que l'on accepte ou non le divorce, la cohabitation et le partage des tâches dans le ménage? La recherche de la réponse à cette question constitue l'objet de la section suivante.

3.3 Variation du nombre total d'enfants prévus en fonction des différentes dimensions d'attitudes relatives à la famille, 1984 et 1995.

Au chapitre II, nous avons examiné l'influence des variables exogènes sur la variation du nombre total d'enfants prévus. Cette section s'inscrit dans la même logique. Mais elle apprécie cette fois-ci, le rôle des éléments d'attitudes relatives à la famille (opinions sur le mariage, le divorce, la cohabitation, le partage des tâches dans le ménage ainsi que celles relatives à la valeur et au sens accordés à l'enfant) dans la compréhension de la variation des aspirations de fécondité. En d'autres termes, on veut savoir comment s'articulent les pronostics de fécondité avec les différentes dimensions d'attitudes identifiées suite à l'analyse factorielle.

Notons préalablement que les résultats qui sont présentés dans cette partie se rapportent à l'ensemble du Canada. Ce choix est justifié par la description présentée dans la section précédente. Laquelle a montré que les distributions des répondant(e)s en fonction des différentes dimensions d'attitudes et selon le lieu de résidence ainsi

que celles relatives aux femmes et hommes, sont sensiblement identiques à celle obtenue pour l'ensemble du Canada. Cette constatation est valable pour 1984 et 1995.

Le test statistique de khi-deux de Pearson effectué pour s'assurer de la justesse des résultats obtenus indique qu'au seuil de signification $\leq 5\%$ (bilatérale) les quatre variables composites obtenues à partir des dimensions d'attitudes identifiées en 1984 sont significatives (voir annexe III). Autrement dit, l'hypothèse d'une distribution aléatoire des résultats est rejetée. On peut par conséquent les interpréter sous le postulat qu'ils sont reproductibles à partir d'un autre échantillon choisi de manière aléatoire au sein d'une même population mère.

Tableau 3.5 : Répartition des répondantes selon le nombre total d'enfants prévus et leurs opinions et attitudes relatives à la famille en 1984.

Dimensions d'attitudes relatives à la famille	% des répondantes selon le nombre total d'enfants prévus				Ensemble	Observations valides (a)
	0	1	2	3+		
Facteur I : Approbation recours divorce *						
favorable au recours au divorce	10,6	9,9	46,4	33,1	100,0	151
défavorable au recours au divorce	8,1	4,3	43,0	44,7	100,0	235
opinions intermédiaires (accepte réserve)	9,2	5,3	48,3	37,1	100,0	563
opinions mitigées	13,5	5,4	46,7	34,4	100,0	349
Total	10,3	5,7	46,7	37,3	100,0	1298
Facteur II: Approbation du recours à l'avortement*						
favorable au recours à l'avortement	11,6	6,6	47,4	34,4	100,0	974
défavorable au recours à l'avortement	6,0	2,0	36,0	56,0	100,0	50
opinions mitigées	7,5	3,3	45,8	43,3	100,0	240
Total	10,6	5,8	46,7	36,9	100,0	1264
Facteur III : Valorisation mariage et de l'enfant *						
d'accord avec cette opinion	4,2	3,5	47,0	45,3	100,0	519
en désaccord avec cette opinion	23,6	10,3	42,6	23,6	100,0	195
opinions intermédiaires	2,0	6,3	53,6	38,1	100,0	252
opinions mitigées	16,9	6,2	42,8	34,1	100,0	290
Total	9,7	5,7	46,7	37,9	100,0	1256
Facteurs IV : Approbation cohabitation *						
favorable à la cohabitation...	12,7	5,2	46,5	35,5	100,0	802
défavorable à la cohabitation	8,0	5,1	44,3	42,6	100,0	176
opinions intermédiaires	6,3	7,2	48,1	38,4	100,0	320
Total	10,5	5,7	46,6	37,2	100,0	1298

Enquête 1984 (a) : nombre de cas valides sur un total de 1318 jeunes âgés de 18-24 ans en 1984. - Nombre d'observation inférieur à 50 cas ; * niveau de signification $\leq 5\%$ (bilatéral)

Les résultats du tableau 3.5 montrent que les répondantes aux attitudes plus ou moins traditionnelles ou conservatrices vis-à-vis du divorce (c'est-à-dire celles qui sont défavorables au recours au divorce en présence ou non des enfants), sont un peu plus nombreuses à déclarer souhaiter avoir trois enfants et plus. Leur proportion de 44,7% est supérieure à la proportion totale de la ligne marginale qui est égale à 37,3%. Cette opinion dominante de la dimension sus-citée est positivement associée aux aspirations de fécondité. Tandis que les répondantes qui sont favorables à l'approbation du recours au divorce seraient enclines aux projets de fécondité d'un enfant ce comparativement à la proportion moyenne (5,7%) qui représentent les répondantes ayant choisi d'avoir un enfant. On croit ainsi comprendre que plus on a des opinions contemporaines sur le divorce, moins les aspirations de fécondité sont élevées.

La relation entre la dimension d'attitudes relatives à l'approbation du recours à l'avortement thérapeutique (c'est-à-dire pour préserver la santé et/ou la vie de la mère et en cas de viol) montre que les répondantes ayant approuvé le recours à l'avortement sont moins portées aux projets de fécondité de trois (3) enfants et plus versus les femmes répondantes qui estimaient que ces raisons ne sont pas suffisantes pour recourir à l'avortement.

L'opinion dominante sur la dimension d'attitudes se rapportant à la valorisation du mariage et de l'enfant (facteur III) semble être associée positivement aux aspirations de fécondité. Les femmes répondantes qui avaient des opinions un peu plus conservatrices (favorables à la dimension), c'est-à-dire celles qui pensaient que le mariage et l'enfant contribuent à rendre la vie heureuse et qui estimaient que le mariage est le cadre par excellence de constitution de la descendance sont un peu plus nombreuses à souhaiter avoir trois(3) et plus comparativement à celles qui étaient en désaccord.

Le lien entre la dimension d'attitudes sur l'approbation de la cohabitation hors mariage et les aspirations de fécondité semble indiquer que les femmes répondantes qui sont pour la cohabitation lorsqu'il y a amour et pour s'assurer de la solidité ou durabilité du mariage ultérieur, sont moins nombreuses à déclarer les projets de trois enfants. Alors qu'on observe le contraire chez les répondantes qui ont désapprouvé cette façon d'entrer en union. Ces femmes aux attitudes plus ou moins conservatrices étaient un peu plus nombreuses à souhaiter avoir trois enfants et plus soit une proportion de 43% contre 36% des répondantes du premier groupe. Les écarts à la proportion moyenne sont de +5,8% et -8,8% respectivement chez les femmes qui n'approuvent pas la cohabitation hors mariage et chez celles qui la valorise. Ils témoignent en quelque sorte de l'impact que la différence d'attitudes sur cette dimension pourrait avoir sur les projets d'enfants.

Finalement, au terme de cette lecture nous sommes tentés d'énoncer qu'en 1984 le nombre total d'enfants prévus par les répondantes âgées de 18-24 ans serait associé positivement ou négativement à leurs opinions ou attitudes sur certains éléments de la famille. Chez les jeunes femmes répondantes qui avaient des opinions favorables à l'égard du mariage, de l'enfant et qui étaient intransigeantes vis-à-vis du divorce, de la cohabitation et de l'avortement, les aspirations de fécondité étaient un peu plus élevées versus celles qui avaient des opinions défavorables sur le mariage et qui valorisaient la cohabitation et l'approbation du recours au divorce.

Comme pour les dimensions d'attitudes identifiées à partir des données de l'enquête de 1984, la relation entre les aspirations de fécondité et les dimensions d'attitudes obtenues à partir de l'enquête sociale générale sur la famille cycle 10 de 1995 est décrite par les données qui figurent dans le tableau 3.6 ci-après. Toutefois, soulignons que le test statistique de Khi-deux (Pearson) réalisé à ce niveau indique que seules deux variables sont significatives au seuil traditionnel $\leq 5\%$ (bilatérale).

Il s'agit des variables composites suivantes: « valorisation du mariage et de l'enfant » et celle relative aux opinions sur « la conception des rôles masculins et féminins ». Ce résultat nous invite ainsi à n'interpréter que les données liées à ces deux variables.

Tableau 3.6 : Répartition des répondants des deux sexes âgés de 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et les différentes dimensions d'attitudes relatives à la famille en 1995.

Dimensions d'attitudes relatives à la famille	% des répondantes selon le nombre total d'enfants prévus				Ensemble	Observations valides (a)
	0	1	2	3+		
Facteur I : Approbation du au recours au divorce pour certaines raisons....						
favorables au recours au divorce	11,5	9,6	42,3	36,5	100,0	52
défavorables au recours au divorce	5,1	5,4	53,9	35,6	100,0	822
opinions mitigées	3,8	5,0	54,6	36,7	100,0	240
Total	5,1	5,5	53,5	35,9	100,0	1114
Facteur II : Valorisation du mariage, de l'enfant,.. *						
d'accord avec cette conception	2,5	4,4	55,5	37,6	100,0	931
en désaccord avec cette conception	25,0	15,6	32,8	26,6	100,0	64
opinions intermédiaires	10,3	8,3	55,2	26,2	100,0	145
Total	4,7	5,5	54,2	35,5	100,0	1140
Facteur III : Conception des rôles masculins et féminins... *						
conception traditionnelle	2,9	4,2	52,9	40,0	100,0	450
conception moderne	7,8	7,2	54,0	30,9	100,0	459
opinions intermédiaires	4,9	4,9	55,7	34,4	100,0	183
Total	5,3	5,6	53,8	35,3	100,0	1092
Facteur IV : Partage des tâches dans le foyer						
favorable au partage des tâches	3,2	8,4	52,3	36,1	100,0	155
défavorables au partage des tâches	5,8	5,5	54,7	34,0	100,0	656
opinions intermédiaires	4,9	4,3	52,3	36,8	100,0	327
Total	5,2	5,5	53,7	35,6	100,0	1138

Source enquête 1984

- Il s'agit du nombre de cas valides sur un total de 1318 jeunes âgées de 18-24 ans en 1995.
- Nombre d'observation inférieur à 50 cas. ; * niveau de signification $\leq 5\%$ (bilatéral).

La dimension d'attitudes « valorisation du mariage et de l'enfant » est relative à la mesure des opinions des répondants sur l'importance du mariage et de sa stabilité, de l'enfant et de l'emploi pour avoir une vie heureuse.

La relation entre cette dimension et les aspirations de fécondité révèle une orientation des répondants qui avaient des opinions favorables, vers des projets de fécondité de trois enfants et plus. Tandis que ceux qui avaient des opinions défavorables, que ce soit pour les projets de deux enfants ou de trois enfants, ils sont relativement moins nombreux. Par contre, on constate chez eux une proportion de 25% qui ne souhaitent pas du tout avoir d'enfant.

Quant à la relation entre les aspirations de fécondité et le facteur III dont les items sont en rapport avec « la conception des rôles masculins et féminins », elle semble indiquer que les répondants qui ont une conception traditionnelle des rôles sont plus susceptibles de désirer un peu plus d'enfants. Parmi ces répondants, 40% souhaitaient avoir trois (3) enfants et plus. Tous ceux qui ont une conception moderne et ceux qui avaient des opinions moins tranchées se sont caractérisés plus ou moins par de faibles aspirations de fécondité.

Suite à cette description, nous avons observé une relation d'association entre les aspirations de fécondité et certaines dimensions d'attitudes. Cette association serait caractérisée par un lien positif lorsque les opinions sont proches de la conception traditionnelle de la famille et négatif lorsque l'opinion dominante sur la dimension est moderne ou contemporaine. Mais la stabilité de ce lien ne semble pas être assurée pour certaines dimensions d'attitudes. On a vu par exemple que la dimension sur l'approbation du recours au divorce/séparation pour mettre fin à un mariage ou à une union libre n'a plus en 1995 entretenu une relation significative avec le nombre total d'enfants prévus. Ce qui n'est pas surprenant parce qu'en 1984 elle était déjà à la limite soit au seuil de signification bilatérale (khi-deux de Pearson) de 0,051.

Conclusion

Les analyses qui viennent d'être faites dans ce chapitre ont permis d'une part de mettre à l'évidence un lien tantôt flou tantôt net entre les aspirations de fécondité et les variables composites relatives aux différentes dimensions d'attitudes identifiées et, d'autre part, d'avoir une idée globale de la distribution des opinions ou attitudes dans la population des 18-24 ans. Ils soulignent aussi l'articulation positive entre les opinions qu'on qualifierait de traditionnelles à l'égard de la famille et les aspirations de fécondité versus un lien négatif avec des opinions dites contemporaines. A cet effet, on a constaté combien les répondants qui valorisaient le mariage, l'enfant et la famille en général étaient susceptibles d'avoir des projets de fécondité plus généreux. Alors que les répondants qui approuvaient le recours au divorce et qui légitimaient la cohabitation se caractérisaient plus généralement par de faibles pronostics de fécondité. Enfin, les données sur les attitudes étaient présentées par sexe et par lieu de résidence au moment de l'enquête, ce qui mettait en évidence à quelques exceptions près, la forte similitude des structures des opinions exprimées par des hommes et des femmes d'une entité résidentielle à l'autre.

On a tenté ainsi d'examiner ce lien de façon séparée. Nous allons maintenant explorer l'ensemble de ces facteurs non pas comme des données indépendantes, mais comme un système cohérent. De cette façon on s'efforcera de mesurer la valeur discriminante des caractéristiques socioculturelles classiques et d'interpréter les résultats en se demandant finalement s'il est possible d'identifier des dimensions d'attitudes relatives à la famille dont l'association avec les intentions de fécondité serait plus ou moins stable et stricte. Cette préoccupation nous conduit au quatrième chapitre relatif à l'analyse multivariée. On comprendra aisément que nous ne pourrions dans ce chapitre que noter des associations. Car les variables d'attitudes ou d'opinions ne se prêtent pas à une interprétation en termes de causes à effets. Bien que les répondants soient des jeunes, il est difficile d'affirmer que leurs attitudes seraient antérieures aux désirs d'avoir des enfants.

CHAPITRE IV : ANALYSE MULTIVARIÉE DU DÉSIR D'ENFANTS AVEC CERTAINES VARIABLES .

Dans les chapitres II et III nous avons tenté de comprendre les variations des aspirations de fécondité : d'une part, en appréciant la valeur discriminante de certaines variables socio-démographiques classiques et, d'autre part, en essayant d'établir un rapprochement avec les dimensions d'attitudes relatives à la famille identifiées au moyen de l'analyse factorielle. Ces résultats demeurent descriptifs et se prêtent moins à une tentative d'explication. En plus, l'influence de certaines variables sur les aspirations de fécondité est restée moins perceptible. Là où la relation paraissait un peu plus claire, on ignore exactement le sens et l'intensité. Afin de scruter un peu plus ces liens, nous avons cru utile de recourir à l'analyse multivariée notamment à l'utilisation de la régression logistique simple. Le choix de ce modèle est d'abord guidé par le fait que nous avons une variable dépendante dichotomique. Ensuite pour son usage très répandu en sciences sociales et parce qu'il permet d'analyser les facteurs associés aux variations des proportions. Enfin, parce qu'il a l'avantage d'être mise en œuvre même dans les conditions où les observations sont inférieures à 15% pour l'une des modalités de la variable dépendante. Cette flexibilité constitue justement pour nous une porte de sortie, dans la mesure où l'une des modalités de notre variable dépendante a un nombre relativement faible d'observations.

Pour des raisons de faibles effectifs (lorsqu'on descend au niveau des provinces) et par le fait qu'il n'y a pas de différence systématique entre la structure des opinions exprimées sur la famille en fonction du lieu de résidence ou du sexe, nous limitons cette analyse à l'ensemble du Canada seulement. Deux types de régressions logistiques vont être examinés : Le premier type de régression avec le désir d'enfants comme variable dépendante (présence ou non du désir d'enfants) et le deuxième avec le désir d'avoir trois (3) enfants et plus comme variable dépendante versus les projets de fécondité de 0 à 2 enfants.

Pour la régression logistique du désir d'enfants à chaque date d'enquête (1984 et 1995) deux modèles sont confectionnés : d'une part, un modèle avec les variables socio-démographiques seulement et d'autre part, un modèle qui prend en compte ces variables et celles issues des dimensions d'attitudes relatives à la famille (variables composites créées à partir de chaque facteur). Nous voulons de ce fait tester trois choses : premièrement, examiner uniquement le rôle de la première série de variables sur les aspirations de fécondité. Deuxièmement, voir leurs effets sur la variable dépendante en présence des variables d'attitudes. Troisièmement, identifier les éléments d'attitudes relatives à la famille dont l'association avec le désir d'enfants est nette et stable entre les deux dates d'enquêtes.

Quant à la régression logistique dont la variable dépendante est le désir d'avoir trois (3) enfants et plus, elle vise à défaut de la régression multinomiale, à identifier chez les jeunes âgés de 18-24 ans les caractéristiques socio-démographiques et les dimensions d'attitudes qui sont particulièrement associées aux projets de fécondité qui s'éloignent de la norme, c'est-à-dire le désir d'avoir trois enfants et plus. Autrement dit, quelles sont les caractéristiques socio-démographiques et les opinions dominantes sur la famille qui s'articulent positivement avec les aspirations de fécondité de trois enfants et plus? Dans les deux cas l'équation du modèle de régression se formule comme suit :

- $P = \Pr (Z=1) = F(X\beta) = 1 / 1 + e^{-(\beta_0 + \beta_x)}$ (1)

- $1 - P = \Pr (Z=0) = 1 - F (X\beta)$ (2)

Z représente la variable dépendante du modèle;

X est le vecteur des variables explicatives du modèle;

β est le vecteur des coefficients associés à X;

β_0 est la Constante du modèle de régression;

P représente la probabilité de désirer au moins un d'enfant;

Le coefficient β mesure l'impact de chaque variable explicative sur la variable dépendante si on fixe toutes les autres variables du modèle. Étant donné la difficulté d'appréhender à partir de celui-ci (du coefficient β) le sens de la relation entre les variables explicatives et la variable dépendante, les risques relatifs sont alors utilisés à cet effet. Le risque relatif est une mesure d'association entre les variables explicatives et la variable dépendante. Il permet de donner le sens (direction) de l'association et d'en mesurer l'intensité. Il s'obtient en divisant le risque estimé (probabilité) pour chaque modalité de la variable explicative par le risque de la modalité de référence choisie.

Un risque relatif égal à 100 correspond à la modalité de référence si le risque calculé pour les autres modalités est égal à 100, cela implique l'absence d'association entre les deux variables. Lorsqu'il est supérieur à 100, cela indique une association positive entre certaines catégories de la variable explicative et la variable dépendante. Autrement dit, l'appartenance à une catégorie spécifique serait associée à une plus forte probabilité de vouloir au moins un enfant. Enfin, un risque relatif inférieur à 100 indique en retour une association négative.

Précisons en outre que nous aurions bien voulu intégrer dans les modèles du désir d'enfants en 1995 la variable état matrimonial. Malheureusement, le modèle prédit des chances totales de succès pour elle. Son coefficient β est anormalement élevé de même que l'écart-type. On remarque aussi que son degré de significativité est proche de 1. Ce qui signifie que la probabilité de souhaiter avoir au moins un enfant en fonction de cette variables est presque égale à 1. Au regard de toutes ces indications nous l'avons exclue des modèles⁶ (tableau A4.1).

⁶ : Bouquier Philippe, 1996, : L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel STATA, CEPED,document n°4, Paris , 203 pages.

4.1- Modèles de régression logistique du désir d'enfants, 1984 et 1995.

Examinons d'abord les régressions logistiques du désir d'enfants. Le tableau 4.1 présente pour les données de 1984 les résultats de la régression avec les variables socio-démographiques suivantes : âge, diplôme le plus élevé obtenu, pratique religieuse, religion d'appartenance, première langue apprise, taille de la famille d'origine, état matrimonial, enfin lieu de résidence.

Il ressort que l'âge, le niveau d'instruction (mesuré par le diplôme le plus élevé obtenu), et la pratique religieuse sont significativement corrélés avec le désir d'enfants. Cependant, signalons préalablement que l'ampleur de la différence entre les diverses catégories de chaque variable est relativement faible. Ce qui signifie que dans chaque catégorie il y a plus de répondants qui ont souhaité avoir au moins un enfant versus ceux qui n'en veulent pas du tout.

La relation entre le désir d'enfants et l'âge est négative. A l'intérieur du sous-échantillon constitué par les répondantes âgées de 18-24 ans, elle se traduit par une diminution de la probabilité de désirer avoir au moins un enfant d'une année à l'autre. Comme dans beaucoup d'enquêtes d'opinion, l'âge constitue ici aussi une variable discriminante. Ce résultat décrit semble-t-il l'incertitude qui entoure les pronostics de fécondité formulés par les jeunes.

Par rapport au niveau d'instruction on observe une espèce de continuum : plus le niveau d'instruction est élevé, plus forte est la probabilité de souhaiter avoir au moins un enfant. Les coefficients β associés à ce résultat en témoignent. Bien que la différence en terme de probabilité ne soit pas si grande entre les répondantes des diverses catégories d'instruction, il est noter que statistiquement cette variable est discriminante.

Le résultat relatif à la pratique religieuse montre que cette variable autant que la précédente présente une forte corrélation avec le désir d'enfants. Ainsi, plus on est pratiquant régulier de la religion d'appartenance, plus forte est la probabilité de souhaiter avoir au moins un enfant. A l'opposé, moins la pratique religieuse est régulière, moins importante est également la fréquence des répondantes qui voulaient avoir d'enfants.

Avec l'introduction dans le modèle des variables composites qui résument les opinions à l'égard de la famille : attitudes à l'égard du divorce, importance accordée au mariage et à l'enfant, approbation de la cohabitation et du recours à l'avortement (tableau 4.2), on constate d'une part que la relation entre les variables socio-démographiques susmentionnées se maintient, et d'autre part les catégories « célibataires » et « union libre » (de la variable état matrimonial du répondant au moment de l'enquête) deviennent significatives.

Le désir d'enfants et le fait d'être célibataire ou en union libre sont positivement corrélés. Il ressort que les répondantes qui étaient célibataires ou en union libre au moment de l'enquête sont un peu plus enclines à souhaiter avoir au moins un enfant que les femmes mariées (catégorie de référence). Ce résultat peut nous surprendre dans la mesure où au chapitre II (voir tableau 2.6a) nous observions le contraire. Comme Lapierre-Adamczyk et Juby (2000), ce résultat semble est cohérent avec l'idée que les répondants moins avancés dans leur expérience conjugale ou familiale n'ont pas encore été confrontés avec la difficile décision d'avoir un enfant.

Par ailleurs, on peut aussi relever de ce deuxième modèle que les femmes répondantes en 1984 qui n'avaient pas des projets de mariage étaient au moment de l'enquête moins susceptibles de formuler les projets d'enfants versus celles qui déclaraient avoir des projets de mariage, soit un risque relatif de 98,5% (catégorie de référence : les femmes qui avaient des projets de mariage).

Des quatre dimensions d'attitudes sus-mentionnées, seule la dimension sur l'importance accordée au mariage et à l'enfant s'avère significative. Les femmes qui auraient des opinions moins traditionnelles sur le mariage et l'enfant sont moins nombreuses à souhaiter avoir des enfants. Dans cette analyse, en effet par rapport aux femmes qui expriment des opinions qui valorisent le mariage et l'enfant, celles qui émettent des opinions défavorables présentent un coefficient négatif, soit β égal à -0,94 et un risque relatif de 99,5%.

Tableau 4.1 : Régression logistique du désir d'enfants avec les variables socio-démographiques seulement, 1984.

Variables explicatives socio-démographiques	β	Signification	Probabilité en %	Risques relatifs %
<u>Age au moment de l'enquête</u>	-0,168	***	99,5	100,0
<u>Diplôme le plus élevé obtenu</u>	-		99,6	100,0
(diplôme de secondaire)	0,596	**	99,8	100,1
diplôme collégial + universitaire	-0,807	***	99,1	99,5
diplôme inférieur au secondaire				
<u>Pratique religieuse</u>				
parfois, rarement	-0,643	**	99,3	99,7
(régulièrement)	-		99,6	100,0
jamais	-0,853	**	99,1	99,5
<u>Religion d'appartenance</u>				
catholique	-		99,6	100,0
protestant	-0,182		99,5	99,9
autres	-0,074		99,7	99,9
<u>Première langue apprise</u>				
anglais	-0,250		99,5	99,8
(français)	-		99,6	100,0
autres langues	0,059		99,6	100,0
<u>Taille de la famille d'origine</u>	0,021		99,6	100,0
<u>État matrimonial lors de l'enquête</u>				
(mariés)	-		99,6	100,0
célibataires	0,301		99,7	100,1
union libre	0,349		99,7	100,1
<u>Lieu de résidence au moment de l'enquête</u>				
Québec	0,248		99,7	100,1
Ontario	0,094		99,6	100,0
(Reste Canada)	-		99,6	100,0
Constante	5,547	//	//	//

Source enquête sur la fécondité du Canada, 1984; Notes : la catégorie de référence se trouve entre parenthèse ; Niveau de signification : *** \leq 1% et ** = 5%

Tableau 4.2 : Régression logistique du désir d'enfants avec les variables socio-démographiques et les variables d'attitudes, 1984.

Variables socio-démographiques	β	Signification	Probabilité %	Risques relatifs %
<u>Age au moment de l'enquête</u>	-0,173	***	99,6	100,0
<u>Diplôme le plus élevé obtenu</u>				
(diplôme de secondaire)	-		99,7	100,0
diplôme collégial + universitaire	0,646	***	99,8	100,1
diplôme inférieur au secondaire	-0,757	***	99,3	99,6
<u>Pratique religieuse</u>				
parfois, rarement	-0,624	***	99,4	99,7
(régulièrement)	-		99,7	100,0
jamais	-0,748	**	99,4	99,6
<u>Religion d'appartenance</u>				
(catholique)	-		99,7	100,0
protestant	-0,298		99,6	99,9
autres	0,026		99,7	100,0
<u>Première langue apprise</u>				
anglais	-0,384		99,5	99,8
(français)	-		99,7	100,0
autres langues	0,026		99,7	100,0
<u>État matrimonial lors de l'enquête</u>				
(mariés)	-		99,7	100,0
célibataires	0,545	***	99,8	100,1
union libre	0,652	**	99,8	100,1
<u>Taille de la famille d'origine</u>	0,298		99,7	100,0
<u>Intention mariage</u>				
(oui)	-		99,7	100,0
non	-1,809	***	98,2	98,5
<u>lieu de résidence au moment de l'enquête</u>				
Québec	0,404		99,8	100,1
Ontario	0,118		99,7	100,0
(Reste Canada)	-		99,7	100,0
attitudes relatives au divorce				
favorable au divorce	-0,058		99,7	99,9
défavorable au divorce	-0,442		99,5	99,8
(accepte le divorce avec réserve)	-		99,7	100,0
opinions mitigées	-0,294		99,6	99,9
<u>Valorisation du mariage et de l'enfant :</u>				
(d'accord avec le mariage et enfant)	-		99,7	100,0
opinions défavorables	-0,94	***	99,2	99,5
opinion intermédiaires	0,095		99,7	100,0
opinions mitigées	-0,412		99,5	99,8
<u>Attitudes sur la cohabitation</u>				
approbation cohabitation	0,115		99,7	100,0
(désapprouve la cohabitation)	-		99,7	100,0
opinions intermédiaires	0,252		99,8	100,1
<u>d'attitudes relatives à l'avortement</u>				
approbation recours à l'avortement	0,276		99,8	100,1
(désapprouve le recours à l'avortement)	-		99,7	100,0
opinions mitigées	0,254		99,8	100,1
Constante	5,790	//	//	//

Source enquête sur la fécondité du Canada, 1984; Notes : la catégorie de référence se trouve entre parenthèse niveau de signification : *** \leq 1%; et ** = 5%

Qu'observe-t-on dix (10) ans plus tard, c'est-à-dire avec les données issues de l'enquête sociale générale cycle 10, de 1995 ?

Les analyses de régression logistique effectuées avec les données de 1995 prennent en compte les hommes et les femmes et sont présentées dans les tableaux ci-dessous. Tout comme avec les données de 1984, le premier modèle de régression réalisé avec celles de 1995 (tableau 4.3) ne prend en compte que des variables socio-démographiques. Les résultats indiquent que seules deux variables sont associées de façon significative au désir d'enfants : l'instruction et la fratrie.

Contrairement à ce que nous observions avec les données de 1984, la relation entre le niveau d'instruction et le désir d'enfant est significative au niveau seulement de la catégorie « diplôme du collège et/ou d'université » qui s'est détachée des catégories moins instruites. Cependant, le sens de cette relation reste conservé, c'est-à-dire cette catégorie demeure associée positivement au désir d'avoir au moins un enfant. Quant aux répondants appartenant à la catégorie « diplôme inférieur au secondaire », ils ne se distinguent plus de la catégorie de référence, c'est-à-dire de ceux qui ont obtenu le diplôme du secondaire.

Une autre relation qui apparaît est que les répondants qui ont grandi avec les frères et/ou sœurs sont plus susceptibles d'avoir des projets de fécondité que ceux qui n'ont pas connu cet environnement fraternel. En 1995, ces derniers avaient 10.7% de chances de moins que les premiers de souhaiter avoir au moins un enfant.

A l'instar de 1984, le modèle de régression dont les résultats sont présentés au tableau 4.4 a été confectionné en présence des variables d'attitudes suivantes : approbation du recours au divorce, valorisation du mariage et de l'enfant, conception des rôles masculins et féminins et attitudes à l'égard du partage des tâches dans le foyer.

Il se dégage de ces résultats que la relation significative et positive entre le désir d'enfants et le diplôme le plus élevé obtenu (diplôme du collège et d'université) ne se maintient pas. Quant à la variable « fratrie », elle demeure significative et le sens de la relation se trouve également conservé.

Par ailleurs, comme en 1984, le fait d'avoir ou de ne pas avoir un projet de mariage constitue une variable nettement discriminante. En matière d'aspirations de fécondité une différence existe entre les deux groupes de répondants et le contraste demeure le même. Ceux qui avaient des projets de mariages avaient 6% de chances de plus de souhaiter avoir au moins un enfant que ceux qui n'en avaient pas.

Par rapport aux variables d'attitudes, deux dimensions sont de façon significative associées aux aspirations de fécondité : Le fait de valoriser ou non le mariage, l'enfant et d'avoir des attitudes traditionnelles ou non sur la conception des rôles masculins et féminins.

Rappelons au passage que la dimension « valorisation du mariage et de l'enfant » en 1995, outre la mesure des opinions sur le sens et la valeur accordés au mariage et à l'enfant, associe aussi l'importance d'avoir un emploi rémunéré comme éléments contribuant à rendre la vie heureuse. Dans le présent modèle de régression comme dans celui réalisé avec les données de 1984, on constate fort bien que l'écart entre les répondants qui ont approuvé le fait que mariage, l'enfant sont importants pour avoir une vie heureuse versus ceux qui se sont inscrits en faux, s'est fait dans le même sens. Sur cette dimension, les répondants des deux sous groupes seraient à considérer comme présentant toujours des attitudes symétriques. Ceux qui valorisent le mariage, l'enfant et l'emploi ont des attitudes un peu plus traditionnelles versus les attitudes contemporaines qui caractériseraient ceux qui ont une opinion opposée.

Tableau 4.3 : Régression logistique du désir d'enfants avec les Variables socio-démographiques seulement, 1995.

Variables explicatives socio-démographiques	β	Signification	Probabilité en %	Risques relatifs %
<u>age au moment de l'enquête</u>	-0,026		96,2	100,0
<u>sexe</u>				
masculin	-0,079		96,0	99,7
féminin	-		96,3	100,0
<u>diplôme le plus élevé obtenu</u> (diplôme de secondaire)	-		96,3	100,0
diplôme collégial + universitaire	0,680	**	98,1	102,0
diplôme inférieur au secondaire	0,440		97,6	101,3
<u>religion d'appartenance</u>				
(Catholique)	-		96,3	100,0
Protestant	0,453		97,6	101,4
Autres religions	-0,516		97,4	101,5
<u>pratique religieuse</u>				
parfois, rarement	0,477		97,6	101,4
(régulièrement)	-		96,3	100,0
jamais	-0,211		95,4	99,1
<u>première langue apprise</u>				
anglais	0,275		97,1	101,0
(français)	-		96,3	100,0
autres langues	0,167		96,8	100,6
<u>répondant a grandi avec frères et/ou sœurs</u>				
(fratrie)				
Oui	-		96,3	100,0
Non	-1,351	***	87,0	90,3
<u>Lieu de résidence au moment de l'enquête</u>				
(Québec)	0,130		96,7	100,5
Ontario	0,002		96,3	100,0
Reste Canada	-		96,3	100,0
Constante	3,249	//	//	//

Source enquête sur la fécondité du Canada, 1995 Notes : la catégorie de référence se trouve entre parenthèse
Niveau de signification : *** \leq 1%; ** = 5%

Tableau 4.4: Régression logistique du désir d'enfants avec les variables socio-démographiques et les variables d'attitudes , 1995.

Variabes explicatives	β	Signification	Probabilité en %	Risques relatifs %
<u>Age au moment de l'enquête</u>	-0,052		99,0	100,0
Sexe				
Féminin	-		99,0	100,0
masculin	-0,094		99,1	99,9
<u>Diplôme le plus élevé obtenu</u>				
(diplôme de secondaire)	-		99,1	100,0
diplôme collégial + universitaire	0,555		99,5	100,4
diplôme inférieur au secondaire	0,684		99,5	100,5
<u>religion d'appartenance</u>				
(Catholique)	-		99,1	100,0
Protestant	0,052		99,1	100,0
Autres religions	-0,618		98,3	99,2
<u>Pratique religieuse</u>				
parfois, rarement (régulièrement)	0,783		99,6	100,5
jamais	-		99,1	100,0
<u>Première langue apprise</u>				
anglais	0,506		99,4	100,4
(français)	-		99,1	100,0
autres langues	0,236		99,3	100,2
<u>Fratric</u>				
Oui	-		99,1	100,0
Non	-0,912	***	97,8	98,7
<u>Intention mariage</u>				
(oui)	-		99,1	100,0
non	-1,975	**	93,8	94,6
<u>Lieu de résidence au moment de l'enquête</u>				
Québec	0,781		99,6	100,5
Ontario	-0,031		99,1	100,0
(Reste Canada)	-		99,1	100,0
<u>Approbation du recours au divorce ...</u>				
favorables au recours au divorce	0,542		99,5	100,4
(défavorables au recours au divorce)	-		99,1	100,0
opinions mitigées	0,768		99,6	100,5
<u>Valorisation du mariage, et de l'enfant</u>				
(d'accord avec cette opinion)	-		99,1	100,0
en désaccord avec cette opinion	-1,639	***	95,5	96,4
opinions intermédiaires	-0,703		98,2	99,1
<u>Conception des rôles masculins et féminins</u>				
(Conception traditionnelle...)	-		99,1	100,0
opinions intermédiaires	-0,815	**	98,0	98,9
Conception moderne...)	-0,700		98,2	99,1
<u>Partage des tâches dans le foyer</u>				
(favorable au partage des tâches)	-		99,1	100,0
défavorables au partage des tâches	-0,387		98,7	99,6
opinions intermédiaires	-0,333		98,7	99,6
Constante	4,689	//	//	//

Source enquête sur la fécondité du Canada, 1995; Notes : la catégorie de référence se trouve entre parenthèse
Niveau de signification : *** \leq 1% et ** = 5%

Ainsi, selon que sur cette dimension on a des attitudes traditionnelles, on serait plus susceptible de souhaiter avoir au moins un enfant que lorsqu'on est proche d'une conception moderne de la famille. Cette relation dans le tableau 4.4 est caractérisée par un risque relatif de 96,4% calculé en fonction de la catégorie de référence constituée des répondants qui valorisaient le mariage et l'enfant. Comme nous le constatons, 10 ans plus tard les projets de famille chez les jeunes sont pensés étroitement avec celui relatif à l'obtention d'un emploi rémunéré. Même si la famille continue à être valorisée, ce résultat semble par ailleurs indiquer que les mentalités sont en pleine mutation.

A l'instar de la valorisation du mariage, de l'enfant et de l'emploi, la perception que l'on a des rôles masculins et féminins serait en matière d'aspirations de fécondité tout aussi déterminante. Cette dimension partagerait les répondants en deux groupes bien distincts : d'un côté on a le groupe constitué par des hommes aux opinions modernes et des femmes conservatrices des rôles masculins et féminins et de l'autre le groupe des femmes aux opinions modernes et des hommes conservateurs des rapports de sexe. Ainsi, les répondants du premier groupe ne conçoivent pas la vie sans enfant et ils seraient plus portés à déclarer avoir au moins un enfant que ceux du deuxième groupe. Le premier groupe de répondants est porteur d'attitudes dites traditionnelles quant aux rôles masculins et féminins et le deuxième aurait des attitudes proches des conceptions modernes.

Les résultats des régressions logistiques du désir d'enfant ci-dessus présentés, conduisent à trois constatations : Premièrement, certaines variables socio-démographiques classiques telles que : la religion et la langue apprise ou parlée et le lieu de résidence semblent ne pas du tout influencer les aspirations de fécondité des répondants aux deux enquêtes. Deuxièmement, le niveau d'instruction, le fait d'avoir

des projets de mariage, la fratrie de même que la pratique religieuse constituent nettement en matière du désir d'enfants chez les 18-24 ans des variables discriminantes. Bien entendu certaines de ces variables ont vu leur effet disparaître avec l'introduction des variables d'attitudes. On croit ainsi comprendre que les attitudes sur le mariage et la famille qui ont cours chez les jeunes pourraient constituer la toile de fond dans la formulation des projets de fécondité. Enfin, en rapport avec ce qui suit, les opinions conservatrices quant aux rôles féminins et masculins favoriseraient l'émergence du désir d'enfants.

Au regard des résultats ci-dessus nous pouvons soutenir qu'en matière du désir d'enfants l'opposition est apparente entre une attitude qui conteste le mariage et sous-estime la valeur de l'enfant et celles qui les ratifie. En revanche nous ignorons à ce stade la nature du lien entre les différentes variables ci-dessus examinées et le désir d'avoir au moins trois enfants. Ceci est autant vrai que formuler un projet de trois enfants de nos jours est le fait d'une proportion de gens qui s'amenuise au fil des années. Ainsi, pour avoir une idée, ne serait-ce qu'indicatrice, nous avons élaboré deux régressions logistiques du désir d'avoir trois enfants et plus respectivement avec les données de 1984 et 1995. Les résultats sont exposés dans la section suivante.

4.2- Modèles de régression logistiques du désir d'avoir trois enfants et plus, 1984 et 1995.

Le tableau 4.5 présente les résultats de la régression logistique du désir d'avoir trois (3) enfants et plus élaborée avec les données de 1984. Parmi les caractéristiques socio-démographiques utilisées dans le modèle, seule la catégorie «diplôme du collège et/ou d'université est significative et positivement associée aux aspirations de fécondité de trois (3) enfants et plus. On croit comprendre que les répondantes qui en 1984 avaient atteint les niveaux d'instruction du collège et d'université étaient plus enclines que celles du secondaire (catégorie de référence) à formuler les projets de fécondité d'au moins trois enfants soit un risque relatif de 104%.

Par ailleurs, le fait d'avoir ou ne pas avoir un projet de mariage constitue chez les 18-24 ans en matière de pronostics de fécondité de trois enfants et plus une variable de différenciation. Les répondantes qui n'avaient pas de projet de mariage se distinguent ainsi fortement de celles qui en avaient. Ces dernières avaient 11% de chance de plus de souhaiter avoir au moins trois enfants.

On relèvera également de ce modèle qu'aux projets de fécondité de trois enfants et plus s'associent négativement deux types d'opinions : l'une relative à la non valorisation de la famille et l'autre à l'approbation du recours à l'avortement pour préserver la santé et/ou la vie de la mère. Les femmes répondantes qui n'approuvaient pas le fait que le mariage, l'enfant et la stabilité d'une union figurent parmi les aspects contribuant au bonheur, sont moins susceptibles d'avoir des projets de trois (3) enfants et plus. De même, on est pas étonné que les femmes qui approuvaient le recours à l'avortement aient manifesté un manque d'intérêt pour des projets de fécondité de trois enfants et plus. Ce qui précède semble caractériser la réalité marquée par l'accès facile à la contraception moderne en général et en particulier à l'avortement jadis perçu négativement.

Il s'agit plus généralement d'une attitude permissive vis-à-vis de l'avortement. On pourrait à partir de ces résultats énoncer ce qui suit : plus les attitudes à l'égard de l'avortement sont permissives et plus les opinions sur la famille sont proches des conceptions contemporaines, moins fréquents seront des projets de fécondité de trois enfants et plus.

Même si cette interprétation paraît fondée, attendons d'abord voir ce que nous révèlent les résultats du modèle élaboré avec les données un peu plus récentes à savoir celles de l'enquête sociale générale de 1995.

Le tableau 4.6 est relatif au modèle de régression logistique du désir d'avoir trois enfants et plus effectué avec les données de 1995. Il montre qu'en plus de certaines variables d'attitudes dont l'articulation vient d'être mise en évidence avec le modèle précédemment présenté, trois autres variables sont significativement associées aux projets de trois (3) enfants et plus. Ces variables sont le sexe, la fratrie (le fait d'avoir grandi avec les frères et/ou sœurs) et le lieu de résidence au moment de l'enquête (en particulier la province du Québec).

Le fait de ne pas avoir vécu ou grandi avec les frères et/ou sœurs est négativement associé aux projets de trois enfants et plus. Comparativement à la catégorie de référence (représentée par les répondants qui ont grandi avec les frères et/ou sœurs) l'écart est très grand soit 34,6% (pour un risque relatif de 65,4%). Ce résultat sans équivoque suppose qu'en 1995, la fratrie fut pour les 18-24 ans un facteur éminemment déterminant pour l'émergence des projets de trois enfants et plus.

Tableau 4.5 : Régression logistique du désir de trois (3) enfants avec les variables socio-démographiques et les variables d'attitudes, 1984.

Variables socio-démographiques	β	Signification	Probabilité %	Risques relatifs %
<u>Age au moment de l'enquête</u>	-0,075		85,2	100,0
<u>Diplôme le plus élevé obtenu</u>				
(diplôme de secondaire)	-		86,1	100,0
diplôme collégial + universitaire	0,353	**	89,8	104,0
diplôme inférieur au secondaire	-0,175		88,1	102,0
<u>Pratique religieuse</u>				
parfois, rarement	-0,241		83,0	96,0
(régulièrement)	-		86,1	100,0
jamais	-0,436		80,1	93,0
<u>Religion d'appartenance</u>				
catholique	-		86,1	100,0
protestant	-0,153		84,2	98,0
autres	0,186		88,2	102,0
<u>Première langue apprise</u>				
anglais	0,044		86,7	101,0
(français)	-		86,1	100,0
autres langues	-0,008		86,1	100,0
<u>État matrimonial lors de l'enquête</u>				
(mariés)	-		86,1	100,0
célibataires	-0,095		85,0	99,0
union libre	-0,155		84,2	98,0
<u>Taille de la famille d'origine</u>				
<u>Intention mariage</u>	0,023		86,4	100,0
(oui)	-		86,1	100,0
non	-1,644	**	76,6	89,0
<u>lieu de résidence à l'enquête</u>				
Québec	-0,178		83,9	97,0
Ontario	-0,054		85,5	99,0
(Reste Canada)	-		86,1	100,0
<u>attitudes relatives au divorce</u>				
favorable au divorce	-0,021		85,9	100,0
défavorable au divorce	0,136		87,7	102,0
(accepte le divorce avec réserve)	-		86,1	100,0
opinions mitigées	-0,093		85,0	99,0
<u>Valorisation du mariage et l'enfant :</u>				
(d'accord avec le mariage et enfant)	-		86,1	100,0
opinions défavorables	-0,723	***	75,1	87,0
opinion intermédiaires	-0,197		83,6	97,0
opinions mitigées	-0,247		82,9	96,0
<u>Attitudes sur la cohabitation</u>				
approbation cohabitation	0,042		86,6	101,0
(désapprouve la cohabitation)	-		86,1	100,0
opinions intermédiaires	0,082		87,1	101,1
<u>d'attitudes relatives à l'avortement</u>				
approbation recours à l'avortement	-0,586	**	77,6	90,0
(désapprouve recours à l'avortement)	-		86,1	100,0
opinions mitigées	-0,268		82,6	96,0
Constante	1,828	//	//	//

Source enquête sur la fécondité du Canada, 1984; Notes : la catégorie de référence se trouve entre parenthèse
niveau de signification : *** \leq 1%; ** = 5%

Tableau 4.6 : Régression logistique du désir de trois (3) enfants et plus avec les Variables socio-démographiques et les variables d'attitudes , 1995.

Variables explicatives	β	Signification	Probabilité en %	Risques relatifs %
<u>Age au moment de l'enquête</u>	-0,036		50,1	100,0
<u>Sexe</u>				
Féminin	-		50,9	100,0
Masculin	-0,268	**	44,3	86,9
<u>État matrimonial lors de l'enquête</u>				
(mariés)	-		50,9	100,0
célibataires	0,026		51,6	101,3
union libre	-0,198		46,0	90,3
<u>Diplôme le plus élevé obtenu</u>				
(diplôme de secondaire)	-		50,9	100,0
diplôme collégial + universitaire	0,25		57,2	112,2
diplôme inférieur au secondaire	0,239		56,9	111,6
<u>religion d'appartenance</u>				
(Catholique)	-		50,9	100,0
Protestant	-0,287		43,8	85,9
Autres religions	-0,329		42,8	83,9
<u>Pratique religieuse</u>	0,187		55,6	109,1
parfois, rarement	-		50,9	100,0
(régulièrement)	0,127		54,1	106,2
jamais				
<u>Première langue apprise</u>				
anglais	0,302		58,4	114,6
(français)	-		50,9	100,0
autres langues	0,495		63,0	123,7
<u>Fratrie</u>				
Oui	-		50,9	100,0
Non	-0,731	**	33,3	65,4
<u>Intention mariage</u>				
(oui)	-		50,9	100,0
non	-0,795	***	31,9	62,7
<u>Lieu de résidence au moment de l'enquête</u>				
Québec	0,615	**	65,8	129,1
Ontario	-0,232		45,2	88,6
(Reste Canada)	-		50,9	100,0
<u>Approbation du recours au divorce ...</u>				
favorables au recours au divorce	0,25		57,2	112,2
(défavorables au recours au divorce)	-		50,9	100,0
opinions mitigées	0,129		54,2	106,3
<u>Valorisation du mariage, et de l'enfant</u>				
(d'accord avec cette opinion)	-		50,9	100,0
en désaccord avec cette opinion	-0,241	***	45,0	88,21
opinions intermédiaires	-0,426		40,4	79,3
<u>Conception des rôles masculins et féminins</u>				
(Conception traditionnelle...)	-		50,9	100,0
opinions intermédiaires	-0,39	**	41,3	81,1
Conception moderne....	-0,279		44,0	86,4
<u>Partage des tâches dans le foyer</u>				
(favorable au partage des tâches)	-		50,9	100,0
défavorables au partage des tâches	0,183		55,5	108,9
opinions intermédiaires	0,343		59,4	116,6
Constante	0,039	//	//	//

Source enquête sur la fécondité du Canada, 1995; Notes : la catégorie de référence se trouve entre parenthèse
Niveau de signification : *** \leq 1% et ** = 5%

Dans le cas de 1995, l'échantillon comprend des hommes et des femmes. Il ressort que la relation entre le désir d'avoir au moins trois (3) enfants et le sexe est significative et négative. Ce qui signifie que les hommes forment comparativement aux femmes (catégorie de référence) moins de projets de fécondité de trois enfants et plus. Les femmes répondantes en 1995 avaient 13,1% de chance de plus que les hommes de formuler des projets d'au moins trois enfants. Ce résultat ne nous surprend pas. Il confirme bel et bien la constatation faite au chapitre II en particulier, lorsque nous notions une légère différence entre le niveau des aspirations de fécondité chez les hommes et les femmes. Par contre, au sujet du désir d'enfants les hommes ne se distinguent pas des femmes. Le sexe est demeuré non significatif dans la régression. Et ce, tant au niveau du modèle avec variables socio-démographiques seulement que dans celui intégrant les variables d'attitudes.

Quant à la corrélation positive entre les projets de fécondité d'au moins trois enfants et le fait de résider au Québec au moment de l'enquête, elle souligne de ce fait la particularité de cette province francophone au milieu de toutes les autres qui sont d'obédience anglaise. Ainsi, les répondants qui habitaient au Québec avaient 29,1% de chance de plus de souhaiter avoir trois enfants et plus que ceux qui résidaient dans le Reste du Canada. Dans le contexte actuel où la fécondité au Québec se situe à un niveau relativement bas, ce résultat semble surprendre. Allons-nous soutenir qu'il ne s'agit là que des projets de fécondité? Certainement oui, et il serait alors bien prudent avant toute conclusion de se rapporter aux travaux ayant porté sur la réalisation des pronostics de fécondité.

Enfin, une fois de plus les résultats afférents aux variables composites d'attitudes confirment les constatations afférentes faites ci-dessus à partir des résultats

provenant du modèle élaboré avec les données de 1984, en particulier ceux relatifs à la dimension « valorisation du mariage et de l'enfant ».

En somme, les résultats du modèle de régression logistique du désir d'avoir au moins trois enfants versus les projets de fécondité de 0 à 2 enfants viennent à l'évidence de confirmer que les projets de fécondité de trois enfants et plus sont chez les 18-24 ans le fait d'un nombre de jeunes dont la proportion s'amenuise au fil du temps sinon des années. Ils seraient en majorité des femmes. Certains avaient (probablement une forte proportion) des projets de mariage. Ils seraient aussi un peu plus attachés à la famille et leurs opinions relatives aux éléments constitutifs de la famille sont conservatrices. Enfin, en matière de projets de trois enfants et plus, ils auraient pour cadre de référence entre autres l'environnement familial d'origine. Tels sont les quelques traits distinctifs de nos jeunes âgés de 18-24 ans portés aux projets de fécondité de trois enfants et plus.

Au terme de ce travail, qu'est-ce qu'on peut retenir? Ou encore quelles sont finalement les principales constatations qui se sont dégagées? Pour répondre à cette question nous avons procédé à une synthèse générale des résultats ainsi obtenus.

4.3- Synthèse générale.

En 1984 et 1995, deux enquêtes ont été réalisées respectivement sur la fécondité du Canada et sur la famille. Les données recueillies lors de ces deux opérations fournissent entre autres des informations sur les intentions de fécondité et sur les opinions et attitudes relatives à la famille. Le présent travail a utilisé ces données. Les objectifs suivants étaient visés : mesurer le niveau des aspirations de fécondité des 18-24 ans et éventuellement observer leur évolution sur 10 ans; mieux connaître les attitudes des répondants, plus précisément saisir les images et les idées qui ont cours chez eux sur le mariage, le divorce, la cohabitation, l'enfant, l'avortement et sur la conception des rôles masculins et féminins. Enfin, établir des articulations entre le désir d'enfant et les opinions des jeunes sur chacun des éléments ci-dessus énumérés.

L'hypothèse principale est que le désir d'enfants est d'autant plus élevé que les attitudes des jeunes demeurent proches de la conception traditionnelle des éléments constitutifs du processus de formation et de dissolution volontaire de la famille, y compris les nouvelles formes de vie en couple.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus montrent que les aspirations de fécondité des 18-24 ans sont à situer dans la norme de fécondité dominante. Le nombre de deux (2) enfants représente pour la majorité à la fois le minimum et le maximum. Quant au projet d'au moins trois (3) enfants il a tendance à devenir toute chose égale par ailleurs une «exclusivité» des gens dont les attitudes à l'égard de la famille sont encore proches de la conception traditionnelle. Dans l'échantillon analysé une proportion relativement importante des jeunes partage encore cette conception.

Toutefois, le désir d'avoir des enfants est fortement présent chez les jeunes âgés de 18-24 ans. En 1984, 88,8% des femmes de ce groupe d'âge avaient l'intention d'avoir au

moins un enfant. Par contre, en 1995, parmi les femmes de 18-24 ans à cette enquête, 87,0% désiraient avoir des enfants et 82,4% chez les hommes. Quant au nombre moyen d'enfants souhaité, il est passé de 2,26 enfants chez les répondantes en 1984 à 2,39 chez les jeunes Canadiennes interrogées en 1995. Les jeunes hommes souhaitaient en moyenne 2,27 enfants. Ces chiffres indiquent que les femmes prévoient avoir un peu plus d'enfants que les hommes. On notera aussi que l'évolution des pronostics de fécondité entre les deux dates d'enquêtes est caractérisée par une légère hausse.

Par ailleurs, l'analyse du désir d'enfants chez les femmes nées entre 1960-1966 (la cohorte des jeunes âgées de 18-24 ans en 1984 et de 25-39 ans en 1995) a montré que celui-ci évolue à la baisse avec l'âge.

Les variables socio-démographiques associées aux variations du désir d'enfants en 1984, telles que l'instruction, la pratique religieuse ont vu leurs effets au cours du temps disparaître. Par contre, le nombre d'enfants dans la famille d'origine et le fait d'avoir des projets de mariage constituent des variables nettement discriminantes du désir d'enfants aux deux points d'observation.

Par rapport à la stabilité du lien entre le désir d'enfants et le fait d'avoir un projet de mariage, il ressort que malgré l'émergence de nouvelles formes de vie en couple (cohabitation hors mariage, couple homosexuel) le mariage continue à être perçu comme cadre par excellence de constitution de la descendance. Les projets de fécondité des jeunes sont en général pensés dans le cadre d'un projet global de la formation de la famille. A cet effet, la relation positive entre le désir d'enfants et la variable d'attitudes relatives à la valorisation de l'institution mariage et de l'enfant vient confirmer le propos ci-dessus. De même, l'analyse différentielle de la variation du nombre total d'enfant prévus en fonction de cette dimension d'attitudes a montré que les répondants qui avaient des opinions favorables sur ce facteur, souhaitaient avoir un

peu plus d'enfants soit trois (3) enfants et plus. Tandis que ceux qui avaient des opinions libérales sur le divorce et la cohabitation se sont caractérisés par une forte proportion qui ne voulait pas du tout avoir d'enfant. Ce résultat a également été observé à partir des analyses de régression logistique du désir d'avoir trois enfants et plus. Notons que ce lien est resté très significatif aux deux dates. A notre avis, il est possible que les 18-24 ans continuent encore à fonder une famille même s'ils ne se marient pas.

A l'instar de la relation significative entre le désir d'enfants et le fait d'avoir un projet de mariage, nous avons aussi constaté que le nombre d'enfants dans la famille d'origine (fratrie) demeure une variable nettement discriminante. Elle est corrélée de façon très significative et positivement avec le désir d'enfants et celui d'avoir au moins trois (3) enfants. Les jeunes ayant grandi avec des frères et/ou sœurs (dans de familles nombreuses) souhaitaient avoir un peu plus d'enfant que ceux qui n'avaient jamais connu cet environnement fraternel.

L'analyse factorielle nous a permis de dégager une structure d'éléments d'attitudes relatives à la famille chez les 18-24 ans interrogés aux deux enquêtes. Les dimensions suivantes ont été mises en évidence : dimension relative aux opinions sur la séparation ou divorce avec ou sans enfants dans le foyer, et pour certaines raisons; dimension sur la valorisation du mariage et de l'enfant et du mariage comme institution stable et cadre par excellence de constitution de la descendance; dimension sur les opinions relatives à l'approbation du recours à l'avortement thérapeutique; dimension sur l'approbation de la cohabitation hors mariage et enfin la dimension sur les opinions relatives à la conception des rôles masculins et féminins ainsi que celle sur l'implication des deux partenaires dans l'exécution des tâches tant ménagères que celles relatives à l'éducation des enfants.

Il ressort que le divorce est accepté avec réserve par une proportion non négligeable de jeunes soit 43,5% en 1984. En 1995, les opinions peu nuancées sur cette dimension d'attitudes étaient le fait de 21,4% des répondants. L'approbation avec réserve du recours au divorce et les opinions mitigées sur cette dimension sont un signe que les jeunes malgré leur «liberté», sont loin d'approuver le recours au divorce de façon systématique. Ces jeunes répondants croient encore aux vertus du mariage comme institution stable. Ils sont d'ailleurs relativement nombreux à attacher de l'importance au mariage et à l'enfant soit 81,1% et 82,4% respectivement les hommes et les femmes en 1995. Par contre, en 1984 l'approbation de la cohabitation hors mariage par plus de 60% des répondantes témoigne bien qu'il s'agit d'un mode de vie en couple qui connaît une expansion au sein de la société canadienne. A peine 14% des répondantes avaient exprimé des opinions défavorables (voir la partie sur interprétation et conclusion).

Par ailleurs, quant à la conception des rôles masculins et féminins, il ne s'est pas dégagé d'opinion dominante. Les jeunes âgés de 18-24 ans se trouveraient partagés entre la conception traditionnelle et moderne des rapports de sexe. Le fort pourcentage des répondants aux opinions mitigées qui caractérise la distribution des répondants relative aux partages des tâches dans le foyer conjugal semble indiquer que la question demeure encore ouverte même chez les générations récentes. Cependant, il semble se dégager quelques écarts mais pas très sensibles entre les femmes et les hommes quant à la conception égalitaire des rôles entre les sexes : les jeunes hommes ont un peu plus de difficulté à accepter la norme égalitaire. Au sujet des attitudes sur l'approbation du recours au divorce et celles relatives à la valorisation de la famille les jeunes femmes et les hommes ont des opinions proches : dans les deux cas, tant chez les hommes que chez les femmes l'opinion dominante est que d'une part le recours à la séparation/divorce ne doit pas être spontané et, d'autre part la famille occupe encore une importante place dans leur registre des valeurs.

En définitive, les attitudes ou opinions que les individus entretiennent de certains éléments du processus par lequel se constitue ou se dénoue volontairement la famille, à savoir le mariage et le divorce, y compris les nouvelles formes de vie en couple, auraient des effets de maintien, d'activation et d'émergence, de refoulement et d'inhibition des aspirations de fécondité selon les cas. Avec ces résultats, notre hypothèse ci-dessus libellée se trouve ainsi confirmée.

Les variables socio-démographiques classiques à elles seules ne pourront rendre compte du niveau et des variations des aspirations de fécondité que de façon partielle. C'est donc au niveau d'un faisceau de facteurs dont les attitudes à l'égard de la famille (ces dernières étant largement influencées par les conditions de vie connues dans l'adolescence) qu'il faille intensifier et diversifier les recherches dans le but de cerner des éléments susceptibles de faire progresser la connaissance dans ce domaine.

ESSAI D'INTERPRETATION ET CONCLUSION GENERALE.

Les analyses qui viennent d'être présentées n'ont pu mettre en évidence que des relations d'association : d'une part entre certaines variables socio-démographiques classiques et les variables dépendantes et, d'autre part, entre ces dernières et les variables composites issues des différentes dimensions d'attitudes relatives à la famille. Pour certaines d'entre elles la relation est fluctuante et donc difficile à interpréter. Pour d'autres, la relation est plus nette et a pu résister au temps. Ainsi, on a vu que les aspirations de fécondité étaient à un moment ou l'autre significativement corrélées aux variables suivantes : âge, instruction, pratique religieuse, état matrimonial, fratrie, le fait d'avoir ou non des projets de mariage ainsi qu'avec les variables composites d'attitudes relatives à la famille suivante : valorisation du mariage et de l'enfant, conception des rôles masculins et féminins et enfin approbation du recours à l'avortement thérapeutique.

Le fait que la relation entre le désir d'avoir des enfants et le niveau d'instruction soit significative et positive chez les répondants ayant obtenu le diplôme du collège et de l'université, serait l'un des signes selon lequel les projets de famille en général et de fécondité en particulier ne s'élaborent pas de façon spontanée. Contrairement à tous les discours qu'on pourrait tenir au sujet de la spontanéité qui caractérise les opinions et/ou les projets des 18-24 ans, en matière d'aspirations de fécondité ils ont effectivement conscience qu'il s'agit d'une responsabilité. Ainsi, pour certains de ces jeunes détenir un diplôme de niveau supérieur les rassure quant à l'obtention d'un emploi confortable et stable. Pour d'autres qui sont déjà en emploi, leur diplôme les placerait en situation de maintien de celui-ci. C'est donc certainement ce qui expliquerait l'émergence du désir d'enfants chez eux comparativement aux répondants qui n'avaient que le diplôme du secondaire. En plus, certains des jeunes ayant atteint

les niveaux d'études du collège et de l'université entretiendraient des relations amoureuses plus ou moins sérieuses avec probablement des projets ou promesses fermes de mariage. On a vu à ce sujet que le fait d'avoir des projets de mariage constituait un élément nettement discriminant dans la formulation des projets de fécondité. De même, il est probable que bon nombre de jeunes diplômés du collège et d'université jouissent d'une autonomie de logement et seraient un peu plus nombreux sur le marché du travail ou en attente d'emploi comparativement à leurs frères et sœurs qui ont le diplôme du secondaire. Dans ce dernier groupe, il est fort possible qu'une proportion un peu plus importante poursuive encore la scolarité. Ce qui semble expliquer la différence quant au désir d'enfants entre les deux groupes. De même, on croit comprendre que l'autonomie de logement pourrait aussi être tenu de facteur stimulant des aspirations de fécondité. Dans cette perspective, les jeunes ayant obtenu le diplôme du secondaire poursuivant certainement leurs études (ils représenteraient sans doute une proportion relativement importante) seraient encore logés dans la maison familiale ou dans les résidences universitaires. Dans leur étude, Dandurand et al (1994) soulignaient que chez les personnes rencontrées, le projet familial s'inscrit dans un lieu physique. Il va de soi, dans la mesure où la mise en couple exige un espace qui pour les partenaires doit assurer aussi bien la sécurité et l'intimité.

La relation entre le désir d'avoir des enfants et la pratique religieuse s'est caractérisée par un lien négatif chez les répondantes qui ne pratiquaient que rarement ou pas du tout leur religion d'appartenance. De ce fait, elle évoque sans nul doute l'idée d'une prégnance des enseignements religieux sur les projets de procréation. Ainsi, les pratiquants réguliers seraient donc porteurs de ces valeurs religieuses, lesquelles ont concouru à l'émergence des aspirations de fécondité chez eux. Cependant, avec le relâchement de ces valeurs morales au fil des années, on a vu que ce lien a disparu en 1995.

A ce sujet Gauthier et Bujold (1994) font remarquer que :

« les vives réactions à l'encyclique *Humanae Vitae* en 1968 et la baisse de la pratique religieuse au cours de la décennie témoignent assez bien de la prise de distance par rapport aux enseignements de l'église qui était presque l'institution productrice du système normatif ».

On comprend de ce fait pourquoi les répondants qui pratiquaient parfois ou rarement leur religion se soient caractérisés plus ou moins par un faible désir d'enfants.

Le lien significatif et positif entre les aspirations de fécondité et la fratrie (mesurée par le fait d'avoir grandi avec les frères et/ou sœurs) semble être une preuve que les modèles familiaux d'où proviennent les individus influencent leurs futurs choix quant au nombre total d'enfants désirés. Lemieux et Bernier, (1994), écrivaient que :

« les souvenirs que certaines femmes gardent d'une vie familiale au sein d'une fratrie relativement importante, mais de dimension plus compatible avec les conditions de vie prévalentes à partir des années 1950, semblent évoquer des situations propices de l'émergence du désir d'enfant à l'établissement d'une norme idéale autour de deux ou trois enfants ».

Tandis que les répondants qui n'ont pas connu cet environnement fraternel seraient moins enclins à souhaiter avoir des enfants. La force de cette relation expliquerait sans doute pourquoi les répondants qui ont vécu l'expérience des frères et sœurs dans l'enfance étaient plus portés aux projets de famille de trois enfants et plus. Bien qu'il ne s'agisse que des pronostics de fécondité, nous devons tout de même admettre que cette variable contextuelle jouerait un rôle de repère indéniable. Il est vrai que beaucoup de ces jeunes n'auront sans doute pas des familles nombreuses. La taille de leur famille va dépendre de leurs conditions d'existence. Lesquelles intègrent désormais les dimensions nouvelles à savoir : la diversification des modes de vie, le développement des attentes individuelles et la diminution du sentiment de responsabilité envers la stabilité de la famille, bref avant tout des contraintes de la société.

Il est donc clair qu'avec la généralisation d'une telle « philosophie », les générations actuelles issues de familles nombreuses ne pourront plus reproduire le comportement reproductif de leurs parents. Par contre, cette situation restera favorable au désir d'enfant, mais pas à celui d'avoir une famille nombreuse.

Quant à la légitimation de la cohabitation hors mariage au nom de l'amour et d'une certaine prudence quant à s'assurer de la durabilité du mariage ultérieur, elle suggère qu'il s'agit d'une stratégie d'adaptation qui se développe et qui permettrait d'échapper au fil des années aux sanctions sociales et aux contraintes institutionnelles qui jadis caractérisaient l'institution du mariage. Toutefois, au regard de la fréquence des répondantes qui valorisaient encore le mariage en 1984, nous sommes loin de penser que l'approbation de la cohabitation hors mariage constatée permet de l'interpréter comme un substitut au mariage. Sans doute il s'agit de la valorisation d'un mode de vie en couple dans lequel de nombreuses répondantes se trouvaient au moment de l'enquête et qui a servi de prélude à leur mariage.

Nous avons aussi vu que les aspirations de fécondité étaient fonction du statut matrimonial. Les répondantes mariées en 1984 étaient moins enclines à déclarer souhaiter avoir des enfants versus les célibataires et celles qui étaient en union libre. Ce résultat nous est apparu surprenant. Toutefois, en parlant du nombre total d'enfants prévus chez les jeunes qui résidaient au Québec en 1995, Lapierre-Adamcyk et Juby (2000) affirmaient que « chez les 18-24 ans, ce sont les célibataires qui prévoient le plus d'enfants... ». Quant aux répondants qui ont souscrit au fait que le mariage, l'enfant, la stabilité du mariage et l'emploi sont très importants et nécessaires pour avoir une vie heureuse, ils ont des opinions proches de la conception traditionnelle de la famille. Ils sont caractérisés par l'émergence du désir d'enfant. De façon générale on peut dire que ces éléments occupent une place importante dans le registre de leurs valeurs.

A l'opposé les opinions dites modernes ou contemporaines sur la famille semblent être associées négativement au désir d'enfant de même que le fait d'être favorable au divorce. Il se pourrait que certains des répondants ayant approuvé le recours au divorce et légitimé l'approbation de la cohabitation aient vécu des expériences malheureuses. Lesquelles ont des répercussions dans leur perception de la société en générale et de la vie familiale en particulier. Rappelons que les jeunes dont il s'agit dans cette analyse sont ceux là qui vivent depuis le jeune âge tous les bouleversements que connaît l'institution familiale depuis les années 70.

Enfin, le lien négatif entre les aspirations de fécondité et le fait d'avoir des opinions modernes quant aux rôles masculins et féminins est un signe manifeste d'une évolution des mentalités. Laquelle a probablement des impacts sur des projets de famille en général et d'enfants en particulier. Le fait que sur cette dimension l'opinion dominante ne s'est pas dégagée prouve à suffisance que la question des rôles masculins et féminins reste encore d'actualité et l'unanimité est loin d'être faite. En effet, l'environnement actuel de vie avec ses exigences auxquelles les jeunes sont confrontés et l'émergence de nouvelles valeurs au fil des années, sont autant d'éléments qui continueront davantage à légitimer la conception moderne des rôles masculins et féminins. A cela il faut ajouter la prise de conscience et l'intériorisation par les femmes du fait qu'elles peuvent se faire valoriser autrement que par les seules maternités. Cette nouvelle conception déjà partagée par une proportion non négligeable des jeunes âgés de 18-24 ans va continuer à se diffuser au point ou rien ne pourra l'étouffer à tout le moins dans un proche avenir. Ainsi en rapport avec la formation de la famille se dégage l'hypothèse que les rapports égalitaires de sexe pourront dans ce nouvel environnement être l'une des conditions favorable à constitution de la descendance.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaujot, R.. 2000. «Les deux transitions démographiques du Québec, 1996 ». *Cahiers Québécois de démographie*, vol. 29, 2, pp. 201-230.
- Becker, G. 1960. «An economic analysis of fertility ». *Demographic and economic changes in developing countries*, National Bureau of economic research. Princeton, New Jersey, University Press.
- Becker, G.S. et H.G. EWIS. 1973. «On the Interaction Between the Quantity and Quality of Children ». *Journal of Political, Economy, supplement*. Vol. 84, pp. 143-162.
- Bibby, R. W et D.C. Posterski. 1986. *La nouvelle génération. Les opinions des jeunes du Canada sur leurs valeurs*, traduit de l'anglais, Montréal Fides.
- Bouquier, P. 1996. *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide logiciel stata*. CEPED, document, 4 Paris.
- Bultao, R.. 1979. *On the nature of the transition in the value of children*, EWP-paper 60-A, East-West Center, Honolulu.
- Carisse, C. 1964. *Planification des naissances en milieu canadien-français*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal.
- Dandurand, R.. B. et al. 1994. *Le Désir d'enfant : Du projet à la réalisation*. Institut Québécois de recherche sur la culture.
- Dandurand, R.. B. et L. Bernier. 1994. «Actualisation du projet d'enfant chez les jeunes adultes : une comparaison hommes-femmes ». Exposé au colloque *jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives*. Congrès de l'ACFAS' Montréal.
- Durand, C. 1998. «Application de la théorie de réponse aux items à l'analyse d'échelle d'attitudes ». *Bulletin de méthodologie Sociologique*, June, 59, pp. 12-27
- Durand, C. 2001. *Les notes de cours sur l'analyse factorielle et l'analyse de fidélité*. Notes de cours Sol 6210- Analyse quantitative.
- Dumont, A.1880. *Dépopulation et civilisation*. Étude démographique, Paris, Lecrosnier et Babé.
- Easterlin, R. 1976. «The conflict between aspirations and resources » dans *Population and Development Review*, vol. 2, 3, pp. 417-426

- Eysenck, H.J. 1955. «L'analyse factorielle et le problème de la validité ». in *L'analyse factorielle et ses applications*, Colloques internationaux , CNRS, Paris, pp. 237-262.
- Farine, T. 1969. *Les valeurs et leurs répercussions sur les adolescents*. Mémoire de Maîtrise, l'Université de Montréal.
- Fawcett, J. 1972. *The satisfaction and costs of children: theories, concepts and methods*, Honolulu, East-West population Institute.
- Fawcett, J et F. Arnold. 1975. «The values of children: theory and method ». *Representative Research in Psychology*, vol. 4, 1, pp. 23-26.
- Gauthier, M. et J. Bujold. 1994. «Les marqueurs de la fécondité au Québec ». dans *Comprendre la famille*. Actes du 2^e symposium québécois de recherche sur la famille Presses de l'Université du Québec, pp. 91-112
- Gauvreau, D. 1994. «La Fécondité incertaine ». *Sociologie et Société*, vol. XXVI, 2 PP. 111-126.
- Gokalp, C. 1981. *Quant vient l'âge des choix*, INED, cahier, 95, Presses Universitaires de France.
- Girard, A. 1976. «Dimension idéale de la famille et tendances de la fécondité. Comparaisons internationales ». *Population*, 6, INED, Paris, pp. 1119-1146
- Henripin, J. et E. Lapierre-Adamcyk.. 1974. *La Fin de la revanche des berceaux : qu'en pensent les Québécoises ?* Les Presses de l'Université de Montréal.
- Henripin, J., P-M. Huot., E. Lapierre-Adamcyk., N. Marcil-Gratton. 1981. *Les Enfants qu'on n'a plus au Québec*. Les Presses Universitaires de Montréal.
- Henripin, J. 1989. *Naître ou ne pas être Québec*. Institut Québécois de recherche sur la culture. . Collection «diagnostic », no 10.
- Henry, R.. et al .1990. *Statistique en sciences humaines : analyse inductive des données*. Éd. Dunod, Paris.
- Kamars, F. 2000. «Les tendances de la fécondité en Hongrie et les facteurs qui les influencent ». *Cahiers québécois de démographie*. Vol. 2, 2, pp. 255-285.
- Lalonde, L. 1971. *Problématique de l'adolescence dans le domaine des attitudes*. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.

- Lapierre-Adamcyk, E. et H. Juby. 2000. *Qui a des enfants au Québec ? Recherche des déterminants et des contraintes de la fécondité récente*. Document de travail, Centre inter-universitaire d'études démographiques et Département de démographie, U de M.
- Lapierre-Adamcyk, E. 1989. «Le mariage et la famille : mentalités actuelles et comportements récents des femmes canadiennes ». dans *La crise de la famille : crise démographique?* Actes du colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie, Ottawa, édités par Légaré, J., T. R. balakrishnan et R. P. Beaujot, pp. 89-104.
- Lemieux, D. 1986. « Vision des jeunes, miroir des adultes. Quelques points de vue des adultes sur la jeunesse ». dans *Une société des jeunes?* F. Dumont (dir.), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 61-76.
- Lemieux, D. et L. Bernier. 1994. «La transmission intergénérationnelle dans les projets de procréation : une approche qualitative et subjective des changements démographiques au Québec ». dans *Le Désir d'enfant : du projet à la réalisation*, Dandurand, R. B. et al, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 315-317.
- Léridon, H. et C. Villeneuve-Goklp. 1994. « Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques et attitudes ». in *Constance et Inconstances de la famille*. PUF-INED, cahier , 134, Paris, pp. 17-51.
- Lesthaeghe, R. 1995. « The second demographic Transition in Western Countries: An interpretation ». dans *Gender and family change in Industrialized Countries*. Masson, K. O. et A.M. Jewsens, Oxford, Clarendon pp. 17-62.
- Moreau, P. 1998. *La famille et population : perspectives éthiques*. Éd. du CERF, Paris.
- Peron, Y., E. Lapierre-Adamcyk et D. Morissette. 1987. «Le changement familial : aspects démographiques ». *Recherches Sociographiques* , vol. XXVIII, 2-3, pp. 317-339.
- Piché, V. et J. Poirier. 1995. «Les approches institutionnelles de la fécondité ». in *La sociologie des populations*. Presses de l'Université de Montréal, AUPEL/UREF, pp. 117-137.
- Ramu, G. N. 1986. «Family background and perceived marital happiness: A comparison of voluntary childless couples and parents ». *Canadian Journal of Sociology*, vol.9, 1, pp47-67.
- Roussel, L. «Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés » in, *Population*, 42, 3, pp. 429-448.
- Roussel, L. 1989. *La famille incertaine*. Éd. Odile Jacob, Paris.

- Roussel, L. 1995. «Fécondité et Famille ». in *La sociologie des populations*. Presses de l'Université de Montréal, AUPEL/UREF, pp. 139-154.
- Roussel, L. et P. Festy. 1979. *Évolution Récente des attitudes et des comportements à l'égard de la famille dans les états membres du conseil de l'Europe*. Études Démographiques, n 4,
- Sauvain-Dugerdil, C. 1996. «La maîtrise de la fécondité, le projet d'enfants et le projet de vie ». dans *Les défis de la démographie, Quelle qualité de la vie pour le XXie siècle*, Louise Lassonde, Éd. La Découverte, Paris XIIIe, pp. 57-63.
- Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur la famille cycle 10, de 1995*.
- Statistique Canada. 1999. *Rapport sur l'état de la population du Canada 1998-1999. La Conjoncture démographique*. Ottawa, no 91-209. XPF au catalogue.
- Victor Tremblay , Guy Trudel. 1984. *Enquête sur la fécondité au Canada*, Université de Montréal, Centre de sondage.

ANNEXES

Questions d'opinions sur la famille prises en compte après l'analyse factorielle

Enquête sur la fécondité du Canada de 1984

Quand un homme et une femme décident de se marier, est-il tout à fait nécessaire, plutôt nécessaire ou pas nécessaire

Q203C) qu'ils désirent avoir des enfants
 Tout à fait nécessaire.....1
 Plutôt nécessaire.....2
 Pas nécessaire.....3

Q203e) qu'ils aient l'intention de rester marier pour la vie.
 Tout à fait nécessaire.....1
 Plutôt nécessaire.....2
 Pas nécessaire.....3

Pour qu'un couple vive ensemble longtemps, direz-vous qu'il est très important, important peu important ou pas du tout important....

Q204d) que les conjoints soient fidèles l'un à l'autre
 Très Important.....1
 Important.....2
 Peu important.....3
 Pas important du tout.....4

Croyez-vous qu'il est acceptable ou non acceptable qu'un homme et une femme décident de vivre ensemble sans être mariés...

Q205a) s'ils veulent s'assurer que leur futur mariage va durer
 Acceptable.....1
 Non acceptable.....2

Q205b) s'ils ont une attirance l'un pour l'autre mais ne veulent pas s'engager.

Acceptable.....1
 Non acceptable.....2

Pour avoir dans l'ensemble une vie heureuse, est-il pour vous très important, important, peu important ou pas important du tout

Q207b) de se marier ;
 Très important.....1
 Important.....2
 Peu important.....3
 Pas important du tout.....4

Q207C) d'avoir au moins un enfant.
 Très important.....1
 Important.....2
 Peu important.....3
 Pas important du tout.....4

Est-ce que vous approuvez sans réserve, approuvez avec réserve ou désapprouvez tout à fait le divorce.....

Q215a) Si les conjoints ont des enfants en bas âge.
 Approuve sans réserve.....1
 Approuve avec réserve.....2
 Désapprouve tout à fait.....3

Q215b) Si les conjoints ont des enfants adolescents
 Approuve sans réserve.....1
 Approuve avec réserve.....2
 Désapprouve tout à fait.....3

Q215C) Si les conjoints n'ont pas d'enfant
 Approuve sans réserve.....1
 Approuve avec réserve.....2
 Désapprouve tout à fait.....3

En admettant que l'avortement soit autorisé par la loi, seriez-vous pour ou contre le fait qu'une femme se fasse avorter...

Q228a) Si la grossesse met la vie de la mère en danger
 Pour.....1
 Contre.....2

Q208b) Si la grossesse met la santé de la mère en danger
 Pour.....1
 Contre.....2

Q228C) Si la femme a été violée.
 Pour.....1
 Contre.....2

Enquête sociale générale sur la famille cycle, 10 de 1995

À présent, veuillez me dire si vous pensez que les raisons suivantes sont suffisantes ou pour mettre fin à un mariage ou à une union libre ...

K23) manque d'amour et de respect de la part du (de la) conjoint(e) (de fait

Oui.....	1
Non.....	2
NSP.....	8

K27) l'infidélité du (de la) conjoint (e) (de fait

Oui.....	1
Non.....	2
NSP.....	8

K29) l'infertilité du couple;

Oui.....	1
Non.....	2
NSP.....	8

K30) désaccord quant au nombre d'enfants;

Oui.....	1
Non.....	2
NSP.....	8

K31) Conflit quant à la façon d'élever les enfants

Oui.....	1
Non.....	2
NSP.....	8

Afin que vous soyez heureux (se), est-il très important, important, pas très important ou pas important du tout.....

C8) d'avoir une relation de couple durable?

Très important	1
Important	2
Pas très important.....	3
Pas important du tout.....	4
NSP.....	8

C9) d'être marié ?

Très important	1
Important	2
Pas très important.....	3
Pas important du tout.....	4
NSP.....	8

C10) d'avoir au moins un enfant ?

Très important	1
Important	2
Pas très important.....	3
Pas important du tout.....	4
NSP.....	8

C11) pouvoir occuper un emploi rémunéré soit à l'extérieur soit à la maison

Très important	1
Important	2
Pas très important.....	3
Pas important du tout.....	4
NSP.....	8

Pouvez-vous me dire si vous êtes entièrement d'accord, d'accord, en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?

DVC22) Avoir un emploi, c'est beau, mais ce la plupart des femmes souhaitent réellement c'est un foyer et des enfants

Entièrement d'accord.....	1
D'accord.....	1
En désaccord	3
Entièrement en désaccord.....	4
Sans opinions.....	5

DVC24) Avoir une famille, c'est beau, mais ce la plupart des hommes souhaitent réellement c'est d'avoir du succès dans leur travail

Entièrement d'accord.....	1
D'accord.....	1
En désaccord	3
Entièrement en désaccord.....	4
Sans opinions.....	5

DVC25) Un homme ne doit pas être nécessairement très impliqué dans les tâches quotidiennes liées à l'éducation des enfants; cela n'est pas principalement la responsabilité des hommes.

Entièrement d'accord.....	1
D'accord.....	1
En désaccord	3
Entièrement en désaccord.....	4
Sans opinions.....	5

DVC26) Si un homme gagne suffisamment d'argent pour que sa femme et ses enfants vivent confortablement, alors il a rempli son rôle d'époux et de père.

Entièrement d'accord.....	1
D'accord.....	1
En désaccord	3
Entièrement en désaccord.....	4
Sans opinions.....	5

Pouvez-vous me dire si vous êtes entièrement d'accord, d'accord, en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?

DVC27) Un homme devrait refuser une promotion au travail si cela implique passer trop peu de temps avec sa famille

Entièrement d'accord.....1
 D'accord.....1
 En désaccord3
 Entièrement en désaccord.....4
 Sans opinions.....5

Pouvez-vous me dire si vous êtes entièrement d'accord, d'accord, en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?

DVC27B) Une femme devrait refuser une promotion au travail si cela implique passer trop peu de temps avec sa famille

Entièrement d'accord.....1
 D'accord.....1
 En désaccord3
 Entièrement en désaccord.....4
 Sans opinions.....5

annexe 2

**Tableau A2.1 : Écarts à la moyenne chez les répondantes de 18-24 ans selon
Le nombre d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1984**

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				ensemble	Observations Valides (a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+		
Age *						
18-19	4,4	-1,8	-6,0	3,3	100,0	308
20-21	-1,6	1,6	1,1	-1,1	100,0	373
22-23	-0,4	-0,4	-2,4	3,2	100,0	419
24 ans	-3,2	1,0	11,6	-9,4	100,0	208
Total	10,4	5,7	46,6	37,3	100,0	1308
Niveau d'instruction						
Inférieur au secondaire	0,0	1,9	-2,0	0,1	100,0	277
diplôme du secondaire	0,7	0,3	1,9	-2,9	100,0	604
diplôme du collège	-1,9	-1,9	-0,9	4,7	100,0	294
diplôme universitaire	0,8	-0,9	-2,0	2,1	100,0	125
Total	10,4	5,7	46,8	37,1	100,0	1300
Religion.						
Catholique	-1,7	-0,4	0,1	2,0	100,0	675
Protestante	1,0	-0,7	1,2	-1,5	100,0	475
Autres religions	-	-	-	-	100,0	40
Sans religion	5,1	2,9	-6,1	-1,9	100,0	116
Total	10,4	5,7	46,6	37,3	100,0	1306
Pratique religieuse *						
Régulièrement	-3,1	-3,5	-1,8	8,4	100,0	404
Parfois, rarement	1,0	1,3	0,2	-2,5	100,0	716
Jamais	3,1	2,4	3,4	-8,9	100,0	186
Total	10,3	5,7	46,6	37,4	100,0	1306
Langue maternelle						
Anglais	1,7	-0,6	-1,5	0,4	100,0	797
Français	-2,3	0,4	5,0	-3,1	100,0	346
Autres langues	-3,2	1,8	-2,9	4,3	100,0	160
Total	10,1	5,7	46,7	37,5	100,0	1303
Enfants de la mère ... *						
1-2	1,9	-0,3	5,6	-7,2	100,0	276
3-4	-1,3	0,4	1,3	-0,4	100,0	570
5et+	0,3	-0,4	-4,8	4,9	100,0	457
Total	10,4	5,7	46,6	37,3	100,0	1303
État mat. du répondant *						
Célibataire	2,5	-0,5	-3,0	1,0	100,0	789
Marié	-7,4	-1,4	6,4	2,4	100,0	325
Union libre	3,2	2,4	0,4	-6,0	100,0	160
Div+sép+veuves	-	-	-	-	-	35
Total	10,5	5,7	46,5	37,3	100,0	1309
Projet de mariage ou remariage *						
Oui	-1,6	-0,8	0,8	1,6	100,0	830
Non	28,7	8,6	-19,4	-17,9	100,0	133
Ne sais pas	-	-	-	-	-	19
Sans objets	-7,3	-1,4	6,4	2,3	100,0	325
Total	10,4	5,7	46,5	37,4	100,0	1307
Répondant a eu au moins un enfant né vivant *						
Oui	-10,4	3,4	-3,0	10,0	100,0	275
Non	2,8	-0,9	0,7	-2,6	100,0	1033
Total	10,4	5,7	46,6	37,3	100,0	1308

annexe 2

Suite du tableau A2.1 : Écarts à la proportion moyenne chez les répondantes âgées 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1984.

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				ensemble	Observations Valides (a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+		
Statut dans l'emploi						
Occupé	0,2	0,2	0,3	-0,6	100,0	745
Non occupé	-0,1	-0,2	-0,5	0,8	100,0	560
Total	10,3	5,7	46,6	37,4	100,0	1305
Lieu de résidence						
Québec	-1,4	0,8	3,7	-3,1	100,0	354
Ontario	-1,1	0,5	-0,5	1,1	100,0	453
Reste du Canada	1,5	-1,1	-1,9	1,5	100,0	497
Total	10,4	5,7	46,6	37,3	100,0	1307

Source enquête sur la fécondité du Canada de 1984. (a): Il s'agit du nombre de cas valides sur un total de 1318 jeunes âgées de 18-24 ans en 1984. - Nombre d'observation inférieur à 50 cas.

* niveau de signification $\leq 5\%$ (bilatéral)

Tableau A2.2 : Écarts à la proportion moyenne chez les Canadiennes répondantes âgées 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				Total Observations valides (a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+	
Age					
18-19	1,9	-0,6	-0,4	-0,9	149
20-21	-0,7	2,9	-5,8	3,6	171
22-23	0,5	-2,0	4,9	-3,4	151
24 ans	-2,6	-1,0	3,4	0,2	93
Ensemble	4,8	5,3	51,4	38,5	564
Niveau d'instruction					
Inférieur au secondaire	-3,6	2,2	-1,9	3,3	92
diplôme du secondaire	3,9	-1,3	0,5	-3,1	197
diplôme du collège	-1,0	1,1	-0,6	0,5	217
diplôme universitaire	-	-	-	-	47
Total	4,7	5,4	50,8	39,1	553
Religion*					
Catholique	-0,7	-1,6	-0,6	2,9	265
Protestante	-1,0	-1,5	1,5	1,0	152
Autres religions	-	-	-	-	14
Sans religion	3,1	5,0	-0,1	-8,1	125
Ensemble	4,9	5,4	51,2	38,5	556
Pratique religieuse* Régulièrement					
Parfois, rarement	3,4	0,2	-6,3	2,7	73
Jamais	-2,8	-2,2	6,2	-1,2	196
Sans objet	-0,7	-1,2	-4,1	6,0	169
Ensemble	3,2	5,2	-0,3	-8,0	125
	4,8	5,3	51,5	38,4	563
Langue maternelle*					
Anglais	-1,5	1,9	0,6	-1,0	364
Français	2,7	-2,9	-7,2	7,4	133
Autres langues	3,6	-5,2	11,7	-10,1	60
Ensemble	4,8	5,2	51,6	38,4	557

annexe 2

Suite tableau A2.3 : Écarts à la proportion moyenne chez les hommes répondants âgés 18-24 ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				Total Observations valides (a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+	
Répond. a vécu parent *					
Oui	-0,7	-0,2	0,8	0,1	569
Non	-	-	-	-	23
Ensemble	5,4	5,6	56,9	32,1	592
Répond. a grandi avec frère /sœurs*					
Oui	-1,2	-0,2	0,0	1,4	544
Non	-	-	-	-	49
Ensemble	5,4	5,7	56,8	32,1	593
Lieu de résidence					
Québec	-0,1	1,8	-6,5	4,8	147
Ontario	-0,5	-1,0	5,3	-3,8	235
Reste du Canada	0,5	-0,1	-1,4	1,0	213
Ensemble	5,6	5,7	56,8	31,9	595

Source enquête sur la famille (cycle 10) de 1995. - Nombre d'observation inférieur à 50 cas.

(a) : Il s'agit du nombre de cas valides sur un total 1298 jeunes âgés de 18-24 ans en 1995.

* niveau de signification $\leq 5\%$ (bilatéral)

Tableau A2.4 : Écarts à la proportion moyenne chez les répondants de deux sexes âgés 18-24ans selon le nombre total d'enfants prévus et certaines caractéristiques, 1995.

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre total d'enfants prévus				Total Observations valides (a)
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et+	
Niveau d'instruction*					
Inférieur au secondaire	-0,9	3,6	-2,5	-0,2	207
diplôme du secondaire	2,0	0,5	0,0	-2,5	461
diplôme du collège	-1,2	-1,3	0,5	2,0	373
diplôme universitaire	-3,1	-4,6	3,0	4,7	97
Ensemble	5,2	5,6	53,7	35,5	1138
Langue maternelle *					
Anglais	-0,3	1,0	1,5	-2,2	774
Français	0,9	-0,5	-4,5	-4,1	261
Autres langues	-0,5	-5,5	-0,1	6,1	106
Ensemble	5,2	5,5	53,9	35,4	1141
Répond. a vécu, parents.. *					
Oui	-0,5	0,1	0,3	0,2	1103
Non	10,0	-1,7	-5,1	-3,1	53
Total	5,1	5,4	54,2	35,2	1156
Répond. grandi, fr./sœur *					
Oui	-0,8	-0,1	-0,2	1,1	1066
Non	9,2	2,3	1,7	-13,2	91
Ensemble	5,1	5,4	54,3	35,2	1157

Source enquête sur la famille (cycle 10) de 1995. - Nombre d'observation inférieur à 50 cas.

(a) : Il s'agit du nombre de cas valides sur un total 1298 jeunes âgés de 18-24 ans en 1995.

• niveau de signification $\leq 5\%$ (bilatéral)

annexe 2

Tests du khi-deux: Variables socio-démographiques utilisées en 1984

Age des répondants de 18-24ans * Nombre total d'enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	29,041 ^a	9	,001
Rapport de vraisemblance	28,798	9	,001
Association linéaire par linéaire	,179	1	,672
Nombre d'observations valides	1308		

a. 0 cellules (0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 11,93.

Niveau d'instruction * Nombre total enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	19,520 ^a	12	,077
Rapport de vraisemblance	21,406	12	,045
Association linéaire par linéaire	5,362	1	,021
Nombre d'observations valides	1306		

a. 4 cellules (20,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de ,34.

Religion actuelle * Nombre total d'enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	12,158 ^a	9	,205
Rapport de vraisemblance	11,513	9	,242
Association linéaire par linéaire	7,356	1	,007
Nombre d'observations valides	1306		

a. 2 cellules (12,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 2,27.

annexe 2

Pratique religieuse * Nombre total d'enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	32,293 ^a	6	,000
Rapport de vraisemblance	34,622	6	,000
Association linéaire par linéaire	24,369	1	,000
Nombre d'observations valides	1306		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 10,54.

Première langue apprise et comprise * Nombre total d'enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	11,444 ^a	6	,076
Rapport de vraisemblance	11,576	6	,072
Association linéaire par linéaire	2,089	1	,148
Nombre d'observations valides	1303		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 9,09.

État matrimonial au moment de l'enquête * Nombre total d'enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	44,761 ^a	9	,000
Rapport de vraisemblance	48,265	9	,000
Association linéaire par linéaire	8,392	1	,004
Nombre d'observations valides	1309		

a. 2 cellules (12,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 1,98.

annexe 2

Intention mariage et/ou remariage* Nombre total d'enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	123,047 ^a	6	,000
Rapport de vraisemblance	98,915	6	,000
Association linéaire par linéaire	49,181	1	,000
Nombre d'observations valides	982		

a. 2 cellules (16,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 1,18.

Enfants nés vivants par la répondante *Nombre total d'enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	99,771 ^a	12	,000
Rapport de vraisemblance	129,163	12	,000
Association linéaire par linéaire	36,084	1	,000
Nombre d'observations valides	1309		

a. 8 cellules (40,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de ,17.

Nombre d'enfants de la mère de la répondante * Nombre total d'enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	13,493 ^a	6	,036
Rapport de vraisemblance	13,638	6	,034
Association linéaire par linéaire	4,459	1	,035
Nombre d'observations valides	1303		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 15,67.

annexe 2

Statut dans l'emploi * Nombre total d'enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	,320 ^a	3	,956
Rapport de vraisemblance	,320	3	,956
Association linéaire par linéaire	,219	1	,640
Nombre d'observations valides	1305		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 32,18.

Lieu de résidence au moment de l'enquête * Nombre total enfants prévus par la répondante

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	6,157 ^a	6	,406
Rapport de vraisemblance	6,185	6	,403
Association linéaire par linéaire	,009	1	,926
Nombre d'observations valides	1307		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 20,04.

annexe 2

Test de khi-deux de Pearson, variables utilisées en 1995

Age des répondants * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	14,773 ^a	9	,097
	Rapport de vraisemblance	14,121	9	,118
	Association linéaire par linéaire	,304	1	,582
	Nombre d'observations valides	594		
2 FEMININ	Khi-deux de Pearson	9,934 ^b	9	,356
	Rapport de vraisemblance	9,999	9	,351
	Association linéaire par linéaire	,614	1	,433
	Nombre d'observations valides	564		

a. 2 cellules (12,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 4,04.

b. 2 cellules (12,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 4,45.

État matrimonial du répondant * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	14,323 ^a	9	,111
	Rapport de vraisemblance	15,058	9	,089
	Association linéaire par linéaire	6,866	1	,009
	Nombre d'observations valides	594		
2 FEMININ	Khi-deux de Pearson	8,210 ^b	9	,513
	Rapport de vraisemblance	11,918	9	,218
	Association linéaire par linéaire	1,405	1	,236
	Nombre d'observations valides	562		

a. 8 cellules (50,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,06.

b. 7 cellules (43,8%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,24.

annexe 2

Niveau d'instruction *Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	16,128 ^a	6	,013
	Rapport de vraisemblance	19,688	6	,003
	Association linéaire par linéaire	,009	1	,926
	Nombre d'observations valides	582		
2 FEMININ	Khi-deux de Pearson	11,973 ^b	6	,063
	Rapport de vraisemblance	12,226	6	,057
	Association linéaire par linéaire	4,396	1	,036
	Nombre d'observations valides	554		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 6,27.

b. 2 cellules (16,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 4,48.

Religion d'appartenance * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	21,522 ^a	6	,001
	Rapport de vraisemblance	23,296	6	,001
	Association linéaire par linéaire	3,025	1	,082
	Nombre d'observations valides	579		
2 FEMININ	Khi-deux de Pearson	12,466 ^b	6	,052
	Rapport de vraisemblance	11,429	6	,076
	Association linéaire par linéaire	7,194	1	,007
	Nombre d'observations valides	555		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 7,67.

b. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 6,71.

annexe 2

Pratique religieuse * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	32,272 ^a	9	,000
	Rapport de vraisemblance	35,831	9	,000
	Association linéaire par linéaire	15,072	1	,000
	Nombre d'observations valides	594		
2 FMININ	Khi-deux de Pearson	22,525 ^b	9	,007
	Rapport de vraisemblance	21,750	9	,010
	Association linéaire par linéaire	5,008	1	,025
	Nombre d'observations valides	563		

a. 2 cellules (12,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 4,33.

b. 2 cellules (12,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 3,50.

Première langue parlée * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	17,845 ^a	6	,007
	Rapport de vraisemblance	19,273	6	,004
	Association linéaire par linéaire	3,284	1	,070
	Nombre d'observations valides	585		
2 FMININ	Khi-deux de Pearson	19,831 ^b	6	,003
	Rapport de vraisemblance	22,966	6	,001
	Association linéaire par linéaire	1,811	1	,178
	Nombre d'observations valides	557		

a. 2 cellules (16,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 2,65.

b. 2 cellules (16,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 2,91.

annexe 2

vécu avec parents biologiques jusqu'à 15 ans * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	13,581 ^a	3	,004
	Rapport de vraisemblance	8,753	3	,033
	Association linéaire par linéaire	5,896	1	,015
	Nombre d'observations valides	592		
2 FEMININ	Khi-deux de Pearson	3,871 ^b	3	,276
	Rapport de vraisemblance	5,061	3	,167
	Association linéaire par linéaire	,579	1	,447
	Nombre d'observations valides	564		

a. 2 cellules (25,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,24.

b. 2 cellules (25,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,44.

Répondant a eu au moins un enfant * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	9,387 ^a	3	,025
	Rapport de vraisemblance	8,308	3	,040
	Association linéaire par linéaire	,216	1	,642
	Nombre d'observations valides	593		
2 FEMININ	Khi-deux de Pearson	18,510 ^b	3	,000
	Rapport de vraisemblance	20,910	3	,000
	Association linéaire par linéaire	,042	1	,838
	Nombre d'observations valides	563		

a. 2 cellules (25,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,22.

b. 1 cellules (12,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 4,99.

annexe 2

FRATRIE * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	21,321 ^a	3	,000
	Rapport de vraisemblance	16,264	3	,001
	Association linéaire par linéaire	18,197	1	,000
	Nombre d'observations valides	593		
2 FMININ	Khi-deux de Pearson	3,620 ^b	3	,306
	Rapport de vraisemblance	3,253	3	,354
	Association linéaire par linéaire	3,495	1	,062
	Nombre d'observations valides	564		

a. 2 cellules (25,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 2,64.

b. 2 cellules (25,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 2,01.

Intentions mariage/remariage. * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	70,010 ^a	6	,000
	Rapport de vraisemblance	52,638	6	,000
	Association linéaire par linéaire	18,280	1	,000
	Nombre d'observations valides	593		
2 FMININ	Khi-deux de Pearson	61,521 ^b	6	,000
	Rapport de vraisemblance	48,749	6	,000
	Association linéaire par linéaire	1,189	1	,275
	Nombre d'observations valides	563		

a. 4 cellules (33,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,24.

b. 4 cellules (33,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 3,23.

annexe 2

Lieu de résidence à l'enquête * Nombre total d'enfants prévus * Sexe

Tests du Khi-deux

DVSEX Sexe du r,pondant		Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
1 MASCULIN	Khi-deux de Pearson	5,987 ^a	6	,425
	Rapport de vraisemblance	5,948	6	,429
	Association linéaire par linéaire	,122	1	,727
	Nombre d'observations valides	595		
2 FMININ	Khi-deux de Pearson	8,576 ^b	6	,199
	Rapport de vraisemblance	8,641	6	,195
	Association linéaire par linéaire	,188	1	,665
	Nombre d'observations valides	562		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 8,15.

b. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 6,82.

Niveau d'instruction*Nombre total d'enfants prévus, les 2 sexes
(elle n'est significative que pour les 2 sexes réunis)

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	16,197 ^a	6	,013
Rapport de vraisemblance	15,845	6	,015
Association linéaire par linéaire	2,137	1	,144
Nombre d'observations valides	1138		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 10,73.

VARIABLES D'ATTITUDES EN 1984

Approbation recours divorce * Nombre total enfants prévus

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	16,879 ^a	9	,051
Rapport de vraisemblance	15,776	9	,072
Association linéaire par linéaire	5,599	1	,018
Nombre d'observations valides	1298		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 8,61.

valorisation du mariage et enfant * Nombre total enfants prévus

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	120,779 ^a	9	,000
Rapport de vraisemblance	119,329	9	,000
Association linéaire par linéaire	20,862	1	,000
Nombre d'observations valides	1256		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 11,18.

Approbation de la cohabitation * Nombre total enfants prévus

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	14,492 ^a	6	,025
Rapport de vraisemblance	15,138	6	,019
Association linéaire par linéaire	,115	1	,734
Nombre d'observations valides	1298		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 10,03.

Approbation du recours à l'avortement ... * Nombre total enfants prévus

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	19,532 ^a	6	,003
Rapport de vraisemblance	20,094	6	,003
Association linéaire par linéaire	1,828	1	,176
Nombre d'observations valides	1264		

a. 1 cellules (8,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 2,89.

Variables d'attitudes relatives famille en, 1995

Approbation du recours au divorce pour certaines raisons * total d'enfants prévus

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	8,171 ^a	6	,226
Rapport de vraisemblance	6,945	6	,326
Association linéaire par linéaire	2,160	1	,142
Nombre d'observations valides	1114		

a. 2 cellules (16,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 2,66.

Valorisation mariage et enfant * Nombre total d'enfants prévus

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	102,958 ^a	6	,000
Rapport de vraisemblance	71,797	6	,000
Association linéaire par linéaire	37,440	1	,000
Nombre d'observations valides	1140		

a. 2 cellules (16,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 3,03.

Conception des rôles masculins et féminins * Nombre total d'enfants prévus**Tests du Khi-deux**

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	19,860 ^a	6	,003
Rapport de vraisemblance	20,095	6	,003
Association linéaire par linéaire	6,977	1	,008
Nombre d'observations valides	1092		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 9,72.

Partage des taches au foyer * Nombre total d'enfants prévus**Tests du Khi-deux**

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	6,464 ^a	6	,373
Rapport de vraisemblance	6,380	6	,382
Association linéaire par linéaire	,653	1	,419
Nombre d'observations valides	1138		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5.
L'effectif théorique minimum est de 8,04.

Quelques indications sur le mode lecture des tableaux sur les dimensions d'attitudes

Précisons que l'analyse factorielle est souvent utilisée pour réduire un ensemble de données. Nous avons appliqué cette technique aux données sur les opinions et attitudes relatives à la famille pour les besoins de la factorisation. Ce faisant, d'un grand nombre de variables (par exemple plus de 50 variables d'attitudes en 1984), on a pu identifier un nombre relativement restreint de facteurs qui expliquent la plupart des variances observées dans le plus grand nombre de variables manifestes. Ces facteurs ont été ensuite utilisés comme variables composites dans le reste de l'analyse.

Les tableaux présentés au chapitre III relatifs à la description des dimensions d'attitudes renferment outre les énoncés des variables retenues dans chacun des facteurs les mesures suivantes : moyennes, KMO (Kaiser-Meyer-Olkin), les saturations factorielles, les communautés initiales, les valeurs propres, les variances totales expliquées et les valeurs de Alpha standardisé.

- **Les moyennes** en rapport avec l'échelle de mesure de chacune des variables, renseignent sur le fait que celles-ci (variables) apportent ou non des informations susceptibles de différencier chaque individu de l'échantillon. Elles montrent de ce fait une variation du positionnement des individus quant aux attitudes relatives à famille.
- **La mesure de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO)** est utilisée comme indice mesurant l'adéquation de la solution factorielle. On s'attend à un KMO élevé égal ou supérieur à 0,7. Ce qui signifie qu'il existe une solution factorielle statistiquement acceptable qui représente les relations entre les variables. Mais aussi qui reflète l'unicité de l'apport de chaque variable.
- **Les saturations factorielles** donnent des indications sur la structure factorielle dégagée. Normalement on s'attend à avoir une structure simple c'est-à-dire que chaque variable a une corrélation plus grande que 0,3 avec au moins un item et avec un seul facteur.
- **La communauté de chaque variable avec la solution factorielle initiale**
On s'attend à ce que la communauté de chaque variable soit au moins de 0,20 pour que la variable soit gardée dans l'analyse. Dans le cadre de cette analyse cette condition est remplie pour toutes les variables à l'exception de quelques variables (identifiées par **).
- **Les valeurs propres** donnent des indications sur le nombre de facteurs à retenir. Généralement on recourt au graphique des valeurs propres, à partir duquel le point de cassure représente le plus grand nombre de facteurs au-delà duquel l'information ajoutée est peu pertinente.
- **La variance totale expliquée** est une indication sur la quantité de la variance expliquée par le facteur dans la solution factorielle globale. Elle s'exprime en pourcentage.
- **La valeur de Alpha standardisé** est l'une des indications utilisées en analyse de fiabilité pour apprécier la consistance des facteurs identifiés en analyse factorielle. Généralement la valeur minimale attendue est 0,7.

Tableau A4.1 : Régression logistique du désir d'enfants avec une variable
(état matrimonial) anormalement corrélée, 1995

Variables dans l'équation

		B	E.S.	Wald	ddl	Signif.	Exp(B)
Etape	DVAGEDCC	-,052	,088	,341	1	,559	,950
1	HOMME	-,074	,309	,058	1	,810	,928
	UNIONLIB	-5,668	10,296	,303	1	,582	,003
	CELIB	-5,320	10,292	,267	1	,605	,005
	PROTEST	,017	,496	,001	1	,973	1,017
	AUTRES	-,589	,397	2,199	1	,138	,555
	PARFOIS	,837	,596	1,970	1	,160	2,309
	JAMAIS	,512	,579	,782	1	,377	1,669
	INFSEC	,754	,457	2,722	1	,099	2,125
	DIPSUP	,532	,364	2,130	1	,144	1,702
	NONFRAT	-,906	,430	4,436	1	,035	,404
	ANGL	,447	,616	,528	1	,468	1,564
	DIVLANG	,140	,704	,039	1	,843	1,150
	QUEB	,781	,619	1,592	1	,207	2,183
	ONT	-,042	,368	,013	1	,908	,959
	FADIV	,496	,666	,555	1	,456	1,643
	OPMITDIV	,783	,429	3,325	1	,068	2,187
	DEFBONH	-1,578	,405	15,216	1	,000	,206
	OPINTBON	-,639	,376	2,884	1	,089	,528
	NONINTMA	-1,977	,364	29,582	1	,000	,138
	DEFAM	-,799	,357	5,019	1	,025	,450
	OPINTFAM	-,678	,487	1,936	1	,164	,508
	DEFPART	-,374	,535	,489	1	,484	,688
	OPINTACH	-,352	,557	,399	1	,527	,703
	Constante	9,928	10,517	,891	1	,345	20497,818

a.

Variable(s) entrées à l'étape 1: DVAGEDCC, HOMME, UNIONLIB, CELIB, PROTEST, AUTRES, PARFOIS, JAMAIS, INFSEC, DIPSUP, NONFRAT, ANGL, DIVLANG, QUEB, ONT, FADIV, OPMITDIV, DEFBONH, OPINTBON, NONINTMA, DEFAM, OPINTFAM, DEFPART, OPINTACH